

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Vingt-quatrième session

RÉVISION DU

PROGRAMME ET BUDGET POUR 2019

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Décisions clés et éléments saillants de la révision du Programme et Budget pour 2019	1
Tableaux synoptiques	4
Structure organisationnelle	5
Financement de la structure de base	9
Sources de financement de la structure de base.....	11
Fusion de la partie administrative du budget et des revenus de soutien opérationnel pour 2019	11
PARTIE I – ADMINISTRATION	13
Barème des quotes-parts.....	15
Objets de dépenses	16
Financement de la partie administrative du budget.....	18
PARTIE II – OPÉRATIONS	23
Revenus de soutien opérationnel	24
Sources et application des revenus de soutien opérationnel.....	25
Informations générales et financement	29
Commission pour frais généraux liés aux projets.....	31
Financement de la partie opérationnelle du budget	33
Contributions volontaires escomptées à la partie opérationnelle du budget	34
Services/Appuis	37
Tableau synoptique	39
I. Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	40
II. Migration et santé	65
III. Migration et développement	74
IV. Migration régulée	83
V. Migration assistée	115
VI. Politiques, recherche et communication en matière migratoire	120
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations	125
VIII. Appui aux programmes de caractère général	127
Ventilation géographique de la partie opérationnelle du budget	135
Tableaux récapitulatifs	137
Programmes et projets par région	138
Afrique	138
Moyen-Orient.....	143
Amérique latine et Caraïbes.....	145
Amérique du Nord	148
Asie et Océanie	149
Europe	153
Appuis et services à l'échelle mondiale	157
ANNEXES (mises à jour depuis la parution du document C/109/6/Rev.1)	
Annexe II Renforcement de la structure de base : augmentation/(diminution) des effectifs – 2014-2019	
Annexe III Fonds détenus dans des comptes spéciaux	
Annexe IV Considérations liées aux devises étrangères dans le Programme et Budget	
Annexe V Partie opérationnelle du budget – Effectifs/dépenses administratives et de personnel	
Annexe VI Mouvements estimatifs	

ACRONYMES

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CCPPNU	Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
iGATOR	Integrated Global Airlines Ticket Order Record
IRIS	Système d'intégrité du recrutement international
MiMOSA	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants
ONG	Organisation non gouvernementale
PRIMA	Système PRIMA d'information et de gestion des projets
PRISM	Système de gestion intégrée des processus et des ressources
PSEA	Protection contre l'exploitation et les violences sexuelles
RSO	Revenus de soutien opérationnel

GLOSSAIRE

On trouvera ci-après quelques définitions succinctes des termes techniques et financiers utilisés dans le Programme et Budget.

Commission pour frais généraux liés aux projets – Commission appliquée sur tous les projets d'opérations, destinée à couvrir les dépenses indirectes qui ne sont pas directement liées à un projet particulier.

Contributions à affectation spéciale – Contributions versées ou remboursées au titre d'opérations ou de services déterminés. De telles contributions ne peuvent être utilisées dans un autre but que celui auquel elles étaient destinées sans l'autorisation expresse du donateur. Une part non négligeable des contributions versées au budget des opérations est constituée de contributions à affectation spéciale.

Contributions sans affectation spéciale – Les contributions à la partie opérationnelle du budget sont dites sans affectation spéciale si elles sont versées à titre de soutien général et sans aucune restriction quant à leur utilisation.

Fonds de dotation – Fonds dont le compte de capital doit rester intact en permanence, seuls les revenus de ce compte (habituellement sous la forme d'intérêts) pouvant être utilisés pour financer des projets ou d'autres activités.

Fonds de prêt – Fonds permettant le financement, en tout ou en partie, des dépenses de transport de réfugiés et des services connexes moyennant des prêts accordés à ceux qui ont besoin d'une assistance financière pour émigrer vers des lieux où ils pourront se réinstaller de façon définitive. Le remboursement de ces prêts est assuré par des billets à ordre signés par les réfugiés ou leurs répondants.

Imputation des dépenses aux projets – Pratique consistant à imputer les dépenses administratives et de personnel sur le budget des activités et projets auxquels elles se rapportent. Le mot anglais « projectization » recouvre à la fois cette pratique et les procédures qui s'y rapportent.

Personnel et services essentiels – Dépenses de personnel et d'appui administratif nécessaires aux fins de gestion et d'administration qui ne sont pas directement liées à une activité spécifique.

Recettes reportées des exercices précédents – Excédent de recettes par rapport aux dépenses d'un exercice financier antérieur et des contributions à affectation spéciale reçues en avance sur l'exercice en cours.

Réforme budgétaire – Processus de renforcement du budget de base de l'Organisation devant permettre de suivre le rythme de la croissance. Le Groupe de travail sur la réforme budgétaire, créé par le Comité permanent des programmes et des finances en 2010 pour s'atteler à cette question, continue de travailler sur des propositions visant à renforcer le budget de base.

Ressources inscrites au budget – Elles comprennent les crédits escomptés durant l'exercice du fait du remboursement de services fournis, et les engagements de financement faits par des donateurs pour contribuer au financement d'activités nouvelles ou en cours. Les ressources inscrites au budget désignent les crédits reçus en cours d'exercice ou reportés des années précédentes.

Revenus de soutien opérationnel – Ils sont composés de la « commission pour frais généraux liés à des projets » et des « revenus divers ».

Revenus divers – Ils sont composés des contributions sans affectation spéciale des gouvernements ou des donateurs, des intérêts créditeurs et d'autres revenus.

DÉCISIONS CLÉS ET
ÉLÉMENTS SAILLANTS DE LA
RÉVISION DU PROGRAMME
ET BUDGET POUR 2019



I. DÉCISIONS À PRENDRE CONCERNANT LA RÉVISION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2019

Partie administrative du budget

1. La partie administrative du budget a été révisée pour être portée de 52 229 662 francs suisses, qui est l'allocation approuvée dans le document C/109/6/Rev.1, à 52 240 024 francs suisses. Cette augmentation de 10 362 francs suisses provient de la contribution assignée de l'Ouzbékistan, devenu Membre de l'OIM le 15 mars 2019, après la communication de l'instrument portant ratification de la Constitution de l'OIM. Il est proposé que ces fonds additionnels contribuent à couvrir les dépenses liées au perfectionnement et à la formation du personnel.

Structure organisationnelle

2. Les structures suivantes ont été créées au sein du Bureau du Directeur général :
- a) Pôle stratégique
 - b) Réseau des Nations Unies sur la migration

Partie opérationnelle du budget

3. La partie opérationnelle du budget, établie sur la base des crédits escomptés, est estimée à 1 660,1 millions de dollars É.-U., ce qui représente un accroissement de plus de 648,4 millions de dollars É.-U. par rapport au budget initial pour 2019, qui s'élevait à 1 011,7 millions de dollars É.-U..

Revenus de soutien opérationnel

4. Le budget estimatif des RSO approuvé pour 2019 s'élève à 96 millions de dollars É.-U.. Conformément aux dispositions existantes relatives à l'utilisation du mécanisme de réserve des RSO, l'Administration propose d'effectuer un prélèvement de 4,8 millions de dollars É.-U.. Ces fonds additionnels seront utilisés dans les domaines suivants :

- a) Système PRIMA d'information et de gestion des projets
- b) Projet de bâtiment du Siège
- c) Conversion de PRISM en SAP S/4HANA
- d) Renforcement de la posture de cybersécurité de l'Organisation en ce qui concerne les systèmes de données
- e) Renforcement de la capacité de la Division de la gestion des ressources humaines en matière de recrutement et de gestion des résultats du personnel
- f) Renforcement de l'infrastructure de données de l'OIM afin de promouvoir l'analyse en libre-service dans le but d'éclairer les décisions administratives et de fournir des informations d'ordre organisationnel
- g) Renforcement de la gestion et de la gouvernance des achats et de la chaîne d'approvisionnement
- h) Cadre de gouvernance interne

5. Dans l'hypothèse où ces propositions seraient approuvées, le budget final des RSO s'élèverait à 100,8 millions de dollars É.-U..

TABLEAUX SYNOPTIQUES

Partie I – Administration : budget financé par les contributions assignées des États Membres

	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Révision	Prévisions révisées Coût total
	Francs suisses	Francs suisses	Francs suisses
Administration	52 229 662	10 362 *	52 240 024

* Ce montant correspond à la contribution de l'Ouzbékistan, devenu Membre le 15 mars 2019 après la communication de l'instrument portant ratification de la Constitution de l'OIM.

Partie II – Opérations : budget financé par les contributions volontaires

SERVICES/APPUI	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Révision	Prévisions révisées Coût total
	Dollars É.-U.	Dollars É.-U.	Dollars É.-U.
I. Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	394 668 000	428 783 900	823 451 900
II. Migration et santé	104 847 400	57 789 400	162 636 800
III. Migration et développement	116 759 300	8 311 400	125 070 700
IV. Migration régulée	324 485 400	119 241 000	443 726 400
V. Migration assistée	47 956 400	12 458 400	60 414 800
VI. Politiques, recherche et communication en matière migratoire	2 986 500	2 646 300	5 632 800
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations	6 641 200	4 816 000	11 457 200
VIII. Appui aux programmes de caractère général	13 401 800	14 307 600	27 709 400
TOTAL	1 011 746 000	648 354 000	1 660 100 000

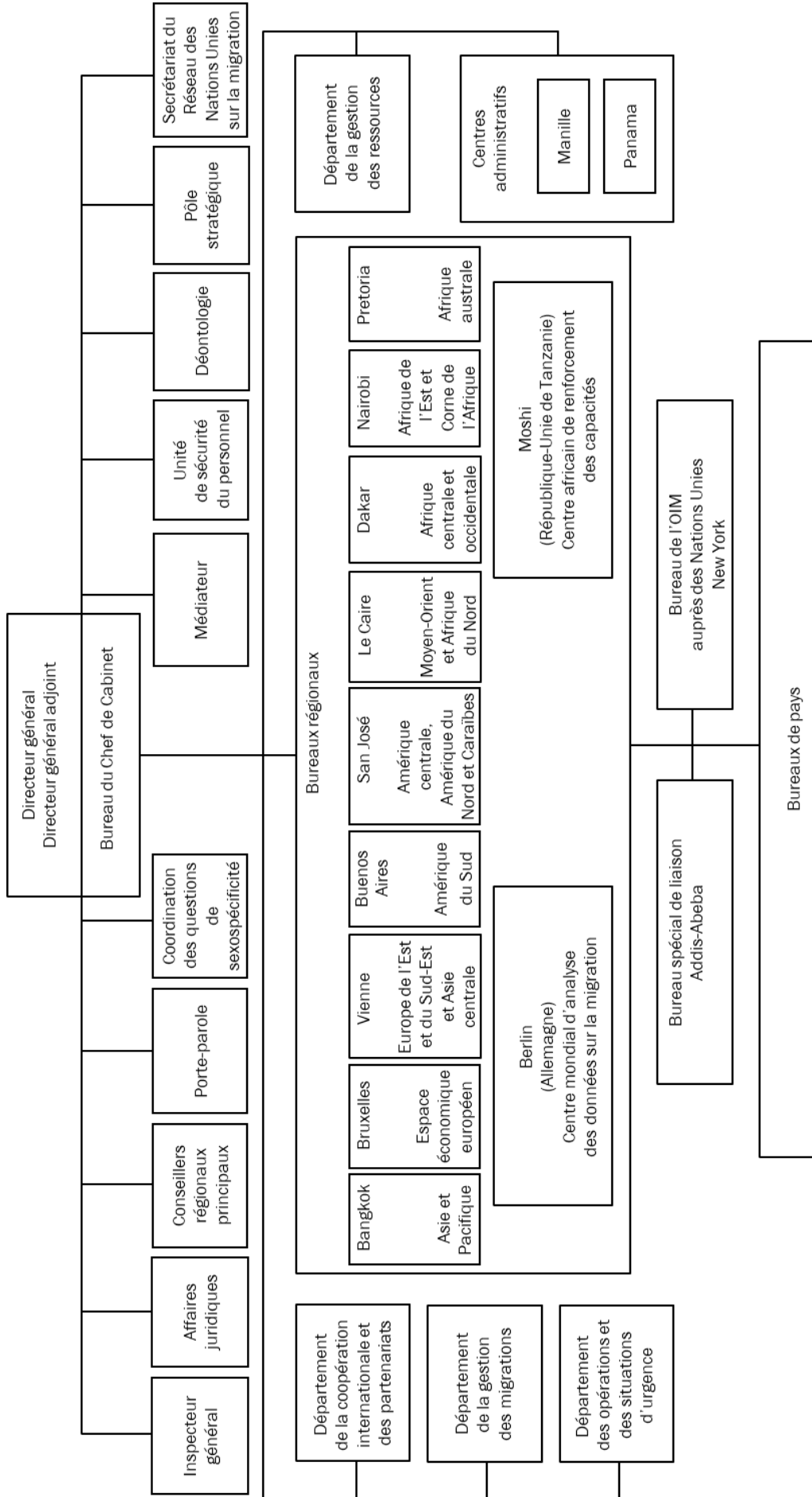
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

6. Pour renforcer la coordination politique et celle sur les questions de migration au sein du système des Nations Unies, les structures suivantes ont été créées au sein du Bureau du Directeur général :

- a) **Pôle stratégique.** L'activité du Pôle stratégique porte sur l'ensemble de l'Organisation et vise à faciliter la gestion des connaissances sur les politiques migratoires ainsi que la coordination des stratégies. Le Pôle stratégique doit stimuler des échanges constructifs sur les politiques de migration ; améliorer la cohérence ; promouvoir l'apprentissage ; et fournir des conseils stratégiques institutionnels en matière de politiques migratoires fondés sur des données factuelles, des connaissances et l'expérience. À cette fin, il facilite la collecte, l'analyse et l'échange efficaces de données et de connaissances présentant un intérêt pour l'élaboration des politiques au sein de l'OIM, et promeut leur utilisation pour la formulation de points de vue et d'avis de l'OIM en matière de politiques migratoires. Le financement de la structure du Pôle stratégique est actuellement assuré par diverses sources, y compris des contributions sans affectation spéciale d'États Membres et des détachements.
- b) **Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur la migration.** Après avoir été désignée pour assurer la coordination et le secrétariat du Réseau des Nations Unies sur la migration, l'OIM a mis en place une unité chargée de renforcer les moyens permettant au système des Nations Unies d'apporter aux États un soutien efficace à l'échelle du système et de garantir une cohérence accrue dans le domaine de la migration, sous la coordination générale de l'OIM. Le Secrétariat, par l'intermédiaire d'une unité de gestion du fonds, appuiera l'administration d'un fonds d'amorçage destiné à renforcer les capacités, à stimuler la coopération multipartite et à promouvoir la cohérence générale de l'aide fournie à l'échelle du système aux États Membres en matière de gestion des migrations. Le financement de la structure du Secrétariat est actuellement assuré par diverses sources, y compris des contributions sans affectation spéciale d'États et des détachements de personnel d'organismes des Nations Unies.



FINANCEMENT DE LA STRUCTURE DE BASE



SOURCES DE FINANCEMENT DE LA STRUCTURE DE BASE

7. Le tableau ci-après présente une mise à jour de la structure de base financée par la partie administrative du budget et les RSO pour 2019.

FUSION DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET ET DES REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL POUR 2019

Dépenses de personnel et autres, financées par la partie administrative du budget et par les revenus provenant de la commission pour frais généraux liés aux projets faisant partie des revenus de soutien opérationnel											
PARTIE 1 : DÉPENSES DE PERSONNEL	Budget administratif		RSO		Total		Budget administratif (Francs suisses)	Total (Dollars É.-U.)		Total général (Dollars É.-U.)	% du budget administratif et RSO
	P	G	P	G	P	G		Budget administratif ^a	RSO		
Siège											
Directeur général et Directeur général adjoint	2				2	0	704 000	718 000	10 000	728 000	
Bureau du Chef de Cabinet	6	3	2		8	3	1 755 000	1 791 000	427 000	2 218 000	
Inspecteur général	4	1	5		9	1	1 016 000	1 037 000	714 000	1 751 000	
Affaires juridiques	5	1	4		9	1	1 194 000	1 218 000	527 000	1 745 000	
Conseillers régionaux principaux	6				6	0	1 483 000	1 513 000	10 000	1 523 000	
Médiateur	1				1	0	225 000	230 000		230 000	
Coordination des questions de sexes/pécificité	1		1		2	0	257 000	262 000	135 000	397 000	
Bureau de la déontologie	2				2	0	478 000	488 000		488 000	
Coopération internationale et partenariats	15	10	23	3	38	13	4 836 000	4 935 000	3 641 000	8 576 000	
Gestion des migrations	13	3	19		32	3	3 387 000	3 456 000	3 051 000	6 507 000	
Opérations et situations d'urgence	11	4	18		29	4	3 111 000	3 175 000	3 058 000	6 233 000	
Gestion des ressources	19	19	14	11	33	30	7 128 000	7 273 000	4 188 000	11 461 000	
Comité de l'Association mondiale du personnel		1	1		1	1	151 000	154 000	146 000	300 000	
Total – Siège	85	42	88	14	173	56	25 725 000	26 250 000	16 120 000	42 370 000	29%
Centres administratifs											
Manille (Philippines)											
Inspecteur général	1		7	5	8	5	186 000	190 000	1 345 000	1 535 000	
Affaires juridiques	1		1	6	2	6	216 000	220 000	367 000	587 000	
Gestion des ressources	3	8	11	122	14	130	821 000	838 000	4 249 800	5 087 800	
Achats			1	12	1	12			417 300	417 300	
Autres		4	4	33	4	37	93 000	95 000	3 434 900	3 529 900	
Total partiel – Centre administratif de Manille	5	12	23	178	28	190	1 316 000	1 343 000	9 708 000	11 051 000	
Panama (Panama)											
Inspecteur général		1	2		2	1	81 000	83 000	340 000	423 000	
Affaires juridiques			1	3	1	3			369 000	369 000	
Gestion des ressources	3	1	3	36	6	37	525 000	536 000	2 041 900	2 577 900	
Autres			1	2	1	2			699 100	699 100	
Total partiel – Centre administratif de Panama	3	2	7	41	10	43	606 000	619 000	3 450 000	4 069 000	
Total – Centres administratifs	8	14	30	219	38	233	1 922 000	1 962 000	13 158 000	15 120 000	10%
Bureaux extérieurs											
Bureaux régionaux											
Bangkok (Thaïlande)	6	4	13	9	19	13	1 275 000	1 301 000	4 362 000	5 663 000	
Bruxelles (Belgique)	6	4	12	29	18	33	1 660 000	1 694 000	5 622 000	7 316 000	
Vienne (Autriche)	4	3	11	5	15	8	1 101 000	1 123 000	2 951 000	4 074 000	
Buenos Aires (Argentine)	5	3	5	6	10	9	1 156 000	1 180 000	1 582 000	2 762 000	
San José (Costa Rica)	4	3	11	19	15	22	983 000	1 003 000	4 368 000	5 371 000	
Le Caire (Égypte)	4	3	11	1	15	4	828 000	845 000	1 787 000	2 632 000	
Dakar (Sénégal)	5	3	10	6	15	9	1 244 000	1 269 000	2 097 000	3 366 000	
Nairobi (Kenya)	4	3	8	8	12	11	921 000	940 000	2 204 000	3 144 000	
Pretoria (Afrique du Sud)	4	2	8	3	12	5	825 000	842 000	1 608 000	2 450 000	
Bureaux spéciaux de liaison											
Addis-Abeba (Éthiopie)	2	1	1	2	3	3	381 000	389 000	331 000	720 000	
New York (États-Unis d'Amérique)	3	1	7	1	10	2	846 000	863 000	1 243 000	2 106 000	
Centre africain de renforcement des capacités en République-Unie de Tanzanie				2	2	2			487 000	487 000	
Centre mondial d'analyse des données sur la migration en Allemagne				3	0	0			770 000	770 000	
Bureaux de pays									6 187 000	6 187 000	
Total – Bureaux extérieurs	47	30	101	91	148	121	11 220 000	11 449 000	35 492 000	46 941 000	31%
Total – Siège, centres administratifs et bureaux extérieurs	140	86	219	324	359	410	38 867 000	39 661 000	64 770 000	104 431 000	70%
Autres prestations dues au personnel											
Frais de transport lors de la nomination ou du transfert							350 000	357 000		357 000	
Indemnité d'installation							440 000	449 000		449 000	
Indemnités dues à la cessation de service							700 000	714 000		714 000	
TOTAL – DÉPENSES DE PERSONNEL – PARTIE 1							40 357 000	41 181 000	64 770 000	105 951 000	71%

suite en page suivante

FUSION DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET ET DES REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL POUR 2019
(suite)

Dépenses de personnel et autres, financées par la partie administrative du budget et par les revenus provenant de la commission pour frais généraux liés aux projets faisant partie des revenus de soutien opérationnel					
PARTIE 2 : DÉPENSES NON LIÉES AU PERSONNEL	Budget administratif (Francs suisses)	Total (Dollars É.-U.)		Total général (Dollars É.-U.)	% du budget administratif et RSO
		Budget administratif ^a	RSO	Budget administratif ^a et RSO	
Dépenses non liées au personnel					
Frais généraux de bureau	3 984 760	4 066 000	500 000	4 566 000	
Communications	985 000	1 005 000		1 005 000	
Services contractuels	1 897 902	1 937 000	747 000	2 684 000	
Sessions des organes directeurs	435 000	444 000		444 000	
Déplacements officiels	1 170 000	1 194 000		1 194 000	
Frais de participation aux coûts afférents à l'ONU	3 400 000	3 469 000		3 469 000	
Renforcement des capacités de coordination et de formulation de politiques			1 500 000	1 500 000	
Activités d'envergure mondiale			1 360 000	1 360 000	
Centre des compétences en matière de gestion de l'information (PRISM)			2 900 000	2 900 000	
Sécurité du personnel			13 500 000	13 500 000	
Activités et structures non inscrites au budget			3 500 000	3 500 000	
Projets					
Assistance humanitaire aux migrants en détresse			300 000	300 000	
Centre d'information sur la migration en Amérique latine (CIMAL)			30 000	30 000	
Coopération technique dans le domaine de la migration (PLACMI), Amérique latine			63 000	63 000	
Projet de coopération technique axé sur le renforcement du Processus de Puebla			20 000	20 000	
Soutien au renforcement de la Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM)			10 000	10 000	
Conférence sud-américaine sur le processus migratoire			20 000	20 000	
Forum annuel conjoint de consultations intrarégionales pour les dialogues sur la migration en Afrique			80 000	80 000	
TOTAL – DÉPENSES NON LIÉES AU PERSONNEL – PARTIE 2	11 872 662	12 115 000	24 530 000	36 645 000	25%
TOTAL DU BUDGET ADMINISTRATIF ET DES REVENUS PROVENANT DE LA COMMISSION POUR FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS AUX PROJETS	52 229 662	53 296 000	89 300 000	142 596 000	96%
Dépenses de personnel et autres, financées par l'élément « revenus divers » des revenus de soutien opérationnel					
PARTIE 3 : REVENUS DIVERS	Budget administratif (Francs suisses)	Total (Dollars É.-U.)		Total général (Dollars É.-U.)	% du budget administratif et RSO
		Budget administratif ^a	RSO	Budget administratif ^a et RSO	
Fonds de l'OIM pour le développement					
Fonds de l'OIM pour le développement – première ligne de crédit			1 400 000	1 400 000	
Fonds de l'OIM pour le développement – deuxième ligne de crédit			5 300 000	5 300 000	
Total – Fonds de l'OIM pour le développement			6 700 000	6 700 000	4%
TOTAL DES REVENUS DIVERS – PARTIE 3			6 700 000	6 700 000	4%
(Francs suisses) (Dollars É.-U.) (Dollars É.-U.) (Dollars É.-U.)					
TOTAL GÉNÉRAL	52 229 662	53 296 000	96 000 000	149 296 000	100%
Contributions assignées des nouveaux Etats Membres ^b	10 362	10 600		10 600	
Prélèvement sur le mécanisme de réserve de RSO ^c			4 800 000	4 800 000	
TOTAL GÉNÉRAL RÉVISÉ	52 240 024	53 306 600	100 800 000	154 106 600	

^a Taux de change pour la partie administrative du budget : 0,98 franc suisse = 1 dollar É.-U..

^b Conformément à la résolution du Comité permanent des programmes et des finances n° 18 relative aux dispositions et pratiques budgétaires, adoptée le 27 juin 2018, le budget pour 2019 a été augmenté de 10 362 francs suisses par suite de l'admission de l'Ouzbékistan, devenu Membre le 15 mars 2019 après la communication de l'instrument portant ratification de la Constitution de l'OIM. Il est proposé d'utiliser ce montant additionnel pour couvrir les dépenses liées au perfectionnement et à la formation du personnel.

^c Le budget estimatif des RSO approuvé pour 2019 s'élève à 96 millions de dollars É.-U.. Conformément aux dispositions existantes relatives à la réserve de RSO, l'Administration propose d'effectuer un prélèvement de 4,8 millions de dollars É.-U..

P – Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ; G – Catégorie des services généraux.

PARTIE I
ADMINISTRATION
(en francs Suisses)



ADMINISTRATION

(montants exprimés en francs suisses)

8. La partie administrative du budget a été révisée pour être portée de 52 229 662 francs suisses, qui est l'allocation approuvée dans le document C/109/6/Rev.1, à 52 240 024 francs suisses. Cette augmentation de 10 362 francs suisses provient de la contribution assignée de l'Ouzbékistan, qui a été admis en qualité de Membre le 15 mars 2019 après la communication de l'instrument portant ratification de la Constitution de l'OIM.

9. Il est proposé que ces fonds additionnels contribuent à couvrir les dépenses liées au perfectionnement et à la formation du personnel, afin que celui-ci dispose de capacités accrues qui lui permettent d'être mieux à même d'appuyer les bureaux extérieurs dans lesquels il est affecté, mais aussi l'Organisation dans son ensemble.

10. Le tableau des objets de dépenses est reproduit aux pages 16 et 17.

BARÈME DES QUOTES-PARTS

11. Le barème des quotes-parts et des contributions tel qu'il apparaît aux pages 18 à 21 a été révisé de manière à inclure les quotes-parts et contributions de l'Ouzbékistan, admis en tant que Membre le 15 mars 2019. Exception faite de ces modifications et d'écarts d'arrondi, les contributions ne changent pas par rapport au budget initial.

PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET
Objets de dépenses
(en francs suisses)

	2019 - C/109/6/Rev.1			Estimations révisées pour 2019					
	Effectifs		Montant total	Effectifs		Salaire de base		Autres dépenses	Montant total
	P	G		P	G	P	G		
A-1 : DÉPENSES FIXES DE PERSONNEL (statutaires)									
Siège									
Bureau du Directeur général									
Directeur général et Directeur général adjoint	2		319 000	2		319 000			319 000
Bureau du Chef de Cabinet	6	3	964 000	6	3	567 000	397 000		964 000
Inspecteur général	4	1	507 000	4	1	403 000	104 000		507 000
Affaires juridiques	5	1	663 000	5	1	485 000	178 000		663 000
Conseillers régionaux principaux	6		667 000	6		667 000			667 000
Médiateur	1		103 000	1		103 000			103 000
Coordination des questions de sexospécificité	1		96 000	1		96 000			96 000
Bureau de la déontologie	2		181 000	2		181 000			181 000
Coopération internationale et partenariats	1	2	342 000	1	2	119 000	223 000		342 000
Organes directeurs	5	5	976 000	5	5	475 000	501 000		976 000
Partenariats internationaux	1		100 000	1		100 000			100 000
Médias et communication	2		200 000	2		200 000			200 000
Relations avec les donateurs	2	1	313 000	2	1	199 000	114 000		313 000
Recherche sur les politiques migratoires	1	2	331 000	1	2	95 000	236 000		331 000
Processus multilatéraux	2		197 000	2		197 000			197 000
Droit international de la migration	1		81 000	1		81 000			81 000
Gestion des migrations	1	2	332 000	1	2	134 000	198 000		332 000
Migration et santé	2	1	329 000	2	1	191 000	138 000		329 000
Gestion de l'immigration et des frontières	2		200 000	2		200 000			200 000
Protection et aide aux migrants	4		343 000	4		343 000			343 000
Mobilité de la main-d'œuvre et développement humain	3		274 000	3		274 000			274 000
Migration, environnement et changement climatique	1		98 000	1		98 000			98 000
Opérations et situations d'urgence	4	2	659 000	4	2	396 000	263 000		659 000
Préparation et réponse	3		253 000	3		253 000			253 000
Transition et redressement	2		185 000	2		185 000			185 000
Réinstallation et gestion des mouvements	2	2	361 000	2	2	180 000	181 000		361 000
Gestion des ressources	2	1	316 000	2	1	193 000	123 000		316 000
Gestion des ressources humaines	5	3	925 000	5	3	516 000	409 000		925 000
Technologies de l'information et des communications	3	4	676 000	3	4	257 000	419 000		676 000
Comptabilité	2	2	462 000	2	2	184 000	278 000		462 000
Budget	3	1	409 000	3	1	268 000	141 000		409 000
Trésorerie	2	1	267 000	2	1	147 000	120 000		267 000
Achats et approvisionnement	1		90 000	1		90 000			90 000
Services communs		7	784 000		7		784 000		784 000
Voyages du personnel	1		54 000	1		54 000			54 000
Comité de l'Association mondiale du personnel		1	99 000		1		99 000		99 000
Total - Siège	85	42	13 156 000	85	42	8 250 000	4 906 000		13 156 000
Centres administratifs									
Manille (Philippines)	5	12	784 000	5	12	480 000	304 000		784 000
Panama (Panama)	3	2	373 000	3	2	242 000	131 000		373 000
Total - Centres administratifs	8	14	1 157 000	8	14	722 000	435 000		1 157 000
Bureaux extérieurs									
Bureaux régionaux									
Bangkok (Thaïlande)	6	4	766 000	6	4	475 000	291 000		766 000
Bruxelles (Belgique)	6	4	1 096 000	6	4	563 000	533 000		1 096 000
Vienne (Autriche)	4	3	736 000	4	3	392 000	344 000		736 000
Buenos Aires (Argentine)	5	3	700 000	5	3	472 000	228 000		700 000
San José (Costa Rica)	4	3	634 000	4	3	364 000	270 000		634 000
Le Caire (Égypte)	4	3	479 000	4	3	378 000	101 000		479 000
Dakar (Sénégal)	5	3	645 000	5	3	468 000	177 000		645 000
Nairobi (Kenya)	4	3	505 000	4	3	366 000	139 000		505 000
Pretoria (Afrique du Sud)	4	2	461 000	4	2	338 000	123 000		461 000
Total partiel - Bureaux régionaux	42	28	6 022 000	42	28	3 816 000	2 206 000		6 022 000
Bureaux spéciaux de liaison									
Addis-Abeba (Éthiopie)	2	1	182 000	2	1	164 000	18 000		182 000
New York (États-Unis d'Amérique)	3	1	415 000	3	1	297 000	118 000		415 000
Total partiel - Bureaux spéciaux de liaison	5	2	597 000	5	2	461 000	136 000		597 000
Total - Bureaux extérieurs	47	30	6 619 000	47	30	4 277 000	2 342 000		6 619 000
Total - Siège, centres administratifs et bureaux extérieurs	140	86	20 932 000	140	86	13 249 000	7 683 000		20 932 000

suite en page suivante

PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET (suite)
Objets de dépenses
(en francs suisses)

	2019 - C/109/6/Rev.1			Estimations révisées pour 2019					
	Effectifs		Montant total	Effectifs		Salaires de base		Autres dépenses	Montant total
	P	G		P	G	P	G		
A-1 : DÉPENSES FIXES DE PERSONNEL (statutaires) - suite									
Autres prestations dues au personnel									
Indemnité de poste			7 360 000			7 360 000			7 360 000
Assurances maladie et accident			1 604 000			1 371 000	233 000		1 604 000
Cotisations à la CCPNU			5 190 000			4 263 000	927 000		5 190 000
Indemnités dues à la cessation de service			700 000					700 000	700 000
A-1. Total partiel - Dépenses fixes de personnel (statutaires)	140	86	35 786 000	140	86	26 243 000	8 843 000	700 000	35 786 000
A-2 : DÉPENSES VARIABLES DE PERSONNEL (statutaires)									
Prime de mobilité et d'affectation dans un lieu difficile			486 000			486 000			486 000
Allocation pour charge de famille			771 000			319 000	452 000		771 000
Prime de connaissances linguistiques			86 000				86 000		86 000
Allocation de logement			446 000			446 000			446 000
Indemnité pour frais d'études			1 659 000			1 659 000			1 659 000
Congé dans les foyers			333 000			333 000			333 000
Frais de voyage lors de la nomination ou de la mutation			350 000					350 000	350 000
Indemnité d'installation			440 000					440 000	440 000
A-2. Total partiel - Dépenses variables de personnel (statutaires)			4 571 000			3 243 000	538 000	790 000	4 571 000
Total - Traitements et indemnités	140	86	40 357 000	140	86	29 486 000	9 381 000	1 490 000	40 357 000
B-1 : DÉPENSES FIXES NON LIÉES AU PERSONNEL (statutaires)									
Amortissement, location et entretien des bâtiments			1 353 760					1 353 760	1 353 760
B-2 : DÉPENSES VARIABLES ET NON LIÉES AU PERSONNEL									
Frais généraux de bureau									
Achat et entretien de matériel et mobilier de bureau			325 000					325 000	325 000
Matériel, logiciel et services de maintenance			1 896 000					1 896 000	1 896 000
Fournitures de bureau, travaux d'imprimerie et autres services			410 000					410 000	410 000
Total - Frais généraux de bureau			3 984 760					3 984 760	3 984 760
Communications									
Courrier électronique			514 000					514 000	514 000
Téléphone			245 000					245 000	245 000
Télécopie			50 000					50 000	50 000
Poste et messagerie			176 000					176 000	176 000
Total - Communications			985 000					985 000	985 000
Services contractuels									
Vérification externe des comptes			120 000					120 000	120 000
Perfectionnement et formation du personnel			1 090 924					1 090 924	1 090 924
Consultants			55 000					55 000	55 000
Assurances, frais de banque, sécurité, etc.			631 978					631 978	631 978
Total - Services contractuels			1 897 902					1 897 902	1 897 902
Sessions des organes directeurs									
Salaires			335 000					335 000	335 000
Documents			35 000					35 000	35 000
Location de bureaux, matériel, etc.			65 000					65 000	65 000
Total - Sessions des organes directeurs			435 000					435 000	435 000
Déplacements et représentation			1 170 000					1 170 000	1 170 000
Frais de participation aux coûts afférents à l'ONU			3 400 000					3 400 000	3 400 000
B-2. Total partiel - Dépenses variables non liées au personnel			10 518 902					10 518 902	10 518 902
Total - Dépenses non liées au personnel			11 872 662					11 872 662	11 872 662
Contributions assignées des nouveaux États Membres^a								10 362	10 362
TOTAL GÉNÉRAL	140	86	52 229 662	140	86	29 486 000	9 381 000	13 373 024	52 240 024

^a Conformément à la résolution du Comité permanent des programmes et des finances n° 18 relative aux dispositions et pratiques budgétaires, adoptée le 27 juin 2018, le budget pour 2019 a été augmenté de 10 362 francs suisses par suite de l'admission de l'Ouzbékistan, devenu Membre le 15 mars 2019 après la communication de l'instrument portant ratification de la Constitution de l'OIM. Il est proposé d'utiliser ce montant additionnel pour couvrir les dépenses liées au perfectionnement et à la formation du personnel.

P – Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ; G – Catégorie des services généraux.

FINANCEMENT DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET
Barème des quotes-parts et contributions assignées
(en francs suisses)

ÉTATS MEMBRES	Quotes-parts pour 2018 %	Contributions pour 2018	Quotes-parts pour 2019 %	Contributions pour 2019
	(1)	(2)	(3)	(4)
Afghanistan	0.0065	3 295	0.0065	3 395
Albanie	0.0086	4 359	0.0086	4 492
Algérie	0.1735	87 948	0.1734	90 561
Angola	0.0108	5 475	0.0108	5 640
Antigua-et-Barbuda	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Argentine	0.9611	487 185	0.9604	501 587
Arménie	0.0065	3 295	0.0065	3 395
Australie	2.5181	1 276 433	2.5163	1 314 184
Autriche	0.7758	393 256	0.7752	404 862
Azerbaïdjan	0.0646	32 746	0.0646	33 739
Bahamas	0.0151	7 654	0.0151	7 886
Bangladesh	0.0108	5 475	0.0108	5 640
Bélarus	0.0603	30 566	0.0603	31 493
Belgique	0.9536	483 383	0.9529	497 670
Belize	0.0011	558	0.0011	574
Bénin	0.0032	1 622	0.0032	1 671
Bolivie (État plurinational de)	0.0129	6 539	0.0129	6 737
Bosnie-Herzégovine	0.0140	7 097	0.0140	7 312
Botswana	0.0151	7 654	0.0151	7 886
Brésil	4.1192	2 088 035	4.1163	2 149 814
Bulgarie	0.0485	24 585	0.0485	25 330
Burkina Faso	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Burundi	0.0011	558	0.0011	574
Cabo Verde	0.0011	558	0.0011	574
Cambodge	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Cameroun	0.0108	5 475	0.0108	5 640
Canada	3.1473	1 595 377	3.1451	1 642 586
République centrafricaine	0.0011	558	0.0011	574
Tchad	0.0054	2 737	0.0054	2 820
Chili	0.4299	217 918	0.4296	224 367
Chine	8.5348	4 326 316	8.5287	4 454 273
Colombie	0.3470	175 895	0.3467	181 070
Comores	0.0011	558	0.0011	574
Congo	0.0065	3 295	0.0065	3 395
Îles Cook	0.0011	558	0.0011	574
Costa Rica	0.0506	25 649	0.0506	26 427
Côte d'Ivoire	0.0097	4 917	0.0097	5 066
Croatie	0.1067	54 087	0.1066	55 674
Cuba	0.0700	35 483	0.0700	36 559
Chypre	0.0463	23 470	0.0463	24 181
Tchéquie	0.3707	187 909	0.3704	193 448
République démocratique du Congo	0.0086	4 359	0.0086	4 492
Danemark	0.6293	318 994	0.6288	328 402
Djibouti	0.0011	558	0.0011	574
Dominique	0.0011	558	0.0011	574
République dominicaine	0.0496	25 142	0.0495	25 852

suite en page suivante

FINANCEMENT DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET (suite)
Barème des quotes-parts et contributions assignées
(en francs suisses)

ÉTATS MEMBRES	Quotes-parts pour 2018 %	Contributions pour 2018	Quotes-parts pour 2019 %	Contributions pour 2019
	(1)	(2)	(3)	(4)
Équateur	0.0722	36 598	0.0721	37 656
Égypte	0.1638	83 031	0.1637	85 495
El Salvador	0.0151	7 654	0.0151	7 886
Érythrée	0.0011	558	0.0011	574
Estonie	0.0409	20 732	0.0409	21 361
Eswatini	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Éthiopie	0.0108	5 475	0.0108	5 640
Fidji	0.0032	1 622	0.0032	1 671
Finlande	0.4913	249 042	0.4910	256 434
France	5.2355	2 653 891	5.2318	2 732 406
Gabon	0.0183	9 276	0.0183	9 558
Gambie	0.0011	558	0.0011	574
Géorgie	0.0086	4 359	0.0086	4 492
Allemagne	6.8841	3 489 572	6.8792	3 592 791
Ghana	0.0172	8 719	0.0172	8 983
Grèce	0.5075	257 253	0.5071	264 842
Grenade ^a	0.0011	284	0.0011	574
Guatemala	0.0302	15 308	0.0301	15 720
Guinée	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Guinée-Bissau	0.0011	558	0.0011	574
Guyana	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Haïti	0.0032	1 622	0.0032	1 671
Saint-Siège	0.0011	558	0.0011	574
Honduras	0.0086	4 359	0.0086	4 492
Hongrie	0.1735	87 948	0.1734	90 561
Islande	0.0248	12 571	0.0248	12 952
Inde	0.7941	402 532	0.7935	414 420
Iran (République islamique d')	0.5075	257 253	0.5071	264 842
Irlande	0.3610	182 992	0.3607	188 382
Israël	0.4633	234 848	0.4630	241 810
Italie	4.0384	2 047 077	4.0355	2 107 615
Jamaïque	0.0097	4 917	0.0097	5 066
Japon	10.4299	5 286 948	10.4222	5 443 189
Jordanie	0.0215	10 898	0.0215	11 229
Kazakhstan	0.2058	104 321	0.2057	107 431
Kenya	0.0194	9 834	0.0194	10 132
Kiribati	0.0011	558	0.0011	574
Kirghizistan	0.0022	1 115	0.0022	1 149
République démocratique populaire lao ^a	0.0032	827	0.0032	1 671
Lettonie	0.0539	27 322	0.0538	28 098
Lesotho	0.0011	558	0.0011	574
Libéria	0.0011	558	0.0011	574
Libye	0.1347	68 280	0.1346	70 297
Lituanie	0.0776	39 336	0.0775	40 476
Luxembourg	0.0690	34 976	0.0689	35 984
Madagascar	0.0032	1 622	0.0032	1 671

suite en page suivante

FINANCEMENT DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET (suite)
Barème des quotes-parts et contributions assignées
(en francs suisses)

ÉTATS MEMBRES	Quotes-parts pour 2018 %	Contributions pour 2018	Quotes-parts pour 2019 %	Contributions pour 2019
	(1)	(2)	(3)	(4)
Malawi	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Maldives	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Mali	0.0032	1 622	0.0032	1 671
Malte	0.0172	8 719	0.0172	8 983
Îles Marshall	0.0011	558	0.0011	574
Mauritanie	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Maurice	0.0129	6 539	0.0129	6 737
Mexique	1.5462	783 774	1.5451	806 957
Micronésie (États fédérés de)	0.0011	558	0.0011	574
Mongolie	0.0054	2 737	0.0054	2 820
Monténégro	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Maroc	0.0582	29 502	0.0581	30 344
Mozambique	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Myanmar	0.0108	5 475	0.0108	5 640
Namibie	0.0108	5 475	0.0108	5 640
Nauru	0.0011	558	0.0011	574
Népal	0.0065	3 295	0.0065	3 395
Pays-Bas	1.5968	809 423	1.5957	833 384
Nouvelle-Zélande	0.2888	146 394	0.2886	150 727
Nicaragua	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Niger	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Nigéria	0.2252	114 155	0.2250	117 510
Macédoine du Nord	0.0075	3 802	0.0075	3 917
Norvège	0.9148	463 715	0.9141	477 406
Pakistan	0.1002	50 792	0.1001	52 279
Palaos ^a	0.0011	284	0.0011	574
Panama	0.0366	18 553	0.0366	19 115
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Paraguay	0.0151	7 654	0.0151	7 886
Pérou	0.1465	74 261	0.1464	76 460
Philippines	0.1778	90 127	0.1777	92 807
Pologne	0.9062	459 356	0.9055	472 914
Portugal	0.4224	214 116	0.4221	220 449
République de Corée	2.1970	1 113 666	2.1954	1 146 588
République de Moldova	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Roumanie	0.1983	100 519	0.1981	103 461
Rwanda	0.0022	1 115	0.0022	1 149
Saint-Kitts-et-Nevis	0.0011	558	0.0011	574
Sainte-Lucie	0.0011	558	0.0011	574
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0.0011	558	0.0011	574
Samoa	0.0011	558	0.0011	574
Sao Tomé-et-Principe	0.0011	558	0.0011	574
Sénégal	0.0054	2 737	0.0054	2 820
Serbie	0.0345	17 488	0.0345	18 018
Seychelles	0.0011	558	0.0011	574
Sierra Leone	0.0011	558	0.0011	574

suite en page suivante

FINANCEMENT DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET (suite)
Barème des quotes-parts et contributions assignées
(en francs suisses)

ÉTATS MEMBRES	Quotes-parts pour 2018 %	Contributions pour 2018	Quotes-parts pour 2019 %	Contributions pour 2019
	(1)	(2)	(3)	(4)
Slovaquie	0.1724	87 390	0.1723	89 987
Slovénie	0.0905	45 875	0.0904	47 213
Îles Salomon	0.0011	558	0.0011	574
Somalie	0.0011	558	0.0011	574
Afrique du Sud	0.3922	198 807	0.3919	204 677
Soudan du Sud	0.0032	1 622	0.0032	1 671
Espagne	2.6323	1 334 321	2.6304	1 373 775
Sri Lanka	0.0334	16 931	0.0334	17 444
Soudan	0.0108	5 475	0.0108	5 640
Suriname	0.0065	3 295	0.0065	3 395
Suède	1.0301	522 161	1.0293	537 571
Suisse	1.2283	622 629	1.2275	641 084
Tadjikistan	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Thaïlande	0.3135	158 914	0.3133	163 627
Timor-Leste	0.0032	1 622	0.0032	1 671
Togo	0.0011	558	0.0011	574
Tonga	0.0011	558	0.0011	574
Trinité-et-Tobago	0.0366	18 553	0.0366	19 115
Tunisie	0.0302	15 308	0.0301	15 720
Turquie	1.0969	556 022	1.0961	572 458
Turkménistan	0.0280	14 193	0.0280	14 624
Tuvalu	0.0011	558	0.0011	574
Ouganda	0.0097	4 917	0.0097	5 066
Ukraine	0.1110	56 266	0.1109	57 920
Royaume-Uni	4.8088	2 437 595	4.8054	2 509 710
République-Unie de Tanzanie	0.0108	5 475	0.0108	5 640
États-Unis d'Amérique	23.7044	12 015 833	23.6869	12 370 927
Uruguay	0.0851	43 137	0.0851	44 445
Vanuatu	0.0011	558	0.0011	574
Venezuela (République bolivarienne du)	0.6152	311 847	0.6148	321 091
Viet Nam	0.0625	31 681	0.0624	32 590
Yémen	0.0108	5 475	0.0108	5 640
Zambie	0.0075	3 802	0.0075	3 917
Zimbabwe	0.0043	2 180	0.0043	2 246
Total partiel	100.0776	50 728 318	100.0054	52 229 662
NOUVEL ÉTAT MEMBRE				
Ouzbékistan ^b			0.0248	10 362
Total général	100.0776	50 728 318	100.0302	52 240 024

^a Les contributions assignées de ces États Membres pour 2018 sont calculées au prorata, compte tenu de leur date d'admission dans l'Organisation, à savoir le 29 juin 2018.

^b Cet État est devenu Membre de l'Organisation le 15 mars 2019, après la communication de l'instrument portant ratification de la Constitution de l'OIM. Sa contribution assignée est calculée au prorata de la date d'admission.

Note : L'Organisation compte au total 173 Membres.

PARTIE II
OPÉRATIONS
(en dollars E.-U.)



REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL



SOURCES ET APPLICATION DES REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL

12. Le montant projeté des revenus provenant de la commission pour frais généraux liés aux projets a été actualisé.

13. Le Directeur général, considérant les priorités et les besoins urgents de l'Organisation, a approuvé le transfert de deux postes du Département des opérations et des situations d'urgence (comme approuvé dans le Programme et Budget pour 2019 (document C/109/6/Rev.1)) comme suit :

- a) Transfert du poste chargé de l'analyse des crises migratoires au Centre administratif de Manille.
- b) Transfert du poste de spécialiste de l'action humanitaire au Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies à New York.

14. Le budget estimatif des RSO approuvé pour 2019 s'élève à 96 millions de dollars É.-U.. Conformément aux dispositions existantes relatives à l'utilisation du mécanisme de réserve des RSO, l'Administration propose d'effectuer un prélèvement de 4,8 millions de dollars É.-U.. Dans l'hypothèse où ces propositions seraient approuvées, le budget final des RSO s'élèverait à 100,8 millions de dollars É.-U.. Ces fonds additionnels seront utilisés dans les domaines suivants :

- a) **Système PRIMA d'information et de gestion des projets.** « PRIMA for All » est un système central en ligne d'information et de gestion des projets qui a été conçu sur la base des processus de gestion des projets de l'OIM et des pratiques exemplaires en la matière. Il renforce les processus d'élaboration et d'approbation des projets, améliore la mise en œuvre, à l'OIM, d'une approche de la gestion axée sur les résultats qui intègre le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets et de leurs résultats, et répond aux demandes croissantes des États Membres pour que l'OIM soit mieux à même d'enregistrer, de suivre et de rendre compte des résultats des projets, de tirer des enseignements et de reproduire les bonnes pratiques. Malgré les contributions de certains donateurs, l'Organisation a besoin de ressources additionnelles pour couvrir en partie les coûts de la mise en œuvre du Système.
- b) **Projet de bâtiment du Siège.** La proposition de projet concernant le bâtiment du Siège englobe les dépenses que doit prendre en charge l'Organisation pour les services d'une société de consultants et le recrutement d'un administrateur de projet, afin de préparer les documents nécessaires pour le prêt d'étude – qui permettra d'établir le coût du projet – et, par la suite, de préparer la demande d'emprunt hypothécaire au Gouvernement de la Suisse, conformément au paragraphe 2 de la résolution du Conseil n° 1373 du 27 novembre 2018 relative au plan concernant le bâtiment du Siège.
- c) **Conversion de PRISM en SAP S/4HANA.** Mis en œuvre en 2006, le système de planification des ressources d'entreprise (ERP) de l'OIM offre une plateforme permettant de gérer les aspects essentiels de la planification des finances et des ressources humaines. Le soutien technique fourni pour la version actuelle de PRISM, qui est la solution SAP utilisée par l'Organisation, cessera en 2025, ce qui exige de planifier sa mise à niveau. La plateforme S/4HANA qui est proposée est plus intelligente et offre une meilleure interopérabilité entre les outils technologiques. L'OIM doit, par conséquent, transférer toutes ses applications et systèmes connexes du système SAP ECC existant vers S/4HANA, ce qui nécessitera de procéder à la conversion technique complète de notre système PRISM en SAP S/4HANA. Ce nouveau système sera conçu de manière à conserver les données existantes et offrira à l'OIM l'occasion d'adopter les innovations selon ses besoins, en fonction des capacités internes et à son propre rythme. La conversion à SAP S/4HANA devrait avoir lieu entre 2019 et 2021. Il est primordial de planifier et d'allouer comme il convient les ressources nécessaires à la conception, à la mise en œuvre et à l'expérimentation du système en temps voulu, afin d'assurer la continuité des fonctions essentielles.
- d) **Renforcement de la posture de cybersécurité de l'Organisation en ce qui concerne les systèmes de données.** Les ressources additionnelles permettront à l'Organisation de continuer de mettre en œuvre ses mesures en cours visant à obtenir le matériel, le logiciel et les ressources humaines nécessaires pour gérer les risques de sécurité informatique et renforcer les capacités permettant de faire face aux défis connexes.

- e) **Renforcement de la capacité de la Division de la gestion des ressources humaines en matière de recrutement et de gestion des résultats du personnel.** L'Organisation souhaite améliorer ses processus d'évaluation et de recrutement, en particulier pour répondre aux besoins de personnel, développer les compétences appropriées et améliorer les résultats et le perfectionnement du personnel, conformément aux objectifs institutionnels. Cette initiative vise à renforcer les systèmes de gestion des résultats et d'e-recrutement, afin que l'OIM soit mieux à même d'attirer et de recruter les bonnes personnes aux bons postes, et d'articuler les stratégies organisationnelles avec les objectifs et résultats personnels.
- f) **Renforcement de l'infrastructure de données de l'OIM afin de promouvoir l'analyse en libre-service dans le but d'éclairer les décisions administratives et de fournir des informations d'ordre organisationnel.** L'OIM cherche à moderniser ses systèmes d'analyse de données et d'informatique décisionnelle pour permettre aux utilisateurs sans connaissances spécialisées d'effectuer et de visualiser rapidement et aisément des analyses de données complexes en temps réel, conformément aux dispositions relatives à la gouvernance et à la sécurité des données. Cette initiative permettra de réduire les coûts transactionnels et d'améliorer l'interopérabilité, la collaboration, l'efficacité et la productivité.
- g) **Renforcement de la gestion et de la gouvernance des achats et de la chaîne d'approvisionnement.** Dans le contexte de l'examen en cours de la gouvernance interne, cette initiative vise à améliorer les résultats, l'efficacité opérationnelle et l'efficacité des achats et de la chaîne d'approvisionnement, par un renforcement des fonctions, politiques et procédures d'achat et d'approvisionnement ; par une rationalisation des processus de fonctionnement administratifs ; et par une automatisation des transactions et des mesures de résultats dans le domaine des achats et de la chaîne d'approvisionnement. Cette initiative aidera tous les bureaux de l'OIM qui appliquent des processus d'achat et de la chaîne d'approvisionnement, en renforçant les synergies et en améliorant les services d'achat et la réactivité de la chaîne d'approvisionnement sous l'angle de l'exécution des programmes/projets, de l'excellence opérationnelle et de l'efficacité des contrôles.
- h) **Cadre de gouvernance interne.** Cette initiative vise à renforcer le fonctionnement général de l'Organisation en favorisant des améliorations constantes et permettant à l'OIM de répondre aux besoins et aux attentes des États Membres, des donateurs, des bénéficiaires et d'autres parties prenantes clés, préservant ainsi sa capacité de s'acquitter de son mandat. À cette fin, un cadre de gouvernance interne est en cours d'élaboration, qui doit améliorer l'efficacité, l'efficacité, la souplesse, la cohérence, la responsabilité et la transparence dans l'ensemble de l'Organisation. L'Administration a identifié des mesures initiales à prendre qui nécessitent des investissements non récurrents et permettront d'établir des points de référence essentiels dans des domaines clés, ce qui appuiera et facilitera l'application du cadre à d'autres domaines à l'avenir. Des facteurs tels que l'urgence d'une réforme, les risques associés aux domaines retenus et l'effort requis ont également été pris en compte dans la hiérarchisation des activités.
15. Les sources et l'application des revenus de soutien opérationnel sont présentées en détail à la page suivante.

SOURCES ET APPLICATION DES REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL

TABLEAU RÉCAPITULATIF (en dollars É.-U.)

Sources	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1)	Révision	Prévisions révisées Coût total
REVENUS PROVENANT DE LA COMMISSION POUR FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS AUX PROJETS			
Commission pour frais généraux	74 800 000	1 000 000	75 800 000
Partie de la commission pour frais généraux destinée à couvrir les dépenses de sécurité du personnel	14 500 000	(1 000 000)	13 500 000
Total des revenus provenant de la commission pour frais généraux liés aux projets	89 300 000		89 300 000
REVENUS DIVERS			
Contributions sans affectation spéciale	2 500 000		2 500 000
Intérêts créditeurs	4 200 000		4 200 000
Total des revenus divers	6 700 000		6 700 000
Prélèvement sur le mécanisme de réserve de RSO		4 800 000	4 800 000
Total	96 000 000	4 800 000	100 800 000

Application	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1)	Révision	Prévisions révisées Coût total
REVENUS PROVENANT DE LA COMMISSION POUR FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS AUX PROJETS			
Personnel et services du Siège	16 120 000	(213 000)	15 907 000
Personnel et services des centres administratifs	13 158 000	106 000	13 264 000
Personnel et services des bureaux régionaux	26 581 000		26 581 000
Personnel et services des bureaux spéciaux de liaison	1 467 000	107 000	1 574 000
Personnel et services des bureaux de pays	6 187 000		6 187 000
Centre africain de renforcement des capacités	487 000		487 000
Centre mondial d'analyse des données sur la migration	770 000		770 000
Activités et appuis à l'échelle mondiale	2 180 000		2 180 000
Technologie de l'information	3 850 000		3 850 000
Sécurité du personnel	13 500 000		13 500 000
Activités et structures non inscrites au budget	3 500 000		3 500 000
Renforcement des capacités de coordination et de formulation de politiques	1 500 000		1 500 000
Total des revenus provenant de la commission pour frais généraux liés aux projets	89 300 000		89 300 000
REVENUS DIVERS			
Fonds de l'OIM pour le développement – première ligne de crédit	1 400 000		1 400 000
Fonds de l'OIM pour le développement – deuxième ligne de crédit	5 300 000		5 300 000
Total des revenus divers	6 700 000		6 700 000
Utilisation du prélèvement sur le mécanisme de réserve de RSO aux fins des initiatives proposées		4 800 000	4 800 000
Total	96 000 000	4 800 000	100 800 000

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FINANCEMENT



OPÉRATIONS

(montants exprimés en dollars É.-U.)

16. La partie opérationnelle du budget est financée par les contributions volontaires.

INTRODUCTION

17. La partie opérationnelle du budget, qui avait été initialement approuvée à hauteur de 1 011,7 millions de dollars É.-U., a été augmentée de 648,4 millions de dollars É.-U. pour atteindre environ 1 660,1 millions de dollars É.-U., essentiellement en raison de la mise en œuvre de nouveaux projets et du développement de certaines activités en cours depuis l'approbation du document C/109/6/Rev.1. Cet accroissement est notable en raison de nouvelles activités ou du développement d'activités dans les domaines suivants : préparation aux situations d'urgence et aide d'urgence, assistance sanitaire destinée aux populations migrantes vivant une situation de crise, aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements, protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et lutte contre la traite, gestion de l'immigration et des frontières, et contributions sans affectation spéciale. Des précisions sur ces changements et d'autres faits nouveaux sont données dans les sections correspondantes de la partie II du présent document.

COMMISSION POUR FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS AUX PROJETS

18. Conformément à la résolution n° 1265 sur le financement de la structure de base, adoptée par le Conseil le 26 novembre 2013, le taux actuel de la commission pour frais généraux liés aux projets est de 7 % ; un taux inférieur peut toutefois être appliqué aux fonds bilatéraux provenant d'États Membres en développement qui demandent à l'OIM une assistance technique pour mettre en œuvre des projets de développement nationaux, ainsi qu'aux fonds de « transfert », pour lesquels l'intervention de l'OIM consiste simplement à transférer des fonds à une autre entité.

19. Le montant projeté de la commission pour frais généraux liés aux projets pour 2019 s'élève à 89,3 millions de dollars É.-U.. Les taux antérieurs continuent d'être appliqués dans le cas de quelques projets négociés avant l'adoption du nouveau taux.

20. L'Administration applique un dispositif pour allouer les fonds en toute transparence et faire rapport sur la partie de la commission pour frais généraux affectée au mécanisme de sécurité du personnel.

21. Le tableau ci-après présente les revenus que l'Administration compte tirer des différents taux de commission pour frais généraux. Au vu du niveau d'activités, le montant prévisionnel des revenus provenant de la commission pour frais généraux devrait être suffisant pour atteindre l'objectif de 89,3 millions de dollars É.-U. inscrit au budget de l'exercice. Le tableau figurant dans le Programme et Budget pour 2019 (document C/109/6/Rev.1) est également reproduit aux fins de comparaison.

22. Conformément à la résolution du Comité permanent des programmes et des finances n° 18 relative aux dispositions et pratiques budgétaires, adoptée le 27 juin 2018, si les revenus de soutien opérationnel effectifs sont, à la fin de l'exercice, supérieurs au montant inscrit au budget, la différence sera affectée à la deuxième ligne de crédit du Fonds de l'OIM pour le développement, à la sécurité du personnel et au comblement de déficits imprévus ; après quoi, tout solde restant sera porté au crédit du mécanisme de réserve de RSO.

23. L'Organisation continue de convertir les projets au taux de la commission pour frais généraux de 7 % approuvé par les États Membres conformément à la résolution du Conseil n° 1265 du 26 novembre 2013.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA COMMISSION POUR FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS AUX PROJETS

Taux de la commission pour frais généraux	Budget total pour 2019 en millions de dollars É.-U.	% du budget total pour 2019	Dépenses administratives et de personnel inscrites au budget total pour 2019 en millions de dollars É.-U.	Commission pour frais généraux pour 2019 en millions de dollars É.-U.
9,5 % des dépenses administratives/de personnel	1,0	0,1 %	0,0	-
12 % des dépenses administratives/de personnel	218,3	13,1 %	91,3	11,0
5 % des dépenses totales	77,5	4,7 %	41,9	3,7
7 % des dépenses totales	1 146,9	69,1 %	336,9	65,6
Entre 0 et 4 %	216,4	13,0 %	19,8	1,8
TOTAL	1 660,1	100 %	489,9	82,1
Montant nécessaire pour que les revenus provenant de la commission pour frais généraux atteignent le niveau projeté pour 2019				7,2
TOTAL	1 660,1	100 %	489,9	89,3

Note : Les projets/financements nouveaux et additionnels doivent permettre de dégager 7,2 millions de dollars É.-U. en 2019 pour atteindre le niveau des revenus tirés de la commission pour frais généraux projeté à 89,3 millions de dollars É.-U.. Les fonds confirmés tirés de la commission pour frais généraux de 82,1 millions de dollars É.-U. proviennent de projets en cours, qui continuent d'être soumis à un taux de commission convenu par le passé jusqu'à leur achèvement ou jusqu'à ce qu'ils puissent être convertis au nouveau taux. Les effets de l'augmentation de la commission pour frais généraux à 7 % se feront sentir graduellement, à mesure qu'elle est appliquée aux nouveaux projets.

24. Aux fins de comparaison, le tableau figurant dans le document C/109/6/Rev.1 est reproduit ci-dessous.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA COMMISSION POUR FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS AUX PROJETS (DOCUMENT C/109/6/Rev.1)

Taux de la commission pour frais généraux	Budget total pour 2019 en millions de dollars É.-U.	% du budget total pour 2019	Dépenses administratives et de personnel inscrites au budget total pour 2019 en millions de dollars É.-U.	Commission pour frais généraux pour 2019 en millions de dollars É.-U.
9,5 % des dépenses administratives/de personnel	1,0	0,1 %	0,0	0,0
12 % des dépenses administratives/de personnel	306,7	30,3 %	110,1	13,2
5 % des dépenses totales	77,3	7,6 %	41,6	3,7
7 % des dépenses totales	492,4	48,7 %	161,8	29,9
Entre 0 et 4 %	134,3	13,3 %	7,4	0,3
TOTAL	1 011,7	100 %	320,9	47,1
Montant nécessaire pour que les revenus provenant de la commission pour frais généraux atteignent le niveau projeté pour 2019				42,2
TOTAL	1 011,7	100 %	320,9	89,3

FINANCEMENT DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET

25. Les contributions à la partie opérationnelle du budget comprennent :

- Les **contributions à affectation spéciale** pour des programmes et des projets spécifiques, et les remboursements effectués par les gouvernements, les migrants, les répondants, les agences bénévoles et autres ;
- Les **contributions sans affectation spéciale** versées par les gouvernements/donateurs
- Les **intérêts créditeurs**

26. Le tableau ci-dessous résume, par source de fonds, les contributions volontaires escomptées en 2019.

	Dollars É.-U.	Dollars É.-U.
Total de la partie opérationnelle du budget		1 660 100 000
Contributions à affectation spéciale		
Contributions à affectation spéciale et remboursements escomptés des gouvernements, des institutions intergouvernementales, des migrants, des répondants, des agences bénévoles et autres	1 475 612 000	
Fonds de prêt aux réfugiés (principalement le Gouvernement des États-Unis)	158 200 000	
Total des contributions à affectation spéciale		1 633 812 000
Contributions sans affectation spéciale		22 088 000
Intérêts créditeurs		4 200 000
TOTAL DES RESSOURCES ESCOMPTÉES		1 660 100 000

27. On trouvera en pages 35 et 36 la ventilation des sources de financement de la partie opérationnelle du budget.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ESCOMPTÉES À LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET

28. La liste actualisée des contributions volontaires escomptées des États Membres et d'autres donateurs pour la mise en œuvre de projets au titre de la partie opérationnelle du budget pour 2019 figure aux pages 35 et 36. Une partie des contributions à affectation spéciale concerne les services remboursables liés au transport qui sont fournis dans le cadre des programmes de réinstallation, le reste étant appliqué directement aux projets auxquels les fonds ont été affectés. Dans certains cas, les ressources financières réservées par les donateurs en 2018 à des initiatives spécifiques n'ont pas été complètement utilisées ou engagées dans le courant de l'exercice. Les fonds restants ont donc été reportés sur 2019 pour assurer la continuité de la mise en œuvre des projets, et apparaissent en tant que ressources inscrites au budget.

29. Les chiffres de la colonne « Contributions sans affectation spéciale » sont le résultat de discussions spécifiques, de notifications reçues et d'accords conclus avec des États Membres.

30. Étant donné que l'OIM ne possède que des ressources financières limitées pouvant être utilisées de manière flexible pour répondre à des questions migratoires ou mettre en œuvre des initiatives institutionnelles stratégiques, l'Administration continue d'inciter les États Membres à envisager de verser des contributions volontaires sans affectation spéciale à l'Organisation. Un tel financement permet à l'Organisation d'être mieux à même d'adapter ses stratégies et ses priorités à des schémas migratoires en constante évolution.

31. Indéniablement, le phénomène migratoire a de profondes incidences, qui se font sentir dans tous les pays à des degrés divers, si bien qu'une approche concertée à l'échelle mondiale est nécessaire pour faire face aux questions qu'il soulève. La complexité et la portée croissantes du phénomène migratoire exigent d'adopter une approche ciblée qui s'appuie sur des ressources suffisantes permettant à l'Organisation d'appuyer les efforts mis en œuvre par les gouvernements et d'autres parties prenantes pour trouver des solutions durables. C'est pourquoi l'Administration remercie les gouvernements donateurs d'avoir mis à sa disposition des fonds sans affectation spéciale pour qu'elle puisse renforcer des fonctions essentielles. Elle continuera à examiner avec les États Membres les possibilités de contributions financières générales capables d'aider l'OIM à faire face aux divers défis que pose la migration à tous les pays sur tous les continents.

**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ESCOMPTÉES
À LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET POUR 2019**

	Contributions sans affectation spéciale/intérêts créditeurs Dollars É.-U.	Contributions à affectation spéciale Dollars É.-U.	Total Dollars É.-U.
ÉTATS MEMBRES			
Argentine		12 540 300	12 540 300
Australie		59 413 600	59 413 600
Autriche ^a	40 000	2 398 400	2 438 400
Azerbaïdjan		20 900	20 900
Belgique ^a	1 120 000	7 571 100	8 691 100
Belize		5 600	5 600
Bosnie-Herzégovine		62 500	62 500
Bulgarie ^a		1 513 400	1 513 400
Canada		62 217 300	62 217 300
République centrafricaine		60 000	60 000
Tchad		2 490 500	2 490 500
Chili		824 600	824 600
Chine		126 600	126 600
Colombie		24 710 700	24 710 700
Costa Rica		5 600	5 600
Croatie ^a		442 800	442 800
Chypre ^a		528 200	528 200
Tchéquie ^a		102 700	102 700
Danemark ^a	3 811 600	2 803 400	6 615 000
République dominicaine		5 600	5 600
El Salvador		5 600	5 600
Estonie ^a		348 700	348 700
Finlande ^a		6 128 700	6 128 700
France ^a		6 902 000	6 902 000
Allemagne ^a		111 581 600	111 581 600
Grèce ^a		5 704 800	5 704 800
Guatemala		5 600	5 600
Honduras		5 600	5 600
Hongrie ^a		124 500	124 500
Islande		298 100	298 100
Irlande ^a		2 175 400	2 175 400
Italie ^a		31 451 300	31 451 300
Japon		19 160 000	19 160 000
Lettonie ^a		114 700	114 700
Lituanie ^a		314 100	314 100
Luxembourg ^a		256 000	256 000
Îles Marshall		85 600	85 600
Mexique		38 600	38 600
Myanmar		388 200	388 200
Pays-Bas ^a	3 750 000	39 569 100	43 319 100
Nouvelle-Zélande		1 166 200	1 166 200
Nicaragua		5 600	5 600
Norvège	1 756 200	14 400 500	16 156 700
Panama		5 600	5 600

suite en page suivante

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ESCOMPTÉES
À LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET POUR 2019 (suite)

	Contributions sans affectation spéciale/intérêts créditeurs Dollars É.-U.	Contributions à affectation spéciale Dollars É.-U.	Total Dollars É.-U.
ÉTATS MEMBRES (suite)			
Paraguay		942 500	942 500
Pérou		102 295 800	102 295 800
Philippines		4 180 500	4 180 500
Pologne ^a		400 400	400 400
Portugal ^a	227 500		227 500
République de Corée		3 913 700	3 913 700
Roumanie ^a		436 100	436 100
Serbie		67 800	67 800
Slovaquie ^a		1 005 800	1 005 800
Espagne ^a		1 403 700	1 403 700
Suède ^a	5 492 700	17 903 900	23 396 600
Suisse		11 482 500	11 482 500
Thaïlande		960 000	960 000
Turquie		5 544 500	5 544 500
Royaume-Uni ^a	3 890 000	61 147 400	65 037 400
États-Unis d'Amérique	2 000 000	394 786 200	396 786 200
Uruguay		585 600	585 600
Total – États Membres	22 088 000	1 025 136 300	1 047 224 300
AUTRES			
Koweït		8 212 500	8 212 500
Arabie saoudite		1 718 600	1 718 600
Émirats arabes unis		378 900	378 900
Kosovo ^b		920 100	920 100
Organismes des Nations Unies		119 583 200	119 583 200
Union européenne ^a		318 421 800	318 421 800
Remboursements des prêts consentis à des réfugiés		54 000 000	54 000 000
Migrants, répondants, agences bénévoles et autres		103 171 900	103 171 900
Secteur privé		2 228 700	2 228 700
Intérêts produits par le Fonds de dotation Sasakawa		40 000	40 000
Intérêts créditeurs	4 200 000		4 200 000
Total général	26 288 000	1 633 812 000	1 660 100 000

^a Les contributions de l'Union européenne et des États Membres de l'OIM au sein de l'Union européenne s'élèvent au total à 639 081 800 dollars É.-U..

^b Les références au Kosovo doivent être comprises à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

SERVICES/APPUI



TABLEAU SYNOPTIQUE

OPÉRATIONS : financées par les contributions volontaires

SERVICES/APPUIS	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Révision	Prévisions révisées Coût total
	Dollars É.-U.	Dollars É.-U.	Dollars É.-U.
I. Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	394 668 000	428 783 900	823 451 900
II. Migration et santé	104 847 400	57 789 400	162 636 800
III. Migration et développement	116 759 300	8 311 400	125 070 700
IV. Migration régulée	324 485 400	119 241 000	443 726 400
V. Migration assistée	47 956 400	12 458 400	60 414 800
VI. Politiques, recherche et communication en matière migratoire	2 986 500	2 646 300	5 632 800
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations	6 641 200	4 816 000	11 457 200
VIII. Appui aux programmes de caractère général	13 401 800	14 307 600	27 709 400
TOTAL	1 011 746 000	648 354 000	1 660 100 000

I. GESTION DES MOUVEMENTS ET DES MIGRATIONS DANS LES SITUATIONS D'URGENCE ET D'APRÈS-CRISE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
I.1 Aide à la réinstallation	217 182 400	75 393 800	121 340 100	10 068 900	206 802 800
I.2 Aide au rapatriement	29 716 500	7 717 200	19 514 300	1 909 700	29 141 200
I.3 Préparation aux situations d'urgence et aide d'urgence	42 408 600	97 830 700	237 101 400	20 465 800	355 397 900
I.4 Aide à la transition et à la stabilisation	101 691 900	55 267 200	155 771 600	11 041 500	222 080 300
I.5 Soutien en matière électorale	3 668 600	198 100	9 354 000	477 600	10 029 700
Total	394 668 000	236 407 000	543 081 400	43 963 500	823 451 900

35. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2019 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2019 (C/109/6/Rev.1) par le Conseil, en novembre 2018.

36. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 394,7 millions de dollars É.-U. à 823,5 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 428,8 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement l'aide humanitaire fournie aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux communautés touchées par les conflits au Bangladesh, en Iraq, au Niger, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen ; l'aide aux migrants en détresse en Grèce ; ainsi que les activités de stabilisation communautaire menées en Colombie, en Iraq, en Somalie et au Yémen.

I.1 Aide à la réinstallation

Programme/Projet	Objectifs
I.1 Aide à la réinstallation	<p>Conformément aux accords de coopération conclus avec les pays hôtes, et en étroite collaboration avec le HCR et d'autres organismes internationaux, des organisations gouvernementales, des ONG et des répondants privés, une assistance sera fournie pour réinstaller quelque 87 000 personnes en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Europe, ainsi qu'en Asie et Océanie, au titre de divers programmes de réinstallation en 2019. Ces réinstallations englobent une aide internationale au voyage depuis le pays de départ via des points de transit et jusqu'à destination finale. Elles sont organisées avec le concours du réseau mondial de bureaux extérieurs de l'Organisation.</p> <p>Les dépenses liées à la réinstallation des personnes remplissant les conditions requises sont généralement supportées par les gouvernements concernés selon une formule de remboursement intégral. Les migrants sont soumis à une évaluation sanitaire, assurée par l'OIM ou par un groupe de médecins agréés, à la demande des gouvernements de certains pays de réinstallation. Les dépenses liées au regroupement familial sont supportées par les répondants. En raison de la structure financière de certains de ces projets, les dépenses liées à l'évaluation sanitaire devant déterminer l'aptitude au voyage sont intégrées dans ce secteur de programme.</p> <p>Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10, 11	<p>Prévisions initiales : 217 182 400 Révision : (10 379 600) Ressources inscrites au budget : 206 802 800</p>
Aide à la réinstallation	Total des ressources inscrites au budget : 206 802 800

I.2 Aide au rapatriement

Programme/Projet	Objectifs
I.2.1 Aide générale au rapatriement	<p>Fournir une aide au rapatriement volontaire aux personnes en Afrique et en Amérique latine qui sont désireuses de retourner dans leur pays d'origine. L'OIM prévoit en outre de faciliter le rapatriement volontaire de réfugiés au titre de l'accord-cadre passé avec le HCR.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 432 800

Programme/Projet	Objectifs
I.2.2 Protection des migrants en situation de vulnérabilité et stabilisation communautaire en Libye	<p>Offrir aux migrants en situation de vulnérabilité et à d'autres populations touchées par la crise en Libye l'aide et la protection dont ils ont besoin de toute urgence, et améliorer la cohésion sociale grâce à une aide au retour volontaire et à la réintégration, à la distribution d'articles non alimentaires, à l'amélioration des données sur la migration et de la communication sur les flux migratoires, et au renforcement des capacités des parties prenantes. Le projet vise, en outre, à lutter contre la migration irrégulière en Méditerranée au départ de la Libye et aux difficultés qui en résultent pour les migrants et les institutions libyennes, et à répondre aux effets de l'instabilité persistante et de la situation économique difficile dans laquelle se trouvent les migrants et les communautés d'accueil, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les migrants de retour au pays.</p> <p>Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 10, 11	<p>Prévisions initiales : 26 966 200 Révision : (991 300) Ressources inscrites au budget : 25 974 900</p>
I.2.3 Facilitation du retour et de la réintégration durables à Sri Lanka	<p>Permettre le retour et la réintégration durables des réfugiés sri-lankais grâce à des mesures de sensibilisation, d'établissement de profils, d'enregistrement et à d'autres services d'appui avant le départ associés à la fourniture de services de soutien communautaire et individuel à l'arrivée et après l'arrivée.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est en cours et n'a pas été révisé.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 2 317 500
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
I.2.4 Facilitation du retour volontaire de réfugiés du Myanmar en Thaïlande	Faciliter le rapatriement librement consenti de réfugiés par la fourniture d'une aide au retour au départ des abris temporaires jusqu'aux points de passage désignés sur la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 416 000
Aide au rapatriement	Total des ressources inscrites au budget : 29 141 200

I.3 Préparation aux situations d'urgence et aide d'urgence

Programme/Projet	Objectifs
I.3.1 Renforcement de la convergence à l'échelle régionale en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de données	<p>Contribuer à une meilleure compréhension des tendances et schémas migratoires afin d'éclairer les politiques ciblées et les interventions humanitaires, en renforçant la collecte, l'analyse et la diffusion de données parmi les parties prenantes.</p> <p>Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.</p>
Stratégie de l'OIM : 7, 9	<p>Prévisions initiales : 1 800 700 Révision : (245 000) Ressources inscrites au budget : 1 555 700</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.3.2 Renforcement des capacités permettant aux gouvernements de se préparer en prévision de déplacements provoqués par une crise, d'y répondre et de les gérer, et amélioration de la compréhension des schémas de mobilité dans les pays de la CEDEAO	Aider les autorités nationales des pays de la CEDEAO et des ONG locales à gérer les déplacements à la faveur d'activités de renforcement des capacités ; et développer la cartographie des déplacements et des mouvements de population par des formations sur le terrain consacrées à la Matrice de suivi des déplacements, destinées aux autorités nationales et à des ONG locales. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 36 900
I.3.3 Surveillance de la situation des populations déplacées vulnérables au Burundi	Améliorer l'efficacité et la pertinence de l'aide humanitaire fournie aux populations déplacées extrêmement vulnérables au Burundi, en établissant le profil des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et de leurs besoins humanitaires à l'aide de la Matrice de suivi des déplacements. D'autres composantes du projet consistent à recueillir et à communiquer, en temps voulu et avec précision, des données sur la situation des populations déplacées, et à mettre en place une voie de communication bidirectionnelle avec les bénéficiaires pour leur permettre de mieux comprendre les interventions humanitaires. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 4, 5, 9	Prévisions initiales : 2 098 800 Révision : 1 700 000 Ressources inscrites au budget : 3 798 800
I.3.4 Fourniture d'un soutien en matière d'abris d'urgence en République centrafricaine	Appuyer l'intervention d'urgence à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants de retour dans le sud-est de la République centrafricaine par la fourniture d'abris d'urgence et l'amélioration des sites pour les bénéficiaires. Ce projet doit améliorer la réponse humanitaire, renforcer la capacité des populations touchées à faire face et à jeter les bases de solutions durables. Une attention sera également portée à la protection des populations touchées par la crise. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 6, 9, 10	Prévisions initiales : 90 100 Révision : 2 384 100 Ressources inscrites au budget : 2 474 200
I.3.5 Protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays qui sont vulnérables en République démocratique du Congo	Fournir une aide humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux réfugiés et aux communautés touchées par le conflit en République démocratique du Congo, en améliorant l'accès aux soins de santé primaire vitaux, aux installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, aux abris et aux articles non alimentaires. Ce projet consistera, en outre, à protéger les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en situation de vulnérabilité, par la fourniture d'une aide humanitaire adaptée, par l'amélioration des systèmes de prévention à l'échelle locale, et par un soutien pour surveiller et comprendre les mouvements des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants de retour grâce à la mise en œuvre de la Matrice de suivi des déplacements. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 9, 10	Prévisions initiales : 645 500 Révision : 3 292 100 Ressources inscrites au budget : 3 937 600

Programme/Projet	Objectifs
I.3.6 Fourniture d'abris d'urgence et d'articles non alimentaires aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en Éthiopie	<p>Fournir une aide vitale en matière d'abris et d'articles non alimentaires et dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène aux familles extrêmement vulnérables touchées par les catastrophes naturelles et le conflit en Éthiopie, et améliorer la gestion de l'information sur les catastrophes et les déplacements, ainsi que des mécanismes d'orientation. Ce projet contribuera, en outre, à l'amélioration des conditions de vie et de l'autosuffisance des réfugiés et des communautés d'accueil.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 9, 10	Prévisions initiales : 2 539 600 Révision : 7 247 700 Ressources inscrites au budget : 9 787 300
I.3.7 Soutien aux enfants déplacés dans les situations d'urgence au Mozambique	<p>Fournir une aide au Gouvernement du Mozambique en renforçant le système d'orientation et en apportant un soutien psychosocial aux victimes de la traite et à leur famille, ainsi qu'aux enfants migrants non accompagnés dans les situations d'urgence. Ce projet contribuera, en outre, à la prévention de la traite des enfants au Mozambique. Une autre composante de ce projet vise à poursuivre la mise en œuvre de la Matrice de suivi des déplacements, afin de recueillir, d'analyser et de diffuser des informations qui permettront de déterminer la taille des populations déplacées et d'accueil dans la province de Cabo Delgado, les endroits où elles se trouvent et, surtout, leurs besoins et vulnérabilités.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 77 000 Révision : 112 500 Ressources inscrites au budget : 189 500
I.3.8 Réponse humanitaire à la crise au Nigéria	<p>Appuyer et faciliter les efforts déployés par le Gouvernement du Nigéria pour faire face à la situation d'urgence dans le pays, et fournir une assistance directe, y compris en matière d'abris, d'eau, d'assainissement, d'hygiène, de santé mentale et de soutien psychosocial, aux populations touchées par la crise, en particulier les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en situation de vulnérabilité et les migrants de retour. Ce projet contribue également au renforcement des capacités des autorités nationales et des partenaires sectoriels en matière de gestion des déplacements et des catastrophes, et appuie la mise en place de pôles humanitaires afin de garantir une présence humanitaire.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 2 544 100 Révision : 14 830 800 Ressources inscrites au budget : 17 374 900

Programme/Projet		Objectifs
I.3.9	Intervention humanitaire multisectorielle à l'intention de populations déplacées et de communautés d'accueil au Soudan du Sud	Fournir des services vitaux en matière de santé, d'eau, d'assainissement, d'hygiène, d'abris, d'articles non alimentaires et de coordination et de gestion des camps, aux populations déplacées en situation de vulnérabilité et aux communautés d'accueil dans des endroits prioritaires au Soudan du Sud. En outre, ce projet fournit des services relatifs à la Matrice de suivi des déplacements et met en place une procédure simple et souple de demande de subventions et de décaissements qui permettra de mener des interventions humanitaires vitales dans des lieux frappés par une crise soudaine. Une autre composante de ce projet vise à prévenir et à combattre la violence sexiste en s'attaquant aux causes de la violence et en améliorant les services de prévention et de protection. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Prévisions initiales : 12 365 100 Révision : 15 566 400 Ressources inscrites au budget : 27 931 500
I.3.10	Aide humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux réfugiés et aux populations touchées par le conflit au Soudan	Fournir une aide humanitaire, y compris des articles non alimentaires et des kits d'abri, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux réfugiés sud-soudanais et aux populations touchées par le conflit au Soudan, et améliorer l'efficacité et la pertinence de l'aide humanitaire ciblée. Une autre composante de ce projet consiste à renforcer les capacités institutionnelles de gestion des catastrophes des partenaires humanitaires en leur communiquant en temps utile des informations exactes sur les populations touchées, et à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans des conditions sûres. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 6, 8, 9, 10		Prévisions initiales : 279 700 Révision : 2 034 700 Ressources inscrites au budget : 2 314 400
I.3.11	Renforcement de la fourniture de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène en Ouganda	Mener une action humanitaire coordonnée en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil en Ouganda, en prêtant une attention plus particulière à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène afin de réduire le risque de maladies connexes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 686 600
I.3.12	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées en Iraq	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays présentes dans les zones touchées par le conflit en Iraq en leur fournissant une aide humanitaire vitale sous la forme d'articles non alimentaires, et améliorer les capacités permettant à la communauté humanitaire de surveiller et de comprendre les mouvements des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants de retour grâce à la mise en œuvre de la Matrice de suivi des déplacements. Ce projet doit aussi améliorer l'accès aux services afférents à la protection de l'enfance, à la violence sexiste et à la santé mentale. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 6, 9		Prévisions initiales : 3 201 900 Révision : 17 929 900 Ressources inscrites au budget : 21 131 800

Programme/Projet	Objectifs
I.3.13 Intervention humanitaire en République arabe syrienne	<p>Apporter un soutien en vue de répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en situation de vulnérabilité dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, en fournissant une aide en matière de protection respectueuse de la dignité humaine sous la forme d'abris et d'installations de santé, d'assainissement et d'hygiène destinés aux membres de groupes sectoriels qui établissent ou élargissent des sites d'accueil/de transit et d'autres sites à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans le nord-ouest du pays. Ce projet fournira une aide alimentaire d'urgence, des kits d'articles non alimentaires pour l'hiver, des vêtements d'hiver et du matériel d'isolation des tentes, afin de répondre aux besoins urgents en matière de préparation pour l'hiver. Il renforcera en outre les capacités des partenaires communautaires locaux en matière de gestion des catastrophes et des déplacements.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p>Prévisions initiales : 468 600 Révision : 23 270 100 Ressources inscrites au budget : 23 738 700</p>
I.3.14 Aide humanitaire à l'intention de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et de communautés touchées par le conflit au Yémen	<p>Fournir une aide humanitaire à des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à des communautés touchées par le conflit au Yémen, en améliorant l'accès à l'eau potable, en encourageant l'hygiène, en apportant une aide alimentaire et en ouvrant des dispensaires itinérants permettant de fournir une aide sanitaire d'urgence. En outre, ce projet fournira du matériel pour abris d'urgence, des articles non alimentaires et des services élémentaires d'entretien des sites, y compris la remise en état de points d'eau et de systèmes d'assainissement, et permettra d'assurer la gestion de l'information grâce à la mise en place d'outils de la Matrice de suivi des déplacements. Par ailleurs, une aide en matière de protection sera fournie, qui consistera notamment à organiser l'évacuation humanitaire de migrants éthiopiens en détresse et le retour spontané assisté de réfugiés somaliens au Yémen.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p>Prévisions initiales : 5 776 800 Révision : 40 730 100 Ressources inscrites au budget : 46 506 900</p>
I.3.15 Gestion aux fins de préparation aux situations d'urgence en Haïti	<p>Appuyer la gestion et la manutention des stocks d'articles non alimentaires aux fins de prépositionnement d'articles dans quatre centres logistiques d'urgence situés à Port-au-Prince, Gonaïves, Jérémie et Les Cayes, en Haïti. Ce projet garantira l'acheminement rapide d'articles non alimentaires dans tout le pays pour un maximum de 10 000 familles. En outre, ce projet appuiera la fourniture d'abris et d'articles non alimentaires aux populations les plus vulnérables touchées par le tremblement de terre.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9, 10	<p>Prévisions initiales : 932 500 Révision : 751 100 Ressources inscrites au budget : 1 683 600</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.3.16 Préparation des interventions en cas de catastrophe et secours d'urgence dans les États fédérés de Micronésie	Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement des États fédérés de Micronésie dans le domaine de l'atténuation des catastrophes, des secours et de la reconstruction, en coordination avec d'autres organisations internationales et des organismes publics locaux, et aider les gouvernements nationaux et les gouvernements des États à mettre en œuvre des stratégies nationales d'adaptation au climat et de réduction des risques de catastrophe. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 9	Prévisions initiales : 19 700 Révision : 312 400 Ressources inscrites au budget : 332 100
I.3.17 Aide humanitaire aux migrants afghans retournant au pays et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays	Appuyer le processus de retour de migrants afghans, la protection de ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité, y compris les mineurs non accompagnés et les femmes migrantes célibataires, ainsi que la création d'un environnement propre à favoriser le développement par des investissements dans le bassin de compétences du secteur public d'Afghanistan et à renforcer la réponse multipartite. Ce projet fournira, en outre, une aide d'urgence aux personnes exposées au risque de catastrophe naturelle ou de conflit, en renforçant les capacités des fonctionnaires gouvernementaux afghans et des organisations à base communautaire et en évaluant la mobilité des populations touchées à l'aide de la Matrice de suivi des déplacements. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 8, 9, 10	Prévisions initiales : 1 122 900 Révision : 6 398 600 Ressources inscrites au budget : 7 521 500
I.3.18 Aide humanitaire aux populations en situation de vulnérabilité au Bangladesh	Contribuer au Plan de réponse conjoint à la crise humanitaire des Rohingya au Bangladesh en fournissant une assistance de base, y compris des abris temporaires, des services élémentaires en matière d'entretien des sites ; de protection ; de santé ; d'eau, d'assainissement et d'hygiène ; de nourriture ; d'éducation préscolaire et de base ; et de compétences nécessaires à la vie courante. Ce projet contribue également à améliorer le soutien apporté aux ressortissants du Myanmar dépourvus de documents et à leurs communautés d'accueil au Bangladesh, et au renforcement des capacités des institutions locales. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 780 500 Révision : 54 585 500 Ressources inscrites au budget : 55 366 000
I.3.19 Renforcement des capacités en matière de coordination des camps au Népal	Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement du Népal en matière de préparation aux catastrophes en renforçant les capacités des premiers intervenants pour qu'ils puissent gérer les populations déplacées avec efficacité, conformément aux normes internationales et aux pratiques exemplaires, afin d'améliorer la qualité de vie des populations touchées par une crise humanitaire et de préserver leur dignité. Ce projet prévoit également la fourniture et la distribution d'abris et d'articles non alimentaires. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 83 700

Programme/Projet	Objectifs
I.3.20 Préparation aux catastrophes naturelles, intervention et redressement au Pakistan	Permettre aux autorités du Pakistan d'être mieux à même de réagir rapidement à une catastrophe naturelle et d'améliorer la conception des mesures de redressement de manière à réduire la vulnérabilité globale des communautés. Ce projet contribue également à la fourniture en temps voulu d'informations vitales par des voies de communication officielles et informelles. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 6 100 000
I.3.21 Renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe en République de Corée	Améliorer la conception commune des principes humanitaires et élargir les connaissances en matière de coordination et de gestion des camps grâce à des formations et un renforcement des capacités en République de Corée. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 265 800
I.3.22 Soutien humanitaire essentiel aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en Ukraine	Pouvoir aux besoins immédiats des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en situation de vulnérabilité et des migrants de retour, ainsi qu'à ceux d'autres communautés touchées par le conflit dans des zones identifiées en Ukraine. Ce projet apporte un soutien sous la forme d'une aide vitale à la préparation pour l'hiver et de possibilités de subsistance essentielles dans les zones choisies qui enregistrent un important afflux de migrants de retour. Il fournit, en outre, des articles non alimentaires vitaux et un appui en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène aux ménages les plus vulnérables dans l'est de l'Ukraine. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9, 10	Prévisions initiales : 492 100 Révision : 2 048 400 Ressources inscrites au budget : 2 540 500
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
I.3.23 Renforcement de la réponse humanitaire et développement des capacités dans le domaine des interventions d'urgence	Veiller à la bonne diffusion des études de cas sur les abris d'urgence aux fins de développement des capacités à l'échelle nationale, et consolider les mécanismes de mobilisation rapide en vue d'améliorer l'identification et le déploiement d'experts qualifiés venant renforcer les moyens des bureaux de pays qui répondent à une crise. Ce projet promouvra la réduction de la violence sexiste et l'amélioration de la riposte opérationnelle en la matière par la gestion des camps et l'aménagement des sites à l'échelle mondiale.
Stratégie de l'OIM : 3, 9	Ressources inscrites au budget : 6 523 400
I.3.24 Réponse régionale en faveur des migrants	Porter assistance aux migrants en situation de vulnérabilité provenant de la Corne de l'Afrique, et notamment à ceux originaires de Djibouti, de l'Éthiopie et de la Somalie qui migrent à destination et au départ du Yémen. Cette initiative veillera à ce qu'une assistance humanitaire et une protection soient fournies aux migrants et appuiera des approches durables et orientées vers le développement concernant le retour, la réintégration durable et la stabilisation communautaire. Le projet permettra en outre de mieux comprendre la migration et la mobilité des populations grâce à la collecte et à l'analyse de données sur les routes régionales.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 4 286 000

Programme/Projet		Objectifs
I.3.25	Intervention d'urgence à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des communautés d'accueil au Cameroun	Porter assistance aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux migrants de retour et aux communautés d'accueil au Cameroun, en fournissant du matériel pour abris d'urgence, des articles non alimentaires, un soutien aux moyens de subsistance et un soutien psychosocial.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 403 800
I.3.26	Aide d'urgence aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux migrants de retour et aux réfugiés au Tchad	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des migrants de retour et des réfugiés au Tchad en leur fournissant une aide d'urgence sous la forme d'articles non alimentaires, et améliorer les capacités permettant à la communauté humanitaire de surveiller et de comprendre les mouvements des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants de retour grâce à la mise en œuvre de la Matrice de suivi des déplacements.
Stratégie de l'OIM : 3		Ressources inscrites au budget : 2 498 700
I.3.27	Aide d'urgence au Lesotho	Contribuer à l'intervention d'urgence en portant assistance aux populations touchées par la sécheresse au Lesotho. Ce projet visera également à réduire les effets négatifs de la sécheresse sur les enfants et à fournir rapidement des services d'intervention, de secours et d'urgence aux victimes de la violence sexiste et de la traite des personnes.
Stratégie de l'OIM : 9, 11		Ressources inscrites au budget : 296 000
I.3.28	Aide humanitaire directe au Niger	Renforcer l'aide humanitaire directe dans la région de Diffa, au Niger, afin d'améliorer les conditions de vie des populations déplacées touchées, en fournissant des kits d'abris et d'articles non alimentaires, en renforçant la coordination et en offrant une protection accrue aux bénéficiaires en situation de vulnérabilité.
Stratégie de l'OIM : 9, 10		Ressources inscrites au budget : 1 341 000
I.3.29	Aide humanitaire à l'intention de migrants de retour, de réfugiés et de migrants somaliens	Appuyer l'intervention humanitaire multisectorielle dans les domaines de la coordination et de la gestion des camps, de la santé, de la nutrition ainsi que de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en renforçant et en développant à plus grande échelle l'aide humanitaire vitale en place et en instituant un système en matière de suivi des déplacements en Somalie pour combler les lacunes dans la gestion de l'information et renforcer l'efficacité des acteurs humanitaires dans les zones touchées par des déplacements dus aux catastrophes naturelles et le conflit. Ce projet doit aussi améliorer l'accès à des transports sûrs, à la protection et à des solutions durables des migrants de retour, des réfugiés et des migrants somaliens qui fuient la crise au Yémen. Il améliorera également l'accès des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des communautés d'accueil à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées, et promouvra de bonnes pratiques d'hygiène.
Stratégie de l'OIM : 9, 10		Ressources inscrites au budget : 7 635 400
I.3.30	Initiative régionale de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles	Assurer la mise en place durable de réseaux PSEA et de codes de conduite unifiés, d'initiatives de renforcement des capacités à l'intention des partenaires des Nations Unies et d'ONG, et d'activités de cartographie de la PSEA au titre du plan de mise en œuvre approuvé par le groupe de pilotage stratégique pour la région. Ce projet appuiera la mise en œuvre du plan d'action sur la PSEA dans les opérations menées en Iraq, en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et en Turquie sous la direction générale du coordonnateur régional des secours humanitaires.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 3 510 000

Programme/Projet		Objectifs
I.3.31	Réponse régionale aux migrations massives au départ de la République bolivarienne du Venezuela	Appuyer le plan d'action régional visant à renforcer la réponse régionale à la migration massive de ressortissants vénézuéliens. Ce plan porte sur la production et la diffusion de données, le renforcement des capacités et la coordination, la fourniture d'une assistance directe aux populations en situation de vulnérabilité, et l'intégration socioéconomique.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 9, 10		Ressources inscrites au budget : 7 106 600
I.3.32	Aide d'urgence aux Vénézuéliens touchés par la crise en Colombie	Apporter un soutien aux Vénézuéliens vulnérables en Colombie en leur fournissant une aide humanitaire intégrée, y compris des abris temporaires. Ce projet permettra aussi de renforcer l'environnement de protection des personnes déplacées en Colombie au départ de la République bolivarienne du Venezuela par une amélioration des processus de protection et en matière de documents, par des systèmes de réponse communautaires, par une capacité d'intervention gouvernementale accrue et par des efforts visant à réduire les risques de recrutement forcé d'enfants et de violence sexuelle et sexiste.
Stratégie de l'OIM : 1, 2		Ressources inscrites au budget : 1 811 300
I.3.33	Aide d'urgence aux personnes touchées par la tornade à Cuba	Offrir une aide et une protection immédiates aux populations touchées par la tornade dans cinq municipalités de Cuba, en fournissant des articles non alimentaires dans les abris collectifs, ainsi qu'aux personnes hébergées dans des familles d'accueil.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 154 300
I.3.34	Préparation et soutien en cas d'urgence en Dominique	Renforcer les capacités permettant au Gouvernement de la Dominique de faire face aux conséquences des ouragans récurrents, sous l'angle de la préparation aux situations d'urgence et de la réponse aux besoins vitaux des personnes déplacées. Une autre composante de ce projet consiste à fournir des articles non alimentaires aux populations déplacées en situation de vulnérabilité.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 733 700
I.3.35	Aide d'urgence aux Vénézuéliens touchés par la crise au Pérou	Répondre aux besoins humanitaires des populations vénézuéliennes à Tumbes, au Pérou, en fournissant une aide alimentaire dans les centres de transit et en assurant des hébergements temporaires et des moyens de transport permettant à la population cible de poursuivre le voyage de migration vers les principales villes de destination au Pérou.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 6, 9		Ressources inscrites au budget : 313 300
I.3.36	Aide d'urgence alimentaire et en matière d'abris en République bolivarienne du Venezuela	Aider les Vénézuéliens vulnérables en leur fournissant une aide alimentaire vitale et des trousseaux familiales, et en menant des interventions de protection essentielles en coordination avec les autorités nationales compétentes. Ce projet facilitera également la fourniture d'une assistance en espèces à des fins d'abri temporaire aux ressortissants vénézuéliens vulnérables qui vivent en dehors des centres d'hébergement désignés dans l'État du Roraima au Brésil.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 2 116 800
I.3.37	Initiative régionale sur les données aux fins d'analyse des migrations et des politiques migratoires	Renforcer la formulation et la mise en œuvre fondées sur des éléments factuels de politiques humanitaires et de développement et de programmes en matière de migration et de déplacements forcés en Asie et au Moyen-Orient.
Stratégie de l'OIM : 5, 6, 9		Ressources inscrites au budget : 3 254 900

Programme/Projet		Objectifs
I.3.38	Intervention d'urgence en faveur des populations touchées par le tremblement de terre et le tsunami en Indonésie	Appuyer la coordination et la gestion des camps et répondre aux besoins en matière d'abris d'urgence des populations qui résident dans les zones touchées par le tremblement de terre et le tsunami et dans les sites d'évacuation, en fournissant rapidement des informations multisectorielles, vitales, coordonnées et fondées sur les besoins dans la province du Sulawesi central en Indonésie.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 1 685 900
I.3.39	Soutien en matière d'abris en République démocratique populaire lao	Contribuer à la reconstruction d'abris améliorés pour les familles de retour touchées par les inondations en République démocratique populaire lao. Ce projet fait en sorte que le groupe sectoriel des abris d'urgence fournisse des données en temps réel, des produits d'information et un soutien en matière de coordination pour permettre aux partenaires et au Gouvernement de prendre des décisions en connaissance de cause, de veiller à ce que les besoins et les lacunes soient comblés sans délai, et de suivre l'état d'avancement du relèvement.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 6, 9		Ressources inscrites au budget : 16 300
I.3.40	Relèvement à la suite des inondations au Myanmar	Fournir une aide en matière de protection en renforçant les capacités d'urgence des formateurs selon une approche de la « formation de formateurs » ciblée sur les risques de la migration irrégulière et sur la lutte contre la traite après une catastrophe au Myanmar. Cette activité ciblera des acteurs sociaux, d'autres organismes nationaux et des Nations Unies, ainsi que des groupes de surveillance locaux qui participent aux mesures de relèvement après les inondations.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 91 600
I.3.41	Gestion de l'intervention menée en réponse à la catastrophe en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Fournir une aide d'urgence sous la forme d'abris aux communautés touchées par le tremblement de terre en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Une autre composante de ce projet consiste à renforcer la capacité des fonctionnaires gouvernementaux, dirigeants locaux et partenaires d'exécution compétents à conseiller ceux qui retournent chez eux, se réinstallent et reconstruisent leur maison.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 184 600
I.3.42	Aide d'urgence aux Philippines	Contribuer à l'aide d'urgence fournie à la population touchée par le typhon Mangkhut aux Philippines par des abris transitoires, des kits de réparation d'abris, des kits d'abris d'urgence et des dons en espèces. Cette initiative renforcera également les capacités des fonctionnaires gouvernementaux concernés aux différents échelons en matière de coordination et de gestion des camps, d'abris d'urgence et de suivi des déplacements afin qu'ils puissent se préparer et dûment intervenir en cas de crise.
Stratégie de l'OIM : 4, 10		Ressources inscrites au budget : 1 347 800
I.3.43	Renforcement des capacités aux fins d'intervention en cas de catastrophe au Vanuatu	Apporter un appui aux autorités gouvernementales et aux partenaires locaux en renforçant leurs capacités en matière de normes mondiales et de pratiques exemplaires internationales aux fins de réponse aux déplacements dus par une catastrophe naturelle au Vanuatu.
Stratégie de l'OIM : 9, 10		Ressources inscrites au budget : 200 000

Programme/Projet	Objectifs
I.3.44 Réponse à la situation des réfugiés et des migrants en Bosnie-Herzégovine	Aider le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine à gérer les flux migratoires dans un contexte d'augmentation du nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants qui entrent dans le pays, en établissant un nouveau centre de transit pour migrants et en fournissant de la nourriture, des abris d'urgence, des articles non alimentaires et des services en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 5 300 600
I.3.45 Aide humanitaire aux réfugiés en Grèce	Appuyer et faciliter les efforts déployés par le Gouvernement de la Grèce pour garantir des conditions harmonisées et dignes en matière d'accueil et de protection, comme le prescrit l'Union européenne, et adopter une législation nationale sur la gestion quotidienne des centres d'accueil. Ce projet répondra également à la situation d'urgence dans le pays et fournira une aide directe comprenant des abris et des articles non alimentaires.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 8, 9	Ressources inscrites au budget : 64 600 200
I.3.46 Programme multisectoriel de résilience à l'intention des réfugiés syriens en Turquie	Répondre aux besoins humanitaires des réfugiés syriens en Turquie en fournissant une aide au niveau des besoins essentiels, un soutien en matière de santé mentale, des services de protection, des services de la Matrice de suivi des déplacements et un soutien pour alléger la charge qui pèse sur les fournisseurs de services publics. Cette initiative facilite également l'élaboration de programmes de relèvement rapide et de résilience axés sur les moyens de subsistance, la formation linguistique et les activités de cohésion sociale afin d'offrir une vie digne et un avenir meilleur aux réfugiés et aux communautés d'accueil à la faveur d'une approche multisectorielle de la résilience.
Stratégie de l'OIM : 3, 6, 9	Ressources inscrites au budget : 4 627 700
Préparation aux situations d'urgence et aide d'urgence Total des ressources inscrites au budget : 355 397 900	

I.4 Aide à la transition et à la stabilisation

Programme/Projet	Objectifs
I.4.1 Opérationnalisation du lien entre l'action humanitaire et le développement	Améliorer la cohérence des mesures prises pour réduire les besoins humanitaires, faire face aux dimensions à long terme des crises et des déplacements et promouvoir des solutions immédiates et durables aux déplacements, et faire part de cette expérience aux partenaires et parties prenantes clés. Ce projet renforcera également l'action de l'Organisation et améliorera l'efficacité de ses interventions en faisant progresser ses secours humanitaires et son aide au développement dans le sens du Programme d'action pour l'humanité et des objectifs du Grand compromis, notamment en promouvant la nouvelle méthode de travail. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 64 900

Programme/Projet		Objectifs
I.4.2	Contribution aux efforts de stabilisation en République centrafricaine	Faciliter la réintégration des jeunes et des ex-combattants en République centrafricaine, améliorer la fourniture de services sociaux essentiels et l'accès à ceux-ci, favoriser l'autonomisation communautaire et promouvoir une culture de l'existence pacifique dans le pays. En outre, ce projet soutient des communautés particulièrement exposées ou vulnérables à des activités violentes par des mesures de réinsertion économique et sociale destinées aux membres de groupes armés enclins à la violence. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 9		Prévisions initiales : 1 113 400 Révision : 4 477 100 Ressources inscrites au budget : 5 590 500
I.4.3	Programme pour la sécurité humaine et la stabilisation dans la région du lac Tchad	Mettre en œuvre un programme de démobilisation, de dissociation, de réintégration et de réconciliation à l'intention d'ex-combattants, de collaborateurs et de victimes, y compris les personnes prises dans des opérations de sécurité connexes. Cette initiative suivra une approche en quatre volets : évaluation, analyse du contexte et planification nationale ; soutien gouvernemental « en amont » ; gestion de dossiers individuels ; et réconciliation et réintégration à l'échelon local. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 9		Ressources inscrites au budget : 1 042 100
I.4.4	Promotion de la sécurité et de la paix en République démocratique du Congo	Améliorer la sécurité et la stabilisation générale dans les zones d'intervention en République démocratique du Congo, en mettant en place des structures de dialogue sans exclusive visant à remédier aux facteurs de conflit, en favorisant la cohésion sociale, la résilience et la croissance économique, en renforçant l'obligation redditionnelle de la police locale, ainsi qu'en adoptant des politiques propres à améliorer le fonctionnement d'institutions étatiques clés et à renforcer la légitimité de l'État. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 9		Ressources inscrites au budget : 5 658 600
I.4.5	Promotion de la cohésion communautaire à l'intention des femmes réfugiées syriennes en Égypte	Promouvoir la cohésion sociale entre les femmes réfugiées syriennes et les autres femmes des communautés d'accueil en Égypte, ainsi que l'égalité des sexes. Cet objectif général sera atteint grâce à l'accès des femmes aux possibilités de subsistance, à l'éducation et à des soins de santé de qualité et soucieux des migrants, ainsi qu'à une réduction des inégalités entre les sexes dans les communautés ciblées. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9, 10		Prévisions initiales : 93 600 Révision : 60 000 Ressources inscrites au budget : 153 600
I.4.6	Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans des zones à risque en Guinée	Réduire le risque de radicalisation et l'extrémisme violent dans des zones sensibles en Guinée en renforçant la capacité du Gouvernement en partenariat avec des communautés locales et la société civile. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> . L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.
Stratégie de l'OIM : 4, 5		Ressources inscrites au budget : 190 000

Programme/Projet	Objectifs
I.4.7 Programme pour la sécurité humaine et la stabilisation au Kenya	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement du Kenya pour réintégrer les ressortissants kényans de retour au pays après avoir pris part à des groupes armés à l'étranger ou qui sont d'anciens membres de groupes armés nationaux/sécessionnistes ; et renforcer les capacités permettant aux entreprises locales et aux communautés d'origine de les absorber, de façon à promouvoir la stabilisation économique et sociale. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 9, 11	Prévisions initiales : 246 500 Révision : 576 900 Ressources inscrites au budget : 823 400
I.4.8 Promotion des processus de réforme du secteur de la sécurité au Libéria	Appuyer les efforts du Gouvernement du Libéria visant à mettre en œuvre un programme d'action dans le domaine de la paix et de la sécurité, en promouvant les droits fondamentaux des femmes et les processus en cours de réforme du secteur de la sécurité. L'accent sera mis sur les engagements du pays en faveur de la paix et de la sécurité sous l'angle de son plan d'action concernant les femmes, la paix et la sécurité et de la fourniture de services attentifs aux femmes dans le secteur de la sécurité. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 165 500
I.4.9 Promotion de la stabilité et aide au rapatriement à l'intention de migrants en détresse en Libye	Faciliter le rapatriement librement consenti de migrants, proposer des solutions de rechange à la migration irrégulière en Méditerranée, et encourager la stabilisation communautaire et la coexistence pacifique entre personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, migrants et communautés d'accueil en Libye. Ce projet fournit également aux communautés touchées par le conflit et des flux migratoires massifs dans le sud de la Libye un soutien financier aux fins d'acquisition de compétences dans le domaine des affaires, ainsi qu'une aide en nature. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 8, 9	Ressources inscrites au budget : 334 400
I.4.10 Promotion de la stabilisation communautaire en Mauritanie	Contribuer à réduire le risque que les jeunes marginalisés en Mauritanie soient exposés à des acteurs et à des messages extrémistes violents, et faire en sorte qu'ils reçoivent les compétences, les outils, le mentorat et les ressources dont ils ont besoin pour devenir des citoyens productifs pleinement intégrés dans la société. Ce projet doit aussi lutter contre l'insécurité alimentaire et améliorer les possibilités de subsistance des réfugiés maliens et des communautés d'accueil, afin de prévenir les conflits et l'émigration rurale. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> . L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.
Stratégie de l'OIM : 3, 9	Prévisions initiales : 2 331 700 Révision : 223 200 Ressources inscrites au budget : 2 554 900

Programme/Projet		Objectifs
I.4.11	Promotion de la cohésion communautaire et des moyens de subsistance et prévention de la violence des jeunes et de l'extrémisme violent au Niger	<p>Construire la cohésion sociale au Niger en resserrant les liens entre les communautés, les acteurs locaux et les autorités gouvernementales ; et fournir aux membres des communautés, notamment aux jeunes et à d'autres groupes marginalisés, les outils nécessaires pour résister aux pressions régionales conduisant à l'instabilité et qui permettront de prévenir la violence des jeunes et l'extrémisme violent. Ce projet apporte, en outre, un appui aux membres des communautés sous la forme de créations d'emplois et de moyens de subsistance et d'une autonomisation à la faveur de processus décisionnels participatifs.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 10		Ressources inscrites au budget : 8 897 900
I.4.12	Soutien aux efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration et stabilisation communautaire au Nigéria	<p>Contribuer à l'action civile et militaire du Gouvernement du Nigéria visant à apaiser le conflit. En outre, ce projet élaborera une approche fondée sur le concept de désarmement, de démobilisation et de réintégration de troisième génération, et aidera le Gouvernement du Nigéria à mettre en place des cadres juridiques et politiques concernant la démobilisation, la dissociation, la réintégration et la réconciliation, et à créer et appuyer des possibilités de « reconversion » positive pour les ex-combattants. En outre, ce projet facilitera la mise en œuvre d'une intervention humanitaire à faible impact et soucieuse du climat en réponse aux déplacements forcés et à la migration irrégulière.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9, 10		Prévisions initiales : 360 100 Révision : 3 858 500 Ressources inscrites au budget : 4 218 600
I.4.13	Renforcement de la stabilité et de la sécurité humaine à l'intention de migrants et de populations mobiles en Somalie	<p>Contribuer au renforcement de la stabilité et aux mesures visant à pourvoir aux besoins humanitaires urgents en Somalie, notamment parmi les migrants en situation de vulnérabilité et les populations mobiles ; promouvoir la réintégration durable de jeunes à risque, y compris les ex-combattants ; appuyer des initiatives de stabilisation et renforcer la confiance dans l'administration locale ; et faciliter le retour volontaire de réfugiés somaliens. Une autre composante de ce projet vise à faciliter l'élaboration d'un cadre intégré entre les différents mécanismes, pour améliorer la cohérence en matière de résolution des litiges fonciers et éviter que des décisions multiples soient prises sur des affaires, ce qui, en définitive, ne fera qu'attiser les conflits.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5, 9, 10		Prévisions initiales : 10 001 900 Révision : 14 034 900 Ressources inscrites au budget : 24 036 800

Programme/Projet	Objectifs
I.4.14 Développement humanitaire et cohésion sociale au Soudan	<p>Améliorer l'accès aux services élémentaires, rétablir les capacités productives et améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages par un certain nombre d'interventions prioritaires au Soudan. Ce projet aide également les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les réfugiés de retour à conserver leur dignité à la faveur de mesures de réintégration, tout en renforçant la cohésion sociale et la résilience des communautés d'accueil. En outre, il facilitera l'accès aux sources d'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des réfugiés là où l'accès à l'eau est rare.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 413 800 Révision : 2 153 700 Ressources inscrites au budget : 2 567 500</p>
I.4.15 Renforcement de la cohésion sociale et de la stabilité en Ouganda	<p>Atténuer la dislocation du tissu social résultant de l'urbanisation, de la concurrence accrue pour des ressources déjà rares, et des répercussions de conflits dans les pays voisins, en fournissant des possibilités d'emploi et des services locaux de base, et en prévenant les conflits dans les communautés marginalisées des taudis urbains en Ouganda.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 8, 11	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 1 456 500 Révision : 27 600 Ressources inscrites au budget : 1 484 100</p>
I.4.16 Renforcement de la surveillance et de la protection des droits de l'homme au Zimbabwe	<p>Renforcer la surveillance et la protection des droits de l'homme au Zimbabwe, en contribuant à des mécanismes fondés sur des faits aux fins de dialogue, de communication, de collaboration et de coordination avec la Commission des droits de l'homme du Zimbabwe et diverses parties prenantes travaillant dans le secteur des droits de l'homme du pays.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2	<p style="text-align: right;">Ressources inscrites au budget : 1 402 400</p>
I.4.17 Contribution aux efforts de stabilisation en Iraq	<p>Contribuer aux efforts de stabilisation en cours en Iraq, en renforçant les capacités individuelles et communautaires à faire face à la crise persistante dans le pays, en atténuant les tensions entre les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les membres des communautés d'accueil, en consolidant la cohésion sociale et en améliorant la compréhension de la dynamique communautaire et des facteurs de radicalisation des jeunes, notamment en répondant aux besoins des communautés en matière de moyens de subsistance d'urgence. Ce projet permettra, en outre, de rétablir les infrastructures nécessaires pour la fourniture de services essentiels ou le redressement économique, de créer des centres communautaires d'information sur les processus de réintégration et de retour, et de s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière en améliorant la situation des jeunes sur le plan économique et social et en matière de sécurité.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5, 9, 10	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 6 478 000 Révision : 26 437 700 Ressources inscrites au budget : 32 915 700</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.4.18 Promotion de la paix et de la stabilité au Liban	<p>Améliorer la résilience de communautés locales ciblées et renforcer les capacités permettant au gouvernement local et à la société civile de répondre aux besoins prioritaires au Liban et, en particulier, s'attaquer à la question de l'instabilité dans les communautés qui accueillent un grand nombre de réfugiés syriens.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 245 600
I.4.19 Revitalisation communautaire et soutien aux réfugiés syriens en Turquie	<p>Contribuer à la stabilisation communautaire en Turquie en améliorant les conditions propices à l'inclusion économique et sociale durable des personnes en situation de vulnérabilité et des communautés dans les gouvernorats accueillant d'importantes populations de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et de migrants de retour, et faciliter la réintégration des populations déplacées dans leurs lieux d'origine. Une aide d'urgence et de subsistance sera également apportée aux réfugiés syriens et aux communautés d'accueil.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9, 10	Ressources inscrites au budget : 1 781 200
I.4.20 Contribution aux efforts de stabilisation au Yémen	<p>Améliorer l'accès des migrants de retour, des communautés d'accueil et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays aux services d'éducation de base, afin de renforcer la cohésion sociale au sein des communautés et de faciliter la fourniture de services éducatifs au Yémen. Ce projet contribue également à la stabilisation, au relèvement et à la réintégration durable des migrants de retour et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans les communautés d'accueil, grâce à des projets locaux qui améliorent les possibilités d'éducation et la sécurité alimentaire, construisant ainsi des relations de confiance entre, d'une part, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les communautés d'accueil et les migrants de retour et, d'autre part, le Gouvernement et les communautés.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 775 500 Révision : 10 142 100 Ressources inscrites au budget : 10 917 600
I.4.21 Soutien aux efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Colombie	<p>Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement, dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Colombie, en vue de préparer la réintégration d'ex-combattants et d'enfants démobilisés, y compris en organisant des campagnes de sensibilisation et en mettant en œuvre des cadres juridiques pour la paix, ainsi qu'en facilitant la collaboration avec le secteur privé et en appuyant des initiatives en faveur de l'entrepreneuriat. Ce projet vise également à apporter aux communautés ethniques menacées de disparition physique et culturelle un soutien sous la forme d'un accès à la sécurité alimentaire, d'un renforcement productif et d'une gestion sociale et communautaire. En outre, il contribue au rétablissement des droits des victimes de déplacements forcés.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 10	Ressources inscrites au budget : 222 900

Programme/Projet	Objectifs
I.4.22 Stabilisation communautaire en Colombie	<p>Contribuer à la stabilisation communautaire en Colombie en reconstruisant les infrastructures, y compris les écoles, en portant assistance aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, en offrant des possibilités de formation et de revenus ; en renforçant les capacités des autorités locales ; en promouvant des mesures participatives visant à empêcher les comportements criminels, en renforçant la justice transitionnelle et la politique pénale aux fins de la consolidation de la paix ; et en favorisant des conditions institutionnelles et communautaires propices au développement participatif et démocratique de la paix et de la réconciliation sur le territoire. En outre, cette initiative favorise la régularisation de l'utilisation et de la possession des terres dans le respect de l'accord de paix.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5	<p>Prévisions initiales : 13 638 800 Révision : 30 785 300 Ressources inscrites au budget : 44 424 100</p>
I.4.23 Renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe en Haïti	<p>Faciliter la coordination afin que le groupe de travail chargé des abris et des articles non alimentaires conserve un rôle actif, grâce à un coordonnateur national et un responsable de l'information en Haïti. Ce projet facilite également la fourniture d'un soutien technique aux acteurs participant à l'intervention en matière d'abris, y compris les partenaires du collectif.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9, 10	<p>Prévisions initiales : 151 400 Révision : 275 000 Ressources inscrites au budget : 426 400</p>
I.4.24 Assistance technique et administrative aux fins de développement des infrastructures au Pérou	<p>Fournir une assistance technique et administrative à l'appui d'efforts visant à renforcer la police nationale, dans le but d'améliorer la sécurité et la stabilisation communautaire dans le pays. Une autre composante de ce projet consistera à améliorer les services sociaux et l'infrastructure des systèmes d'eau potable et d'évacuation des eaux usées dans certains districts du Pérou où se sont installés un grand nombre de migrants et de populations déplacées.</p> <p>La responsabilité de l'OIM dans la mise en œuvre de ce projet étant limitée, aucune commission pour frais généraux n'est appliquée aux montants versés par le Gouvernement du Pérou pour couvrir les activités donnant lieu à une gestion spéciale.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 10 814 900
I.4.25 Renforcement de l'intégration, de la résilience et des réformes en Afghanistan et au Tadjikistan	<p>Contribuer à la mise en œuvre de réformes au sein d'administrations publiques et d'organismes de gestion des frontières en Afghanistan et au Tadjikistan, afin de renforcer la résilience locale aux pressions liées à l'instabilité socioéconomique, au conflit, à la criminalité, aux préoccupations sanitaires et aux catastrophes naturelles à la faveur d'une meilleure intégration.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 217 000

Programme/Projet		Objectifs
I.4.26	Renforcement des capacités en matière de gestion des risques de catastrophe en Afghanistan	Contribuer à réduire le niveau de vulnérabilité des populations afghanes touchées ou déplacées par une catastrophe naturelle ou un conflit, en fournissant des secours d'urgence vitaux, en expérimentant des mesures de réduction des risques de catastrophe, et en fournissant un soutien technique à l'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 9, 10		Ressources inscrites au budget : 680 800
I.4.27	Réduction des risques de catastrophe et renforcement des capacités aux fins de résilience au Bangladesh	Appuyer la gestion des risques de catastrophe et renforcer les capacités au plus bas échelon administratif des pouvoirs locaux dans les communautés d'accueil au Bangladesh, en assurant des formations et en fournissant des équipements en coordination avec d'autres organismes des Nations Unies. Ce projet renforcera également la résilience des communautés locales et des réfugiés rohingya face aux catastrophes, dans des domaines tels que l'amélioration et l'entretien des zones d'installation improvisées et des zones avoisinantes, les soins de santé et l'hygiène, la préservation de l'environnement naturel, l'utilisation durable de l'énergie et la promotion de la coexistence harmonieuse dans les communautés d'accueil. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Prévisions initiales : 4 405 900 Révision : 4 035 400 Ressources inscrites au budget : 8 441 300
I.4.28	Amélioration du système de communication et aide humanitaire dans les États fédérés de Micronésie	Aider les autorités nationales et fédérées des États fédérés de Micronésie à mettre en œuvre des stratégies nationales en matière d'adaptation au climat et de réduction des risques de catastrophe, en mettant en place des moyens de communication radio et VHF aux fins d'information du public et d'alerte précoce. Ce projet contribuera en outre aux efforts de redressement des communautés touchées par le typhon Maysak, en facilitant la réparation et la reconstruction d'infrastructures publiques essentielles, endommagées pendant la tempête. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 9		Prévisions initiales : 85 300 Révision : 2 783 400 Ressources inscrites au budget : 2 868 700
I.4.29	Réduction des risques de catastrophe au Népal	Appuyer les efforts du Gouvernement du Népal en matière de réduction des risques de catastrophe en instituant une autorité nationale de réduction et de gestion des risques de catastrophe. Ce projet prévoit également une collaboration étroite avec des acteurs nationaux pour renforcer leurs capacités en matière de gestion des risques de catastrophe et adapter des modèles mondiaux de formation et de mise en œuvre aux contextes locaux pour rendre les communautés plus sûres, plus résilientes et plus durables, en prenant des mesures de réduction des risques et en éliminant les vulnérabilités préexistantes aux catastrophes naturelles et aléas futurs. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 1 173 600

Programme/Projet	Objectifs
I.4.30 Suivi et surveillance de projets d'infrastructure au Pakistan	Améliorer la qualité et l'état d'avancement de la mise en œuvre de projets d'infrastructure et d'agriculture afin de promouvoir une dynamique migratoire positive, de renforcer la résilience et d'atteindre les objectifs de développement durable. Ce projet consistera à mener des enquêtes sur le site de projets d'infrastructure/agriculture proposés afin de vérifier les dessins et les plans soumis par les partenaires d'exécution tout en gardant à l'esprit le principe de l'appropriation nationale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 1 063 400
I.4.31 Initiative de transition au Pakistan	Collaborer avec les autorités et les communautés locales pour les aider à hiérarchiser et à appuyer des initiatives de développement à l'échelle communautaire, y compris des mesures visant à réduire les risques liés aux crues, à appuyer les institutions gouvernementales locales, à améliorer les infrastructures communautaires et à développer l'activité économique et les activités sociales. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9, 11	Ressources inscrites au budget : 11 768 200
I.4.32 Renforcement des capacités aux fins de résilience et de réduction des risques de catastrophe aux Palaos	Contribuer à la réduction des risques de déplacements de population et à l'amélioration de la résilience aux catastrophes naturelles aux Palaos par un renforcement des capacités, une formation et l'élaboration de mécanismes d'évaluation et de plans de gestion des situations d'urgence. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 139 600
I.4.33 Réduction des risques de catastrophe en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Accroître la résilience des communautés montagnardes, côtières et d'autres populations des atolls exposées au risque de catastrophes naturelles en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en améliorant la réduction de tels risques. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 9	Prévisions initiales : 1 752 000 Révision : 138 100 Ressources inscrites au budget : 1 890 100
I.4.34 Promotion de la stabilité et de l'harmonie dans les communautés d'accueil en Thaïlande	Améliorer les conditions de vie de populations marginalisées et des groupes en situation de vulnérabilité et de leurs communautés d'accueil en Thaïlande en renforçant l'accès aux services et en uniformisant les interventions et les soins. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 2	Prévisions initiales : 1 078 200 Révision : (84 300) Ressources inscrites au budget : 993 900

Programme/Projet		Objectifs
I.4.35	Approches visant à prévenir l'extrémisme violent dans les Balkans occidentaux	Appuyer et aider le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine, le Gouvernement de la Macédoine du Nord et les autorités du Kosovo* de façon à contribuer aux efforts de prévention et de lutte contre toutes les formes d'extrémisme violent. Ce projet contribuera également à promouvoir la résilience communautaire face aux influences radicalisantes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 11		Ressources inscrites au budget : 295 100
I.4.36	Soutien à la réintégration et à la stabilisation communautaire en Bosnie-Herzégovine	Soutenir et aider le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine pour qu'il puisse assurer la réintégration de militaires mis à pied et mettre en œuvre des initiatives de stabilisation communautaire, en prêtant une attention particulière à l'inclusion des jeunes, afin de promouvoir un développement durable dans le pays. Ce projet permettra, en outre, de promouvoir la résilience des communautés face aux influences radicalisantes et aux efforts de recrutement des groupes extrémistes violents, et d'améliorer la préparation d'acteurs clés pour qu'ils puissent réagir avec efficacité aux incidents provoqués par des extrémistes violents et prévenir toute escalade de tels incidents. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 9, 11		Prévisions initiales : 5 943 200 Révision : (1 838 900) Ressources inscrites au budget : 4 104 300
I.4.37	Amélioration de la situation économique du Kosovo*	Contribuer à une croissance économique durable en améliorant les possibilités économiques offertes à la population, en particulier aux groupes marginalisés au Kosovo*, et soutenir les efforts faits par les autorités pour promouvoir un environnement multiethnique tolérant, propice au retour et à la réintégration durables des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des familles de réfugiés appartenant à une minorité. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 8, 10		Prévisions initiales : 2 692 100 Révision : 973 900 Ressources inscrites au budget : 3 666 000
I.4.38	Renforcement de la stabilisation communautaire en Serbie	Contribuer au renforcement des capacités permettant au Commissariat pour les réfugiés et les migrants en Serbie de trouver des solutions durables pour les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, et à l'amélioration des mesures prises pour faire face à l'augmentation des flux migratoires. Cette initiative facilite en outre la cohésion communautaire, les échanges interculturels et les flux d'informations visant à faire en sorte que les migrants et les réfugiés soient mieux acceptés dans les communautés cibles. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 11		Prévisions initiales : 21 500 Révision : 67 800 Ressources inscrites au budget : 89 300

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Programme/Projet	Objectifs
I.4.39 Aide à la stabilisation à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des populations touchées par le conflit en Ukraine	Favoriser la cohésion sociale entre les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les populations d'accueil dans certaines régions d'Ukraine qui sont sous pression à cause des déplacements, afin de contribuer au redressement socioéconomique du pays. Ce projet contribuera également aux efforts déployés par le Gouvernement de l'Ukraine pour améliorer l'autosuffisance et les possibilités de subsistance des populations déplacées et touchées par le conflit, favorisant ainsi la stabilité socioéconomique et le bien-être des communautés d'accueil. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 9, 10	Prévisions initiales : 2 494 400 Révision : 1 785 000 Ressources inscrites au budget : 4 279 400
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
I.4.40 Initiatives de stabilisation communautaire au Burundi	Contribuer à l'élaboration de mécanismes communautaires permettant de renforcer la résilience, en particulier parmi les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les migrants, les personnes de retour et les communautés d'accueil, en facilitant la réintégration et l'accès à des activités de cohésion sociale et génératrices de revenus. En outre, ce projet visera à promouvoir une paix et une réconciliation durables à la faveur d'un dialogue participatif à l'échelle locale.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 901 400
I.4.41 Efforts de rétablissement et de consolidation de la paix au Tchad	Contribuer à l'amélioration de la communication et à la consolidation de la paix à l'échelle locale afin de réduire les tensions intercommunautaires au Tchad. Ce projet vise à renforcer les capacités d'institutions nationales et d'organisations locales pour leur permettre de fournir davantage d'informations et de services, afin d'améliorer les représentations des groupes marginaux.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 3 698 000
I.4.42 Contribution aux efforts de stabilisation en Éthiopie	Promouvoir et mettre en œuvre, à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des programmes fondés sur les droits et les besoins qui portent sur la sûreté et la sécurité physiques, l'accès aux moyens de subsistance, les documents, le regroupement familial et la participation aux affaires publiques. Ce projet donne également accès à des voies de recours effectives et à la justice aux communautés déplacées et d'accueil en Éthiopie. Une autre composante de ce projet consistera à élaborer une stratégie nationale de consolidation de la paix pour l'Éthiopie en collaboration avec le Gouvernement de ce pays et d'autres organismes des Nations Unies.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 1 010 700
I.4.43 Renforcement des capacités de l'État à Madagascar	Renforcer les capacités de l'État dans le sud de Madagascar, conformément au plan d'action stratégique, en accordant la priorité à la consolidation de la paix.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 329 800
I.4.44 Promotion de la sécurité des communautés au Mali	Ce projet vise à contribuer à l'amélioration de la gestion des frontières, de la sécurité des communautés et de la cohésion sociale au Liptako-Gourma, dans la région de Gao au Mali. Ce projet doit faciliter la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali en associant et en autonomisant les femmes et les jeunes.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 7, 9	Ressources inscrites au budget : 594 800

Programme/Projet		Objectifs
I.4.45	Consolidation de la paix au Mozambique	Faciliter la collecte d'un éventail d'informations plus large sur le profil de base des ex-combattants et une évaluation de leurs besoins en matière de réintégration. Ce projet fournira également aux parties aux négociations et aux donateurs un soutien technique concernant la réintégration des ex-combattants, et appuiera des projets pilotes sur des activités génératrices de revenus.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 183 500
I.4.46	Stabilisation communautaire au Soudan du Sud	Promouvoir le relèvement à long terme des populations déplacées au Soudan du Sud et faire en sorte que les familles et les communautés puissent subvenir à leurs besoins dans les zones de retour. Ce projet améliorera également la résilience des ménages, des communautés et des systèmes agricoles dans des régions du Soudan du Sud en s'attaquant aux vulnérabilités au niveau des ménages et des communautés.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 2 556 700
I.4.47	Renforcement de la résilience en El Salvador	Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans la municipalité de Quezaltepeque, dans le département de La Libertad en El Salvador, touchée par la tempête, en construisant une école durable, fonctionnelle, accessible et sûre permettant aux élèves de l'enseignement secondaire de poursuivre leur scolarité.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 1 015 800
I.4.48	Renforcement des mesures de réduction des risques de catastrophe en Indonésie	Contribuer aux efforts déployés par l'Indonésie pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles par l'élaboration d'un modèle transposable à l'échelle locale prévoyant l'établissement d'un partenariat efficace entre les pouvoirs locaux, les communautés, la société civile et le secteur privé, afin de faire avancer le programme de réduction des risques de catastrophe.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 367 000
I.4.49	Plan de gestion des risques de catastrophe aux Îles Marshall	Contribuer à l'établissement, pour les Îles Marshall, de plans de gestion des risques de catastrophe propres aux atolls. Des consultations seront menées avec les communautés locales en vue de l'élaboration d'un plan communautaire de gestion des risques de catastrophe et d'outils de communication novateurs.
Stratégie de l'OIM : 6, 9		Ressources inscrites au budget : 20 400
I.4.50	Promotion de la stabilisation communautaire au Myanmar	Contribuer à la stabilisation communautaire au Myanmar en augmentant les revenus et en réduisant les vulnérabilités dans les communautés cibles à la faveur d'un renforcement des capacités permettant aux fonctionnaires gouvernementaux et à d'autres dirigeants locaux de lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et de sensibiliser les migrants potentiels, de façon à ce qu'ils puissent prendre des décisions en matière de migration en connaissance de cause. En outre, ce projet répondra aux besoins humanitaires immédiats de communautés touchées par la crise et contribuera à la reconstruction des infrastructures de marché, à répondre aux besoins nutritionnels et sanitaires et à mener des activités de relèvement rapide.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 3 245 200
I.4.51	Renforcement de la résilience communautaire aux Philippines	Réduire la vulnérabilité des communautés touchées par le conflit et des communautés d'accueil aux Philippines à la faveur d'initiatives socioéconomiques sans exclusive et d'un renforcement de la résilience communautaire.
Stratégie de l'OIM : 2, 9		Ressources inscrites au budget : 4 180 500

Programme/Projet	Objectifs
I.4.52 Réduction des risques de catastrophe au Timor-Leste	Renforcer les capacités du Gouvernement et des communautés du Timor-Leste pour leur permettre de gérer les incidences négatives du changement climatique et d'être mieux armés pour faire face aux catastrophes naturelles et y répondre, notamment en améliorant l'élaboration de politiques et de programmes à l'échelle municipale et nationale.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 663 200
I.4.53 Aide à l'intégration et à la prévention de la radicalisation en Autriche	Renforcer la résilience de jeunes Tchétchènes vivant en Autriche en développant leur sens de l'identité et en facilitant leur intégration dans la société autrichienne, ainsi qu'en leur donnant les moyens de reconnaître les tentatives de radicalisation et de les remettre en question dans un esprit critique.
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 29 600
I.4.54 Action en faveur de la résilience en Azerbaïdjan	Apporter un soutien aux communautés locales en Azerbaïdjan et réduire leur vulnérabilité à une éventuelle radicalisation en autonomisant les communautés et les populations locales en situation de vulnérabilité. Une autre composante de ce projet vise à mieux connaître et mieux comprendre la radicalisation en tant que processus destructeur de cohésion sociale, les facteurs qui la motivent et les moyens de renforcer la résilience locale face à ce phénomène.
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 359 900
I.4.55 Solutions durables pour les migrants en Grèce	Fournir des solutions durables aux migrants et aux réfugiés qui restent en Grèce en réponse à la dernière crise migratoire en date et à la présence accrue de migrants dans le pays, en coordination avec les acteurs nationaux compétents. Le projet fournira également des conseils et une expertise à l'appui d'activités opérationnelles clés, dans le but ultime de renforcer les capacités du système migratoire national en matière d'accueil et d'intégration, et en ce qui concerne la planification de futures interventions durables.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 8	Ressources inscrites au budget : 319 500
Aide à la transition et à la stabilisation	Total des ressources inscrites au budget : 222 080 300

I.5 Soutien en matière électorale

Programme/Projet	Objectifs
I.5.1 Appui aux missions d'observation électorale de l'Union européenne	Faciliter l'action des missions d'observation électorale de l'Union européenne, en leur fournissant l'aide administrative et logistique dont elles ont besoin pour bien surveiller les processus électoraux nationaux. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 9	Prévisions initiales : 3 668 600 Révision : 6 361 100 Ressources inscrites au budget : 10 029 700
Soutien en matière électorale	Total des ressources inscrites au budget : 10 029 700

II. MIGRATION ET SANTÉ

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
II.1 Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	95 168 700	63 353 800	34 848 000	6 343 200	104 545 000
II.2 Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants	6 515 600	5 205 900	5 734 200	636 700	11 576 800
II.3 Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise	3 163 100	11 774 400	32 368 800	2 371 800	46 515 000
Total	104 847 400	80 334 100	72 951 000	9 351 700	162 636 800

Note : Les questions de santé concernent tous les migrants et se retrouvent dans tous les domaines d'activité de l'OIM. Cette section ne reflète que les programmes et projets de migration et santé. Lorsque ces activités sont intégrées dans d'autres services de l'OIM, il en est rendu compte dans les parties pertinentes du présent document.

37. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2019 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2019 (C/109/6/Rev.1) par le Conseil, en novembre 2018.

38. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 104,8 millions de dollars É.-U. à 162,6 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 57,8 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement les soins de santé fournis aux migrants au Moyen-Orient et au Bangladesh, et l'appui apporté au renforcement des stratégies de santé en Afrique et en Colombie.

II.1 Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage

Programme/Projet	Objectifs
II.1 Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	Améliorer la santé des migrants en dépistant les maladies et en les gérant au moindre coût, réduire et gérer les effets de la mobilité des populations sur la santé publique dans les pays d'accueil, et faciliter l'intégration et la continuité des soins. L'OIM propose des tests de pré-départ et un traitement de certaines maladies contagieuses, ainsi que des vaccinations contre certaines maladies évitables par la vaccination à la demande des pays de réinstallation. L'OIM fournit en outre une assistance sanitaire durant le voyage aux réfugiés, y compris une escorte médicale aux bénéficiaires quand une assistance est requise durant le voyage. D'autres activités connexes consistent à fournir des services de prélèvement d'échantillons d'ADN à l'intention des migrants, essentiellement dans le contexte du regroupement familial. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1	Prévisions initiales : 95 168 700 Révision : 9 376 300 Ressources inscrites au budget : 104 545 000
Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	Total des ressources inscrites au budget : 104 545 000

II.2 Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants

Programme/Projet	Objectifs
II.2.1 Élaboration de modules de formation sur la santé des migrants et des réfugiés	Appuyer l'élaboration de modules de formation sur la santé des migrants et des réfugiés traitant des maladies transmissibles et des problèmes de santé mentale, destinés spécifiquement aux professionnels de la santé, aux agents de la force publique et aux formateurs. Ce projet permettra aux professionnels de la santé de première ligne, à la police et à d'autres spécialistes d'acquérir des compétences clés qui pourront les aider à fournir des soins de santé plus appropriés aux migrants et aux réfugiés. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 33 000
II.2.2 Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants en Afrique du Nord	Contribuer à améliorer la santé et le bien-être des migrants en Égypte, en Libye, au Maroc, en Tunisie et au Yémen, en leur offrant une assistance médicale directe et en les sensibilisant aux services de santé disponibles. Ce projet permettra aussi aux structures de santé gouvernementales et non gouvernementales d'être mieux à même de fournir des soins de qualité, et apportera un soutien aux entités de la société civile qui s'occupent des migrants. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 9, 10	Prévisions initiales : 1 478 300 Révision : (237 400) Ressources inscrites au budget : 1 240 900
II.2.3 Amélioration de la santé sexuelle et reproductive et des résultats en matière de VIH/sida à l'intention des personnes vivant dans des communautés touchées par la migration en Afrique australe	Améliorer la santé sexuelle et reproductive et les résultats en matière de VIH parmi les migrants et autres personnes vivant dans des communautés touchées par la migration dans six pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, à savoir l'Eswatini, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Zambie. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 7, 8	Ressources inscrites au budget : 2 605 200
II.2.4 Hébergement du secrétariat du Comité directeur du Fonds mondial en Somalie	Apporter un appui au secrétariat du Comité directeur du Fonds mondial en recrutant un secrétaire et en mettant à sa disposition des locaux et des équipements appropriés au sein du Bureau de l'OIM en Somalie. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 326 900
II.2.5 Initiatives relatives au VIH/sida au Soudan du Sud	Contribuer à réduire le nombre de nouvelles infections au VIH et de décès dus au virus parmi les populations migrantes au Soudan du Sud, en menant des actions de sensibilisation et en assurant un dépistage et un traitement complets du VIH parmi des groupes de population clés, ainsi qu'en améliorant non seulement l'accès aux centres fournissant des soins, un traitement et un soutien en matière de VIH/sida, mais aussi le séjour dans ces centres. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 9	Prévisions initiales : 108 000 Révision : 200 000 Ressources inscrites au budget : 308 000

Programme/Projet		Objectifs
II.2.6	Programme d'aide conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida en Ouganda	Contribuer à la réduction du nombre de nouvelles infections du VIH parmi les adolescents et les jeunes, notamment parmi les populations les plus à risque et les migrants dans la sous-région de Karamoja, en Ouganda. Un autre objectif de ce projet vise à appuyer la fourniture d'une aide psychosociale et médicale aux survivants réfugiés urbains et aux personnes exposées au risque de violence sexuelle ou sexiste, et de faciliter leur orientation aux fins de traitement médical spécialisé. Il permettra, en outre, d'assurer des services de conseils, de mettre en œuvre des mesures de sensibilisation et de fournir des premiers secours psychologiques. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 9		Prévisions initiales : 82 400 Révision : 162 700 Ressources inscrites au budget : 245 100
II.2.7	Lutte contre la transphobie et les lacunes en matière de riposte au VIH/sida en Amérique latine	S'attaquer aux lacunes constatées dans les efforts régionaux ou les activités nationales, afin de promouvoir les droits de l'homme des personnes transgenres et de renforcer l'impact des ripostes nationales au VIH parmi les personnes transgenres en Amérique latine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 7		Ressources inscrites au budget : 253 900
II.2.8	Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et amélioration de l'accès aux soins de santé primaire en Colombie	Contribuer à la durabilité des subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en Colombie, en renforçant la surveillance, la supervision et la gestion stratégiques grâce à des services de secrétariat technique fournis au mécanisme de coordination nationale. Une autre composante de ce projet vise à contribuer à un meilleur accès à des services de santé primaire complets, en mettant l'accent sur l'exercice des droits sexuels et reproductifs, les soins de santé mentale, la prévention de l'utilisation de substances psychoactives, les soins infantiles et la malnutrition. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> . L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.
Stratégie de l'OIM : 3, 8		Prévisions initiales : 128 400 Révision : 66 900 Ressources inscrites au budget : 195 300
II.2.9	Renforcement des installations d'aide aux patients atteints de tuberculose ou de paludisme, ou porteurs du VIH au Myanmar	Apporter un soutien essentiel en matière de nutrition et d'alimentation à des patients atteints de tuberculose ou porteurs du VIH au Myanmar. L'objectif principal est d'améliorer les résultats du traitement pour ces patients et de réduire la morbidité et la mortalité parmi les migrants et les communautés touchées par la mobilité. Une autre composante de ce projet consiste à développer la sensibilisation, le dépistage, le traitement et le soutien à l'échelle locale concernant la tuberculose, le VIH et le paludisme à l'intention des migrants et des communautés touchées par la mobilité dans le sud-est du Myanmar. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 6, 9		Prévisions initiales : 31 200 Révision : 2 495 200 Ressources inscrites au budget : 2 526 400

Programme/Projet	Objectifs
II.2.10 Renforcement des capacités des professionnels de la santé et des agents de la force publique dans les pays de l'Union européenne	Aider les États membres de l'Union européenne à combler, parmi diverses catégories de professionnels de la santé, d'agents de la force publique, de travailleurs sociaux et de formateurs de professionnels de la santé et d'autres domaines, les lacunes en matière de connaissances concernant les politiques frontalières en matière de santé et les problèmes de santé rencontrés par les populations de migrants. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 8, 11	Ressources inscrites au budget : 984 500
II.2.11 Soutien social et psychologique aux demandeurs d'asile en Bulgarie	Fournir aux demandeurs d'asile un soutien social et psychologique, y compris une médiation linguistique et culturelle en mettant en œuvre des mesures de soutien pour améliorer l'identification des demandeurs d'asile, y compris les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, en Bulgarie. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1	Ressources inscrites au budget : 89 800
II.2.12 Assistance technique en matière de services sanitaires et soutien aux autorités sanitaires locales en Italie	Renforcer le modèle de gouvernance des soins de santé sur le territoire de l'autorité sanitaire locale de Syracuse (Italie), grâce à des solutions technologiques et novatrices. Une autre composante de ce projet consiste à promouvoir l'accès des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection internationale aux services de santé locaux, et à proposer un soutien psychosocial et une médiation culturelle aux migrants en situation de vulnérabilité. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> . L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.
Stratégie de l'OIM : 1	Prévisions initiales : 394 000 Révision : 773 800 Ressources inscrites au budget : 1 167 800
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
II.2.13 Renforcement des capacités permettant aux gouvernements de gérer les questions de sécurité sanitaire dans les flux migratoires mixtes	Renforcer les capacités des gouvernements le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale pour leur permettre de mieux lutter contre les dangers, les aléas et les problèmes de sécurité sanitaire dans les flux migratoires mixtes, en améliorant les capacités locales de réponse aux mouvements de migrants dans les grandes régions désertiques.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 4, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 664 000
II.2.14 Promotion de l'accès des migrants aux soins de santé en Égypte	Améliorer le bien-être psychosocial des migrants en situation de vulnérabilité grâce à un meilleur accès à des soins de santé essentiels de qualité et soucieux des migrants, en assurant des sessions de sensibilisation aux comportements à risque et des examens et traitements médicaux en Égypte.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 426 100
II.2.15 Renforcement des capacités en matière de santé au Niger	Améliorer les installations des postes sanitaires frontaliers à Assamaka et Séguédine, dans le nord du Niger, en fournissant des soins médicaux d'urgence appropriés à la population locale et aux migrants, en consolidant les infrastructures des postes sanitaires, et en renforçant les activités menées par les postes sanitaires frontaliers sur le plan médical et en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 9	Ressources inscrites au budget : 304 400

Programme/Projet	Objectifs
II.2.16 Renforcement des services en matière de VIH et de santé sexuelle au Guatemala	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de prévention, de dépistage et d'orientation vers des services en matière de VIH et de santé sexuelle à l'intention des migrants et des populations mobiles au Guatemala, en concertation avec les acteurs pertinents dans les domaines de la migration et de la santé. Ce projet visera également à élaborer un protocole de diagnostic précoce du VIH et des infections sexuellement transmissibles à l'intention des migrants de retour.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 18 000
II.2.17 Promotion des soins infantiles à Bangkok	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des résultats en matière de santé, notamment la santé mentale et le bien-être psychosocial des détenus, et plus particulièrement des enfants migrants de 3 à 17 ans et des femmes du Centre de rétention d'immigrants à Bangkok.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 187 500
Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants	Total des ressources inscrites au budget : 1.1 576 800

II.3 Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise

Programme/Projet	Objectifs
II.3.1 Renforcement de la capacité de réponse de l'OIM aux situations d'urgence humanitaire et de santé publique	Renforcer la capacité de réponse de l'OIM aux situations d'urgence humanitaire et de santé publique à l'échelle mondiale, en portant une attention particulière à l'amélioration de la capacité de mobilisation rapide du personnel de renfort, des mécanismes logistiques et de coordination, ainsi que des systèmes et de la gestion d'informations sanitaires. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 6, 9	Prévisions initiales : 150 000 Révision : (75 000) Ressources inscrites au budget : 75 000
II.3.2 Renforcement des efforts et des stratégies visant à protéger et à améliorer la santé publique en Afrique	Appuyer la mise en œuvre de stratégies clés des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies visant à prévenir et à détecter les flambées de maladie et d'autres menaces pour la santé et à y faire face, conformément au cadre de gestion de la santé, des frontières et de la mobilité de l'OIM, dans cinq pays africains : Ghana, Guinée, Mozambique, Sénégal et Sierra Leone. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 6, 9	Ressources inscrites au budget : 1 438 400
II.3.3 Mesures de préparation et de riposte sanitaires à l'intention de la Guinée	Faire des mesures de préparation et de riposte aux épidémies et aux catastrophes une priorité dans le secteur de la santé en Guinée. Cette action appuiera l'élaboration d'un modèle de risque d'épidémie et les recommandations en faveur d'une extension des activités et de leur transposition à une échelle plus grande. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 9, 11	Prévisions initiales : 562 700 Révision : 1 327 200 Ressources inscrites au budget : 1 889 900

Programme/Projet	Objectifs
II.3.4 Mobilisation de la diaspora aux fins de renforcement des secteurs de la santé, de la prévention des inondations et de l'agriculture en Sierra Leone	<p>Améliorer les connaissances et les compétences dans les secteurs de la santé, de la prévention des inondations et de l'agriculture en Sierra Leone en mobilisant la diaspora sierra-léonaise. Ce projet supposera une collaboration avec des organisations de la diaspora, des universités, des institutions de formation et des établissements sanitaires en Sierra Leone afin de renforcer la transmission de compétences et de connaissances dans le pays d'origine.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 137 500
II.3.5 Soutien psychosocial aux jeunes et à leur famille touchés par la crise au Liban	<p>Continuer de répondre aux besoins psychosociaux des réfugiés déplacés et de la population d'accueil, et établir un centre psychosocial en vue de regrouper et de trouver des solutions durables pour le travail des équipes mobiles chargées du soutien psychosocial au Liban. Une autre composante de ce projet visera à renforcer la résilience des communautés déplacées et d'accueil au Liban, en promouvant un bien-être psychosocial durable, le dialogue intercommunautaire et la cohésion sociale.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5, 8, 9, 10	Prévisions initiales : 112 000 Révision : 781 200 Ressources inscrites au budget : 893 200
II.3.6 Aide d'urgence vitale aux migrants, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à d'autres populations touchées par le conflit au Yémen	<p>Améliorer l'accès à une aide vitale directe, à la protection et aux services de santé primaire essentiels des migrants en situation de vulnérabilité et des communautés, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les populations d'accueil touchées par le conflit au Yémen. Une autre composante de ce projet contribuera à sauver la vie de populations vulnérables grâce à la mise en œuvre de l'ensemble de services minimums du Yémen. Un ensemble complet de services de santé primaire, y compris des soins de santé reproductive et sexuelle, ainsi que des soins secondaires et tertiaires d'urgence seront proposés aux communautés à la faveur d'un système efficace d'orientation des patients.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 282 100 Révision : 21 605 200 Ressources inscrites au budget : 21 887 300
II.3.7 Facilitation de la fourniture de services de santé vitaux aux réfugiés rohingya au Bangladesh	<p>Améliorer la protection et l'accès aux soins de santé des Rohingya et des communautés d'accueil au Bangladesh. Ce projet fournira en outre une aide psychosociale, des soins de santé primaire et un soutien en matière de santé reproductive aux migrants en situation de vulnérabilité.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 397 900 Révision : 1 046 700 Ressources inscrites au budget : 1 444 600

Programme/Projet		Objectifs
II.3.8	Promotion de l'accès à des services de santé intégrés au Myanmar	Améliorer l'accès des femmes et des filles à des services de santé complets, en renforçant les capacités du Gouvernement du Myanmar et en faisant mieux connaître les concepts fondamentaux de la violence sexiste et les voies d'orientation parmi les fournisseurs de services dans le pays. Ce projet contribuera, en outre, à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans visant à faire en sorte qu'un ensemble intégré de services de soins de santé primaire soit disponible et accessible à tous, y compris les migrants. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> . L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 9		Prévisions initiales : 82 500 Révision : 1 154 200 Ressources inscrites au budget : 1 236 700
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.		
II.3.9	Élaboration d'un manuel de soutien psychosocial à base communautaire	Contribuer à des recherches sur les programmes de soutien psychosocial à base communautaire dans des situations d'urgence, de déplacement et de retour, ainsi qu'à la conception et à la publication d'un manuel à cet effet, afin de faciliter l'harmonisation des pratiques en matière de santé mentale et d'aide psychosociale sur le terrain en temps de crise.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 6, 9		Ressources inscrites au budget : 53 900
II.3.10	Renforcement des activités de préparation à la maladie à virus Ebola au Burundi	Contribuer à la prévention et à la détection des flambées de maladie à virus Ebola en améliorant l'accès aux données sur la mobilité des populations grâce à la cartographie de la mobilité des populations et à la surveillance des flux.
Stratégie de l'OIM : 4, 5, 9		Ressources inscrites au budget : 255 100
II.3.11	Intervention d'urgence en réponse à la flambée de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo pour riposter à l'épidémie d'Ebola en cours et renforcer les capacités nationales afin de mieux prévenir, détecter et répondre aux urgences de santé publique à l'avenir.
Stratégie de l'OIM : 5		Ressources inscrites au budget : 735 500
II.3.12	Soutien sanitaire vital aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en Éthiopie	Réduire la mortalité, la morbidité et l'invalidité en temps de crise en renforçant et en soutenant l'infrastructure nationale de santé publique, les systèmes existants et les fournisseurs de soins de santé. Ce projet améliorera également les services sanitaires, les abris, l'assainissement et la mobilisation communautaire dans les sites, afin d'améliorer les conditions de vie des populations touchées et de promouvoir la cohésion sociale.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 166 500
II.3.13	Riposte à la flambée de peste à Madagascar	Renforcer la surveillance, le traitement et la prévention à l'appui de l'intervention rapide menée en vue de sauver des vies et de prévenir une nouvelle épidémie de peste à grande échelle à Madagascar.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 49 000

Programme/Projet	Objectifs
II.3.14 Renforcement de la riposte au VIH au Mozambique	Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au VIH ainsi qu'à la prévention de la transmission du VIH dans les situations d'urgence humanitaire, en améliorant certaines capacités organisationnelles et en intégrant des mesures relatives au VIH d'un bout à l'autre du cycle de crise au Mozambique.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 7 900
II.3.15 Réponse aux besoins sanitaires des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants en Libye	Répondre aux besoins sanitaires des populations déplacées et des migrants dans les communautés en Libye, en fournissant des services d'information mobiles et en établissant des liens avec des établissements sanitaires à des fins d'orientation, de manière à assurer des services sanitaires complets.
Stratégie de l'OIM : 1, 9	Ressources inscrites au budget : 327 100
II.3.16 Établissement de soins de santé d'urgence au Soudan du Sud	Fournir des services d'urgence vitaux et de soins de santé primaire essentiels par l'intermédiaire de sept unités de soins de santé primaire fixes, sept dispensaires mobiles et six équipes d'intervention sanitaire rapide, de manière à toucher tant les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays que les membres des communautés d'accueil frappés par le conflit, en accordant la priorité aux personnes dont les besoins sont les plus criants. Une autre composante de ce projet vise à contribuer aux efforts de préparation à la maladie à virus Ebola au Soudan du Sud par des activités de dépistage et de prévention aux principaux points d'entrée.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 2 050 600
II.3.17 Amélioration de la préparation nationale et de la surveillance de la maladie à virus Ebola en Ouganda	Appuyer la préparation et renforcer la coordination de la surveillance en Ouganda afin de permettre une approche sur trois fronts, à savoir, principalement : un meilleur ciblage des stratégies nationales de préparation et de réponse en matière de santé publique ; une amélioration des capacités nationales et locales aux points d'entrée afin de prévenir, de détecter et de gérer avec efficacité les flambées de maladie à virus Ebola et d'autres risques sanitaires ; et une amélioration des capacités de gestion des crises de santé publique.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 538 200
II.3.18 Réponse sanitaire d'urgence à la crise au Moyen-Orient	Assurer le continuum des soins dans des environnements opérationnels difficiles, en fournissant des services essentiels en matière de VIH, de tuberculose et de paludisme. Les interventions ont pour but de répondre aux besoins de la population générale, mais portent une attention particulière aux groupes en situation de vulnérabilité, y compris les réfugiés, les migrants, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les personnes qui se trouvent dans des zones difficiles d'accès en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen, ainsi que les réfugiés, les populations vulnérables et les migrants syriens en Jordanie et au Liban.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 8 889 200
II.3.19 Amélioration de l'accès aux services sanitaires en Iraq	Améliorer le bien-être des personnes vulnérables déplacées à l'intérieur de leur pays en Iraq, en fournissant des soins de santé primaire vitaux, en assurant des consultations pédiatriques et de santé reproductive dans des dispensaires fixes dans les camps, et en offrant une orientation et une aide au transport vers des établissements de santé secondaire et tertiaire.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 475 000

Programme/Projet	Objectifs
II.3.20 Renforcement institutionnel et communautaire aux fins d'interventions sanitaires d'urgence en Colombie	Renforcer les capacités des institutions de santé et des communautés pour qu'elles puissent répondre aux urgences sanitaires dans les municipalités jugées prioritaires, afin de garantir l'accès aux soins de santé des populations en situation de vulnérabilité et de promouvoir la surveillance en matière de santé publique en Colombie.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 2 892 300
II.3.21 Facilitation de services sanitaires dans le cadre de la riposte aux inondations en République démocratique populaire lao	Contribuer à l'amélioration du bien-être et au relèvement des familles de retour touchées par les inondations en République démocratique populaire lao, en particulier par des mesures de sensibilisation communautaire en matière de santé visant à réduire les risques de flambée de maladies.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 6, 9	Ressources inscrites au budget : 65 500
II.3.22 Facilitation de services sanitaires vitaux à l'intention des Rohingya en Thaïlande	Améliorer les installations et les capacités de centres de détention d'immigrants, de centres de protection sociale et des abris en Thaïlande, afin de fournir des services sanitaires aux groupes à risque et aux victimes de la traite rohingya, ainsi qu'aux enfants et aux familles du Myanmar.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 318 500
II.3.23 Renforcement des capacités en matière de santé mentale en Bosnie-Herzégovine	Renforcer les capacités des institutions nationales pour qu'elles puissent répondre de manière systématique aux problèmes de santé mentale parmi le personnel militaire en fonction et mis à pied touché par la crise, pour l'aider à se réintégrer durablement dans la vie civile en Bosnie-Herzégovine.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8	Ressources inscrites au budget : 79 900
II.3.24 Aide intégrée à la protection à l'intention des réfugiés syriens en Turquie	Déployer des équipes mobiles pour couvrir les zones rurales et semi-rurales de Turquie accueillant des réfugiés syriens, qui n'ont souvent pas accès aux diverses formes d'assistance. Ce projet comprendra également des activités de soutien psychosocial et de cohésion sociale centrées sur les communautés d'accueil et de réfugiés dans le but de bâtir des relations solides et une confiance durable.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 608 200
Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise	Total des ressources inscrites au budget : 46 515 000

III. MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
III.1 Migration et développement économique/communautaire	115 433 400	8 425 900	113 344 000	1 369 200	123 139 100
III.2 Retour et réintégration de nationaux qualifiés	848 900	283 100	628 700	63 800	975 600
III.3 Rapatriements de fonds	334 400	216 700	95 800	21 900	334 400
III.4 Migration, environnement et changement climatique	142 600	208 400	372 500	40 700	621 600
Total	116 759 300	9 134 100	114 441 000	1 495 600	125 070 700

39. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2019 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2019 (C/109/6/Rev.1) par le Conseil, en novembre 2018.

40. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 116,8 millions de dollars É.-U. à 125,1 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 8,3 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement l'appui apporté à des initiatives de migration et développement en Argentine, au Pérou et en Somalie.

III.1 Migration et développement économique/communautaire

Programme/Projet	Objectifs
III.1.1 Lignes directrices sur l'intégration de la migration dans la politique de coopération internationale et de développement	Renforcer le processus d'intégration de la migration dans la politique de coopération internationale et de développement de l'Union européenne, d'autres donateurs et partenaires ; et faire mieux connaître et appuyer les efforts déployés par des pays partenaires pour intégrer la migration dans leur politique de développement. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 3, 4	Prévisions initiales : 704 400 Révision : (64 000) Ressources inscrites au budget : 640 400
III.1.2 Appui à la participation, à l'échelle locale, à la gouvernance des migrations	Renforcer les capacités d'orientation de l'OIM et son rôle politique stratégique dans un certain nombre de domaines migratoires à l'échelle locale, pour faire en sorte que l'Organisation se dote des capacités et des ressources nécessaires pour aider les autorités locales à s'atteler aux questions de migration ; et positionner l'OIM de façon à ce qu'elle soit un acteur clé dans le débat mondial, afin qu'elle ait les capacités et les ressources nécessaires pour soutenir les États Membres dans les processus et activités afférents aux objectifs de développement durable à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et n'a pas été révisé.
Stratégie de l'OIM : 3, 7, 8	Ressources inscrites au budget : 146 200

Programme/Projet	Objectifs
III.1.3 Migration pour le développement en Afrique (MIDA)	Renforcer les capacités institutionnelles des gouvernements pour qu'ils puissent gérer et atteindre leurs objectifs de développement, grâce au transfert des compétences pertinentes, de ressources financières et autres par la diaspora africaine. La santé et l'éducation comptent parmi les champs d'action. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8	Prévisions initiales : 333 200 Révision : 72 800 Ressources inscrites au budget : 406 000
III.1.4 Coopération en matière de migration et développement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	Apporter un soutien aux gouvernements du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et à leurs institutions publiques et processus décisionnels liés à la migration, en s'intéressant plus particulièrement au suivi donné aux recommandations du Dialogue ACP-UE sur la migration. Ce projet associera directement des migrants et des communautés de migrants, et consistera en outre à recueillir des informations et à mettre en place de bonnes pratiques dans des domaines présentant un intérêt stratégique mutuel pour les partenaires ACP-UE. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 459 200
III.1.5 Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord	Contribuer au renforcement de la résilience des populations déplacées et des communautés qui les accueillent en Afrique du Nord en s'attaquant aux préoccupations socioéconomiques et en promouvant une culture des droits, du dialogue et de la cohésion sociale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 8, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 179 400
III.1.6 Action en faveur de la liberté de circulation des personnes et de la migration en Afrique de l'Ouest	Maximiser le potentiel de développement de la liberté de circulation des personnes et de la migration en Afrique de l'Ouest, en soutenant l'application effective des protocoles de la CEDEAO relatifs à la liberté de circulation des personnes et de l'Approche commune de la CEDEAO en matière de migration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 1 281 400
III.1.7 Assistance technique dans le domaine de la migration et de l'asile	Fournir une assistance technique afin d'améliorer l'efficacité dans le domaine de la migration et de l'asile, en renforçant les capacités des délégations de l'Union européenne et du personnel de la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne, et en aidant la Direction générale à réfléchir aux orientations futures de la politique de migration et développement. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4	Ressources inscrites au budget : 145 500
III.1.8 Promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes pour réduire les risques de migration irrégulière au Burkina Faso	Promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes grâce à des initiatives génératrices de revenus et à la mise en place de partenariats nationaux et internationaux, y compris avec le secteur privé, comme alternative à la migration irrégulière dans la région du centre-est du Burkina Faso. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8	Ressources inscrites au budget : 1 267 400

Programme/Projet	Objectifs
III.1.9 Amélioration de l'emploi des jeunes et réduction de la migration irrégulière en Guinée	Contribuer à la stratégie du Gouvernement de la Guinée visant à promouvoir le travail indépendant des jeunes en mobilisant la diaspora par des formations, le financement de projets et la création d'associations de jeunes ou de groupes d'intérêt économique, afin de dissuader les jeunes de migrer de manière irrégulière. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 7, 8	Ressources inscrites au budget : 569 100
III.1.10 Appui au couple migration et développement au Maroc	Appuyer les efforts du Gouvernement du Maroc visant à poursuivre l'intégration de la migration dans la planification stratégique relative au développement durable et inclusif dans le pays. Ce projet permettra, en outre, d'améliorer les possibilités en matière d'éducation et d'emploi offertes aux jeunes marginalisés, défavorisés et exclus au Maroc, et aidera les conseils régionaux à prendre en considération la migration dans la planification locale. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5	Prévisions initiales : 196 800 Révision : 683 300 Ressources inscrites au budget : 880 100
III.1.11 Autonomisation socioéconomique et développement des microentreprises au Niger	Contribuer à l'autonomisation socioéconomique des jeunes et améliorer les possibilités économiques offertes aux jeunes au Niger par des formations et une aide à la création de petites entreprises. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 4, 5	Prévisions initiales : 1 481 100 Révision : (96 200) Ressources inscrites au budget : 1 384 900
III.1.12 Autonomisation des jeunes en Somalie	Proposer des solutions de réintégration durable aux jeunes, notamment ceux à risque dans le Somaliland, afin d'accroître la formation de revenus et de créer des débouchés commerciaux. Le projet appuiera l'élaboration de plans de développement pour les secteurs qui créent des possibilités d'emploi, ainsi que d'un plan de développement des ressources humaines destiné à renforcer l'emploi des jeunes en Somalie. Des formations dans le domaine des ressources humaines seront également assurées à l'intention de formateurs d'institutions d'enseignement et de formation professionnelle, ainsi que de start-up et d'entreprises existantes du secteur privé. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 8	Prévisions initiales : 108 200 Révision : 438 200 Ressources inscrites au budget : 546 400

Programme/Projet	Objectifs
III.1.13 Institutionnalisation du développement du secteur public grâce à la diaspora somalienne	<p>Promouvoir et renforcer le rôle actif que jouent les professionnels qualifiés de la santé, de la gestion des finances publiques et de la justice de la diaspora somalienne dans l'amélioration des résultats au Somaliland. Ce projet a également pour but de renforcer les capacités permettant aux institutions publiques au Somaliland de fournir des services de qualité dans leurs domaines respectifs.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p> <p>L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.</p>
Stratégie de l'OIM : 5	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 2 335 500 Révision : 1 435 000 Ressources inscrites au budget : 3 770 500</p>
III.1.14 Diaspora pour le développement en Tunisie	<p>Renforcer le développement économique dans les régions défavorisées de la Tunisie afin d'y faire reculer la pauvreté tout en réduisant les risques de migration irrégulière, notamment en promouvant la participation active de la diaspora tunisienne.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4, 8	<p style="text-align: right;">Ressources inscrites au budget : 265 100</p>
III.1.15 Promotion de la gouvernance des migrations au Zimbabwe	<p>Contribuer à la mise en place d'un cadre de gouvernance des migrations au Zimbabwe qui aide les acteurs étatiques à gérer la migration selon une approche centrée sur les migrants, soucieuse des sexes/spécificités, fondée sur les droits et orientée vers le développement.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	<p style="text-align: right;">Ressources inscrites au budget : 844 200</p>
III.1.16 Assistance administrative et technique au Gouvernement de l'Argentine	<p>Fournir une aide technique à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement de l'Argentine pour élaborer des politiques contribuant au développement socioéconomique par la création de possibilités d'emploi et des incitations à l'investissement dans le cadre de mesures en cours visant à gérer la migration.</p> <p>La responsabilité de l'OIM dans la mise en œuvre de ce projet étant limitée, aucune commission pour frais généraux n'est appliquée aux montants versés par le Gouvernement de l'Argentine pour couvrir les activités donnant lieu à une gestion spéciale.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 7 001 500 Révision : 2 650 600 Ressources inscrites au budget : 9 652 100</p>
III.1.17 Développement socioéconomique visant à atténuer les effets de la migration en Colombie	<p>Renforcer les capacités commerciales, techniques et de gestion des producteurs de café et de cacao en vue de stimuler et de dynamiser des activités génératrices de revenus en Colombie pour endiguer la migration socioéconomique.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p style="text-align: right;">Ressources inscrites au budget : 1 544 200</p>

Programme/Projet	Objectifs
III.1.18 Autonomisation des jeunes en Haïti	<p>Aider les jeunes et les organisations de la jeunesse à affirmer leur rôle d'acteurs du changement et de la consolidation de la paix, comme le préconise la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les jeunes, la paix et la sécurité. Ce projet promouvra une participation accrue des jeunes hommes et femmes aux affaires publiques et une culture de la paix pour la résolution des conflits entre jeunes, contribuant ainsi à la réduction de la violence et au renforcement des liens sociaux.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 319 300
III.1.19 Assistance administrative et technique en matière de migration et développement économique au Pérou	<p>Apporter une assistance administrative et technique à l'appui des efforts nationaux visant à stimuler la migration et le développement économique au Pérou.</p> <p>La responsabilité de l'OIM dans la mise en œuvre de ce projet étant limitée, aucune commission pour frais généraux n'est appliquée aux montants versés par le Gouvernement du Pérou pour couvrir les activités donnant lieu à une gestion spéciale.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Prévisions initiales : 91 385 200 Révision : 152 300 Ressources inscrites au budget : 91 537 500
III.1.20 Renforcement de l'entrepreneuriat et de la qualité des services sociaux pour réduire les risques de migration irrégulière au Bangladesh	<p>Promouvoir l'entrepreneuriat parmi les populations en situation de vulnérabilité au Bangladesh en tant qu'alternative à la migration irrégulière, grâce à des initiatives génératrices de revenus et à la mise en place de partenariats nationaux et internationaux, y compris avec le secteur privé. Ce projet contribuera en outre à améliorer la qualité et l'accès des services sociaux, ce qui permettra de réduire la pauvreté dans la population cible.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5	Prévisions initiales : 276 000 Révision : 92 300 Ressources inscrites au budget : 368 300
III.1.21 Renforcement des incidences sur le développement de la migration au Myanmar	<p>Tirer profit des effets positifs de la migration et mieux comprendre les articulations entre la migration et le développement au Myanmar en réalisant des études, et améliorer les capacités de gouvernance et de sensibilisation des acteurs nationaux, afin de renforcer les incidences sur le développement de la migration dans le pays.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4	Prévisions initiales : 866 500 Révision : 374 300 Ressources inscrites au budget : 1 240 800
III.1.22 Initiatives de développement économique au profit de l'Albanie par la mobilisation des communautés albanaises de l'étranger	<p>Renforcer les incidences sur le développement des contributions financières et techniques apportées par les expatriés albanais, en mettant en place les conditions propices à leur participation effective à des initiatives de développement économique à l'échelle locale.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8	Ressources inscrites au budget : 1 178 500

Programme/Projet	Objectifs
III.1.23 Autonomisation socioéconomique et développement des microentreprises en Arménie	Contribuer à l'autonomisation socioéconomique de populations en situation de vulnérabilité, des migrants de retour et de leur famille grâce à une formation à l'entrepreneuriat et à un accès facilité aux ressources financières pour développer leur entreprise ; et promouvoir le développement des microentreprises locales et, ce faisant, stimuler une croissance économique durable en Arménie par la mise en place d'un mécanisme de crédit renouvelable. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 10, 12	Prévisions initiales : 31 600 Révision : 91 900 Ressources inscrites au budget : 123 500
III.1.24 Développement rural en faveur des populations déplacées à l'intérieur de leur pays en Azerbaïdjan	Appuyer l'élaboration d'un plan national et renforcer les capacités en vue de disposer de systèmes d'alimentation en eau durables et sans apport énergétique à des fins de productivité agricole et de consommation. Ce projet vise en outre à institutionnaliser le renforcement des capacités des ingénieurs qui développeront cette initiative. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 1 082 400
III.1.25 Diaspora pour le développement en Bosnie-Herzégovine	Améliorer les possibilités et les perspectives socioéconomiques des femmes et des hommes en Bosnie-Herzégovine, ainsi que leurs moyens de subsistance par une mobilisation accrue de la diaspora. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 12	Ressources inscrites au budget : 154 000
III.1.26 Renforcement des capacités en matière de migration et de développement en Italie	Consolider et développer les approches efficaces du couple migration et développement qui ont été formulées par des partenaires italiens, et renforcer la position de l'Italie en tant que partie prenante clé sur la scène mondiale de la migration et du développement. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 6, 8	Prévisions initiales : 1 277 500 Révision : 784 800 Ressources inscrites au budget : 2 062 300
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
III.1.27 Appui à des initiatives à base communautaire en Côte d'Ivoire	Gérer les migrations en favorisant et en facilitant l'accès des populations défavorisées, en particulier les jeunes adultes, aux possibilités économiques locales en Côte d'Ivoire ; à cette fin, le projet doit sensibiliser davantage les autorités nationales et locales aux liens entre la migration et le développement et les aider à promouvoir des alternatives viables à la migration irrégulière ; renforcer les compétences des membres des communautés ciblées en matière de commerce et de gestion ; et améliorer diverses plateformes d'échange et de cohésion socioéconomique afin qu'elles puissent être utilisées par les communautés locales, y compris les jeunes adultes, les femmes et les migrants.
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 8	Ressources inscrites au budget : 641 300

Programme/Projet	Objectifs
III.1.28 Renforcement des investissements de la diaspora en Éthiopie et au Ghana	Renforcer les investissements de la diaspora dans le développement du secteur privé en Éthiopie et au Ghana, en permettant aux entrepreneurs des diasporas éthiopienne et ghanéenne aux Pays-Bas d'être mieux à même de monter des entreprises dans leur pays d'origine et de promouvoir et instaurer un environnement de confiance pour leurs investissements.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8	Ressources inscrites au budget : 143 800
III.1.29 Promotion de l'emploi des jeunes en République démocratique du Congo	Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes et des femmes de milieux défavorisés en République démocratique du Congo par l'entrepreneuriat et le développement de microentreprises, afin de lutter contre la migration irrégulière dans le pays.
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 103 100
III.1.30 Campagne de prévention de la migration irrégulière au Nicaragua	Contribuer à la réduction de la migration irrégulière au Nicaragua par des campagnes d'information qui visent plus particulièrement les populations jeunes, exposées à des risques, à des atteintes et à des discriminations spécifiques sur la base de leur sexe ou de leur orientation ou identité sexuelle.
Stratégie de l'OIM : 5,	Ressources inscrites au budget : 73 900
III.1.31 Renforcement de la protection sociétale au Kosovo*	Contribuer au renforcement de la cohésion sociale au Kosovo* en appuyant l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie linguistique, en renforçant les capacités des institutions gouvernementales, en améliorant les relations entre différents groupes ethniques au sein des communautés ciblées, et en améliorant les relations interethniques et l'intégration sociale des groupes défavorisés.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 128 300
Migration et développement économique/communautaire	Total des ressources inscrites au budget : 123 139 100

III.2 Retour et réintégration de nationaux qualifiés

Programme/Projet	Objectifs
III.2.1 Mobilisation des diasporas aux fins de développement institutionnel en Afghanistan, en Éthiopie, au Ghana, au Maroc, en Sierra Leone et en Somalie	Appuyer le développement de secteurs sélectionnés en Afghanistan, en Éthiopie, au Ghana, au Maroc, en Sierra Leone et en Somalie, en renforçant les capacités d'institutions gouvernementales et non gouvernementales ciblées par une mobilisation des communautés de la diaspora. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8	Ressources inscrites au budget : 848 900
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
III.2.2 Mobilisation de la diaspora pour le développement en Iraq	Faciliter le renforcement des capacités des institutions gouvernementales irakiennes, l'élaboration d'activités de stabilisation et de gestion des migrations, et la promotion des investissements du secteur privé en Iraq par une mobilisation de la diaspora irakienne.
Stratégie de l'OIM : 3, 4	Ressources inscrites au budget : 126 700
Retour et réintégration de nationaux qualifiés	Total des ressources inscrites au budget : 975 600

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

III.3 Rapatriements de fonds

Programme/Projet	Objectifs
III.3.1 Migration et développement : services postaux intégrés au Burundi	Contribuer au renforcement des possibilités de développement socioéconomique au Burundi pour la population rurale et la diaspora burundaise, en facilitant l'accès aux informations sur les services financiers et au réseau postal au Burundi, afin d'accroître les revenus des migrants et de leur famille. Ce projet offre, en outre, des perspectives économiques aux populations rurales du pays, en leur permettant d'expédier leurs produits dans le monde entier, plus particulièrement à destination de la diaspora burundaise. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 334 400
Rapatriements de fonds	Total des ressources inscrites au budget : 334 400

III.4 Migration, environnement et changement climatique

Programme/Projet	Objectifs
III.4.1 Initiative mondiale concernant le changement climatique et la migration	Renforcer la gestion des migrations dans le contexte du changement climatique, en communiquant et en analysant des éléments factuels et en améliorant la cohérence des politiques de migration environnementale à l'échelle mondiale par la fourniture d'un soutien technique aux principaux processus décisionnels, à savoir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> . L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 7	Prévisions initiales : 25 800 Révision : 49 100 Ressources inscrites au budget : 74 900
III.4.2 Adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest	Contribuer à l'adaptation au changement climatique en vue de réduire les risques de déplacement et de migration forcée dus aux catastrophes et au changement climatique, en mobilisant les migrants bénéficiaires d'une d'aide au retour volontaire et à la réintégration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 7	Ressources inscrites au budget : 116 800
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
III.4.3 Renforcement des capacités des responsables politiques dans le domaine de la mobilité humaine dans les Caraïbes et aux Philippines	Appuyer les efforts gouvernementaux déployés dans les Caraïbes et aux Philippines pour faire face aux conséquences de la dégradation de l'environnement, du changement climatique et des catastrophes sur le plan de la mobilité humaine, en organisant des ateliers de renforcement des capacités sur la migration, l'environnement et le changement climatique à l'intention des responsables politiques.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 90 000

Programme/Projet		Objectifs
III.4.4	Protection et autonomisation des communautés qui subissent les effets du changement climatique dans la région du Pacifique	Protéger et autonomiser les communautés touchées par le changement climatique et les catastrophes dans la région du Pacifique, en portant une attention particulière aux migrations, aux déplacements et aux réimplantations planifiées dus au changement climatique et aux catastrophes.
Stratégie de l'OIM : 2, 5		Ressources inscrites au budget : 254 900
III.4.5	Appui à la réunion thématique annuelle de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes au Bangladesh	Contribuer à relever les défis que pose la mobilité humaine dans le contexte des aléas naturels et du changement climatique à la faveur d'une conférence visant à identifier les défis communs de la mobilité humaine dans le contexte des catastrophes et les effets négatifs du changement climatique, en réfléchissant à la manière dont les acteurs compétents peuvent renforcer les efforts déployés pour relever ces défis à l'échelle nationale, régionale et internationale.
Stratégie de l'OIM : 7		Ressources inscrites au budget : 85 000
Migration, environnement et changement climatique		Total des ressources inscrites au budget : 621 600

IV. MIGRATION RÉGULÉE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6 Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
IV.1 Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	247 599 700	73 481 300	202 601 200	14 835 100	290 917 600
IV.2 Protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et lutte contre la traite	23 331 400	21 383 800	36 197 800	3 544 000	61 125 600
IV.3 Gestion de l'immigration et des frontières	53 554 300	25 679 800	61 617 800	4 385 600	91 683 200
Total	324 485 400	120 544 900	300 416 800	22 764 700	443 726 400

41. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2019 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2019 (C/109/6/Rev.1) par le Conseil, en novembre 2018.

42. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 324,5 millions de dollars É.-U. à 443,7 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 119,2 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement les activités de gestion de l'immigration et des frontières en Afghanistan, en République démocratique du Congo et en Jordanie ; l'aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements en Afrique ; ainsi que l'aide aux victimes de la traite et des projets de prévention de la traite en Afrique et en Grèce.

IV.1 Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.1 Aide au retour volontaire et à la réintégration des migrants et des demandeurs d'asile déboutés, et soutien aux gouvernements en matière d'aide au retour volontaire	Faciliter le retour volontaire assisté et la réintégration de demandeurs d'asile déboutés, de migrants en situation irrégulière et d'autres migrants dans leur pays d'origine. Il est prévu de fournir une aide au retour à des migrants quittant divers pays d'accueil en 2019, dont l'Autriche, la Belgique, la Croatie, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Portugal, la Slovaquie et la Suède. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 6, 10	Prévisions initiales : 80 754 100 Révision : (668 100) Ressources inscrites au budget : 80 086 000
IV.1.2 Aide au retour volontaire et à la réintégration communautaire durable	Contribuer à l'élaboration de stratégies visant à assurer un retour volontaire et une réintégration communautaire durables dans les pays partenaires ciblés, ce qui consiste à fournir une aide aux pays d'origine, de transit et de destination ciblés pour renforcer la structure, les capacités et les installations nationales, ainsi que la durabilité de la réintégration économique, sociale et psychosociale des migrants de retour. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 12	Ressources inscrites au budget : 5 871 600

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.3 Initiative en faveur de la protection et de la réintégration de migrants de retour en Afrique	Permettre aux pays partenaires et aux acteurs pertinents d'être mieux à même d'élaborer et de renforcer des politiques et processus de retour et de réintégration, afin de faciliter le retour volontaire assisté et la réintégration dans les pays partenaires dans des conditions humaines, dignes et sûres ; et offrir une aide à la réintégration durable aux migrants de retour dans des pays africains. Ce projet vise, en outre, à améliorer l'identification des personnes qui périssent en route, à apporter à leur famille une aide psychosociale, et à renforcer les capacités d'assistance et de protection des personnes en situation de vulnérabilité. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 11	Prévisions initiales : 52 826 800 Révision : 21 893 700 Ressources inscrites au budget : 74 720 500
IV.1.4 Activités d'aide au retour volontaire et à la réintégration en Algérie	Aider le Gouvernement de l'Algérie à gérer les migrations, en assurant un retour volontaire efficient des migrants en situation irrégulière en Algérie ainsi que leur réintégration durable dans leur pays d'origine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 920 000
IV.1.5 Solutions durables pour les migrants en situation de vulnérabilité en Égypte	Contribuer à faire en sorte que des solutions durables et fondées sur les droits soient proposées aux migrants en situation de vulnérabilité qui transitent par l'Égypte pour gagner l'Europe, en leur offrant la possibilité de réintégrer durablement leur communauté d'origine au lieu de recourir à répétition à des voies de migration dangereuses ou irrégulières. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 5, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 1 666 300
IV.1.6 Initiative en faveur de la protection et de la réintégration de migrants de retour en Gambie	Renforcer le soutien apporté au Gouvernement de la Gambie afin de contribuer à une meilleure gouvernance des migrations et à une réintégration durable des migrants de retour dans ce pays. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 8, 10	Prévisions initiales : 2 623 800 Révision : (1 206 900) Ressources inscrites au budget : 1 416 900
IV.1.7 Initiative en faveur de la protection et de la réintégration de migrants de retour au Ghana	Renforcer le soutien apporté au Gouvernement du Ghana afin de contribuer à une meilleure gouvernance des migrations et à une réintégration durable des migrants de retour dans ce pays. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 10	Prévisions initiales : 1 270 400 Révision : 970 400 Ressources inscrites au budget : 2 240 800

Programme/Projet		Objectifs
IV.1.8	Renforcement de la gestion des migrations et de la réintégration de migrants en Guinée	Renforcer la gouvernance des migrations et la gestion de processus durables en vue de la réintégration de migrants en Guinée, en facilitant l'accès aux processus de retour et de réintégration, en sensibilisant les communautés accueillant un grand nombre de migrants, et en aidant les autorités nationales et locales à accéder à des données sur les facteurs de migration. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 5, 6, 8, 10		Prévisions initiales : 2 282 200 Révision : (50 700) Ressources inscrites au budget : 2 231 500
IV.1.9	Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants en situation de vulnérabilité au Niger	Aider le Gouvernement du Niger à faire face aux flux migratoires complexes dans la région, notamment par la fourniture de services médicaux et de réintégration ; promouvoir de réelles alternatives à la migration irrégulière ; et favoriser le développement économique et social par la migration circulaire. Ce projet fournit en outre aux migrants en détresse une aide humanitaire vitale répondant à leurs besoins immédiats, et appuie les efforts de stabilisation communautaire, tels que la remise en état des infrastructures locales ou les activités de « travail contre rémunération ». Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 10		Prévisions initiales : 8 554 000 Révision : 4 841 700 Ressources inscrites au budget : 13 395 700
IV.1.10	Initiative en matière de protection et de réintégration des migrants au Nigéria	Contribuer au renforcement de la gouvernance des migrations et de la réintégration durable des migrants de retour au Nigéria, renforcer les structures et capacités nationales, donner les moyens aux migrants et aux migrants potentiels de prendre des décisions en connaissance de cause, et améliorer les données migratoires et la communication concernant les flux, les itinéraires et les tendances migratoires. Ce projet permettra, en outre, d'améliorer les capacités et les mécanismes institutionnels des partenaires étatiques et non étatiques pour qu'ils puissent fournir avec succès un soutien psychosocial et en matière de santé mentale spécialisé aux migrants de retour. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9, 10		Prévisions initiales : 5 665 800 Révision : 2 438 300 Ressources inscrites au budget : 8 104 100
IV.1.11	Facilitation de la réintégration durable de migrants de retour en Iraq	Apporter une aide au retour et à la réintégration aux migrants irakiens de retour d'Allemagne et d'autres pays de l'Union européenne grâce à : une gestion systématique des dossiers ; des services intégrés de conseils individualisés ; des séances collectives d'accompagnement et d'orientation économique ; des services conçus sur mesure pouvant notamment revêtir la forme d'un développement des compétences et d'une formation professionnelle ; des placements dans l'emploi ; et la création d'emplois à la faveur d'un développement des entreprises existantes et de la création de petites et moyennes entreprises. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 1 820 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.12 Aide au retour volontaire et à la réintégration à l'intention de migrants irréguliers dans le Triangle du Nord en Amérique centrale	<p>Continuer à soutenir les Gouvernements d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras en renforçant leur capacité de prise en charge des migrants de retour, tout en contribuant à la fourniture de services de qualité durant le processus de réintégration à l'échelle locale; et s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière d'enfants migrants non accompagnés afin de renforcer les mesures de prévention. Une autre composante de ce projet consiste à améliorer la disponibilité, la qualité et l'utilisation des informations en vue de renforcer le processus d'accueil et de réintégration et de prévenir la migration irrégulière.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 4 091 200
IV.1.13 Programme commun pour la paix à l'intention de la génération de l'après-conflit en El Salvador	<p>Renforcer et consolider le mécanisme de protection et de rétablissement des droits des personnes touchées par diverses formes de violence à la faveur d'un renforcement des capacités en El Salvador.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 10	Prévisions initiales : 33 900 Révision : 1 204 400 Ressources inscrites au budget : 1 238 300
IV.1.14 Retour et réintégration de migrants irréguliers et de demandeurs d'asile déboutés en Australie, à Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée	<p>Faciliter le retour volontaire et la réintégration dans leur pays d'origine de migrants irréguliers et de demandeurs d'asile déboutés en Australie, à Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, par une approche intégrée comprenant des informations et des conseils pour permettre à des migrants irréguliers de prendre des décisions en connaissance de cause quant à leur statut d'immigrants et aux possibilités qui s'offrent à eux.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 10	Prévisions initiales : 5 192 200 Révision : 380 700 Ressources inscrites au budget : 5 572 900
IV.1.15 Aide au retour et à la réintégration au profit de l'Afghanistan	<p>Faciliter le retour volontaire d'Afghans dans leur pays d'origine, en leur offrant une assistance à l'accueil et une aide ciblée à la réintégration afin que la transition vers une vie normale durable se fasse en douceur.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 10	Ressources inscrites au budget : 6 874 700
IV.1.16 Aide au retour et à la réintégration au profit du Bangladesh	<p>Faciliter le retour volontaire de migrants bangladais dans leur pays d'origine, en leur offrant une assistance à l'accueil et une aide ciblée à la réintégration afin que la transition vers une vie normale durable se fasse en douceur. En outre, une attention particulière sera accordée au renforcement de la résilience des communautés qui sont particulièrement vulnérables à la migration irrégulière par mer.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 2 489 600

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.17 Prévention de la migration irrégulière au départ de l'Indonésie	Renforcer la coopération régionale et fournir un soutien technique aux systèmes de gestion des migrations en Indonésie, en aidant le Gouvernement à gérer la traite d'êtres humains, le trafic illicite de personnes et la migration irrégulière à l'intérieur de l'archipel indonésien, afin de prévenir les mouvements irréguliers vers l'Australie. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 31 277 500
IV.1.18 Informations sur le retour volontaire et informations concernant spécifiquement certains pays en Autriche et en Allemagne	Aider les autorités autrichiennes et allemandes en fournissant des informations générales aux demandeurs d'asile sur le processus de retour volontaire et sur leur pays d'origine, et en leur indiquant les services dont ils pourront bénéficier à leur retour. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 6, 10	Ressources inscrites au budget : 268 400
IV.1.19 Aide apportée à la Serbie et à la Macédoine du Nord pour gérer la crise des migrants et des réfugiés le long de la route des Balkans	Garantir et développer les capacités opérationnelles directes des autorités nationales en Serbie et en Macédoine du Nord pour qu'elles puissent relever efficacement les défis liés aux flux migratoires. Cette aide consistera à fournir un hébergement et à assurer des conditions de vie de base en vue de répondre avec efficacité aux besoins des migrants et des demandeurs d'asile, et à faciliter l'accès des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés aux soins médicaux de base et au retour volontaire et à la réintégration dans des conditions humaines et dignes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 2 907 100
IV.1.20 Appui au retour volontaire et à la réintégration de migrants en Bulgarie	Renforcer les capacités des autorités bulgares chargées de la migration et faciliter le retour volontaire assisté de ressortissants de pays tiers, y compris des migrants en situation de vulnérabilité, des demandeurs d'asile déboutés et des personnes bénéficiant d'une protection internationale, en fournissant des informations, une aide psychosociale, un appui en matière de lutte contre la traite, des conseils d'ordre général et une aide au transport et à la réintégration dans le pays d'origine. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Prévisions initiales : 1 336 000 Révision : 777 700 Ressources inscrites au budget : 2 113 700
IV.1.21 Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants en Grèce	Soutenir les efforts déployés par le Gouvernement de la Grèce pour protéger les enfants migrants non accompagnés conformément aux normes et obligations internationales ; et aider des ONG à gérer des centres d'accueil de demandeurs d'asile en situation de vulnérabilité, notamment des mineurs non accompagnés. Ce projet facilitera également le retour et la réintégration, dans des conditions sûres et dignes, de ressortissants de pays tiers qui souhaitent retourner au pays au départ de la Grèce. En outre, il fera mieux connaître et mieux comprendre le retour volontaire et la réintégration à la faveur d'une campagne d'information. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Prévisions initiales : 5 368 400 Révision : 756 300 Ressources inscrites au budget : 6 124 700

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.22 Soutien au réseau d'orientation national pour l'aide au retour volontaire et à la réintégration en Italie	Ce projet contribue à la consolidation du réseau italien d'aide au retour volontaire et à la réintégration, qui réunit des institutions et des associations qui promeuvent et mettent en œuvre de telles interventions à l'échelle nationale. Ce projet vise aussi à contribuer à une gestion globale des migrations en Italie en augmentant le nombre de retours volontaires à la faveur d'échanges, de formations et d'un renforcement des capacités. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 451 900
IV.1.23 Retour volontaire et réintégration au départ de la Lettonie	Appuyer l'aide destinée à permettre un retour volontaire et une réintégration efficaces et durables, qui est fournie à des migrants irréguliers résidant ou arrivant en Lettonie. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5	Prévisions initiales : 178 800 Révision : (64 100) Ressources inscrites au budget : 114 700
IV.1.24 Aide au retour volontaire et à la réintégration au départ de la Lituanie	Contribuer à la gestion globale des migrations en Lituanie en fournissant une aide au retour volontaire aux ressortissants de pays tiers qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 10	Prévisions initiales : 256 400 Révision : (84 800) Ressources inscrites au budget : 171 600
IV.1.25 Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants à Malte	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de Malte pour faciliter la fourniture de services d'aide au retour volontaire et à la réintégration, et contribuer à l'efficacité de sa politique globale de gestion des migrations. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 235 700
IV.1.26 Aide au retour volontaire et à la réintégration au départ des Pays-Bas	Faciliter la fourniture de services d'aide au retour volontaire et à la réintégration durable à des migrants irréguliers aux Pays-Bas, en offrant une aide à ceux qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 10	Prévisions initiales : 14 185 700 Révision : (101 400) Ressources inscrites au budget : 14 084 300
IV.1.27 Retour volontaire et réintégration de migrants au départ de la Norvège	Aider le Gouvernement de la Norvège à fournir une aide au retour et à la réintégration à des migrants en situation de vulnérabilité, en faisant connaître les possibilités de retour et en facilitant le retour et la réintégration dans les pays d'origine. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Prévisions initiales : 4 334 100 Révision : (905 700) Ressources inscrites au budget : 3 428 400

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.28 Aide au retour volontaire et à la réintégration au départ de la Pologne	Contribuer au renforcement du dispositif de retour mis en place en Pologne en fournissant des conseils avant le départ sur les possibilités de retour à des demandeurs d'asile déboutés et à des migrants irréguliers. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 400 400
IV.1.29 Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants en Roumanie	Faciliter le retour volontaire et la réintégration de migrants résidant en Roumanie, en leur fournissant des services complémentaires avant le départ et après l'arrivée, y compris des conseils juridiques et des services de réintégration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 10	Ressources inscrites au budget : 65 800
IV.1.30 Aide au retour volontaire et à la réintégration au départ de la Suisse	Faciliter le retour volontaire et la réintégration de migrants résidant en Suisse, en leur fournissant des informations, des conseils et une aide au transport, et en facilitant leur réintégration dans leur pays d'origine. Ce projet fournira aussi une aide au retour aux migrants qui souhaitent se réinstaller dans un pays tiers. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 10	Prévisions initiales : 3 396 900 Révision : 1 732 900 Ressources inscrites au budget : 5 129 800
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
IV.1.31 Aide à la lutte contre la migration irrégulière et le trafic illicite de migrants en Afrique de l'Ouest	Appuyer les efforts déployés par les gouvernements en Afrique de l'Ouest et d'autres gouvernements pour lutter contre la migration irrégulière et le trafic illicite de migrants, en fournissant aux migrants en détresse sur leur territoire une aide au retour et à la réintégration et une protection. Ce projet prévoit aussi une collaboration avec les gouvernements d'Afrique de l'Ouest visant à renforcer les capacités de partenaires locaux pour qu'ils puissent lutter contre le trafic illicite de personnes et renforcer la gestion des frontières.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 5 514 500
IV.1.32 Promotion du retour volontaire à Chypre	Contribuer à la gestion intégrée des migrations à Chypre en promouvant le retour volontaire et une réintégration socioéconomique durable des bénéficiaires qui choisissent de retourner dans leur pays d'origine.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 528 200
IV.1.33 Appui à la réintégration durable des migrants de retour au Mali	Appuyer la réintégration durable des migrants de retour dans leur famille et leur communauté d'origine au Mali, en renforçant les capacités du Gouvernement et de la société civile en matière d'aide psychologique aux migrants de retour.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 8	Ressources inscrites au budget : 194 500
IV.1.34 Renforcement de la gestion des migrations en Mauritanie	Renforcer les capacités de gestion ainsi que la gouvernance des migrations et des processus durables aux fins de réintégration des migrants, et fournir aux migrants en détresse en situation de vulnérabilité un soutien sanitaire, une assistance juridique et une aide à la réintégration en Mauritanie.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 188 900

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.35 Activités d'aide au retour volontaire et à la réintégration au Maroc	Contribuer à la réintégration durable de migrants vulnérables en détresse au Maroc qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 6	Ressources inscrites au budget : 1 355 300
IV.1.36 Soutien aux fins de retour volontaire et de réintégration de migrants de retour en Colombie	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de la Colombie pour créer des mécanismes d'information et de conseil à l'intention de migrants colombiens de retour qui sont en situation de vulnérabilité et ont besoin d'un soutien social et économique.
Stratégie de l'OIM : 4, 8	Ressources inscrites au budget : 147 500
IV.1.37 Initiative de protection et de réintégration de migrants en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Continuer à aider le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en renforçant sa capacité de prise en charge des migrants de retour, et contribuer à la fourniture de services de qualité durant le processus de réintégration à l'échelle locale. Ce projet garantira un ensemble complet de mesures de réintégration comprenant une aide précédant le départ, une aide au retour et pendant le transit, une aide à l'accueil après le retour et une aide à la réintégration.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 10	Ressources inscrites au budget : 1 443 500
IV.1.38 Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants à Sri Lanka	Appuyer un plan de réintégration durable à l'intention de migrants de retour au départ de la France, en fournissant une aide à la réintégration individualisée et sur mesure à Sri Lanka. Ce projet contribue en outre à la réalisation d'évaluations psychosociales et fournit une aide en matière d'orientation.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 52 400
IV.1.39 Aide au retour volontaire de migrants en Azerbaïdjan	Faciliter le retour volontaire assisté et la réintégration en Azerbaïdjan, en fournissant des informations et une aide avant le départ comprenant l'organisation du voyage et un soutien avant l'embarquement et au moment du départ, selon que de besoin.
Stratégie de l'OIM : 1, 2,10	Ressources inscrites au budget : 20 900
IV.1.40 Programme de retour volontaire assisté, de réintégration et d'information à l'intention de migrants en Hongrie	Fournir des informations à jour, facilement accessibles et fiables sur le retour volontaire assisté à des bénéficiaires potentiels en Hongrie ; faciliter le retour volontaire et ordonné de migrants ; et aider les personnes vulnérables de retour au pays, particulièrement celles souffrant de problèmes médicaux chroniques, à se réintégrer dans leur pays d'origine.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 101 400
IV.1.41 Aide au retour volontaire et à la réintégration en Turquie	Faciliter la fourniture de services d'aide au retour volontaire et à la réintégration durable à des migrants irréguliers en Turquie, en offrant à ceux qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine une assistance, y compris une aide à la réintégration en espèces et en nature ainsi qu'un soutien médical et/ou psychosocial, selon que de besoin.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 1 856 400
Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	Total des ressources inscrites au budget : 290 917 600

IV.2 Protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et lutte contre la traite

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.1 Élaboration de programmes mondiaux visant à lutter contre la traite d'êtres humains et à protéger et aider les victimes et d'autres migrants vulnérables	<p>Renforcer les mesures nationales et internationales de lutte contre la traite des personnes, et veiller à ce que les victimes de ce crime, ainsi que d'autres migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements, bénéficient des services de protection et d'aide nécessaires pour leur relèvement et leur bien-être à long terme. Ce projet prévoit : la fourniture de services directs aux victimes de la traite et autres migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements ; un renforcement des capacités en matière de données et de recherche afin d'éclairer la formulation de mesures fondées sur des éléments factuels ; une assistance et une formation techniques destinées à renforcer les compétences et les connaissances en interne et externe concernant les mesures efficaces de lutte contre la traite et la protection des migrants vulnérables ; la définition de normes et la publication de lignes directrices visant à éclairer l'élaboration de dispositions législatives et réglementaires, de plans d'action et de mécanismes d'orientation ; une collaboration avec le secteur privé pour limiter et combattre l'exploitation dans ses opérations et chaînes d'approvisionnement ; et des efforts destinés à améliorer la coordination des parties prenantes qui luttent contre la traite et assurent la protection des migrants à l'échelle nationale, régionale et internationale.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p> <p>L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 10, 11	Prévisions initiales : 823 700 Révision : 2 316 400 Ressources inscrites au budget : 3 140 100
IV.2.2 Renforcement des capacités pour lutter contre la traite d'êtres humains en Égypte	<p>Stimuler les efforts nationaux déployés pour lutter contre toutes les formes de migration irrégulière et de traite d'êtres humains interne et transfrontalière, en renforçant la capacité de la police, du ministère public et des juges à enquêter sur les crimes de traite et à poursuivre leurs auteurs, ainsi qu'en renforçant la coopération entre les services de justice pénale dans le domaine de la lutte contre la traite, conformément aux objectifs de la Stratégie nationale 2018-2021 de prévention et de lutte contre la traite d'êtres humains en Égypte.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 10, 11	Prévisions initiales : 1 330 500 Révision : 241 000 Ressources inscrites au budget : 1 571 500
IV.2.3 Aide aux enfants victimes de la traite au Ghana	<p>Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement du Ghana pour protéger les enfants contre la traite aux fins d'exploitation par le travail en facilitant la fourniture de services de sauvetage, de réinsertion, de retour et de réintégration.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Prévisions initiales : 591 200 Révision : 250 000 Ressources inscrites au budget : 841 200

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.4 Sensibilisation à la traite des enfants en Guinée-Bissau	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de la Guinée-Bissau pour lutter contre la traite des enfants en renforçant les capacités de prévention de la traite et de protection des enfants qui en sont victimes ou risquent de l'être. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 62 000
IV.2.5 Activités de lutte contre la traite à Madagascar	Contribuer aux efforts du Gouvernement de Madagascar et d'organisations de la société civile visant à stimuler les capacités nationales de coordination des mesures de lutte contre la traite, à protéger les victimes de la traite, à poursuivre les trafiquants et à fournir des services en matière d'abris d'urgence sûrs et de qualité. Ce projet prévoit, en outre, des initiatives d'autonomisation économique des victimes de la traite, en particulier des femmes. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Prévisions initiales : 220 600 Révision : 28 800 Ressources inscrites au budget : 249 400
IV.2.6 Renforcement des capacités institutionnelles aux fins de coordination des mesures nationales de lutte contre la traite au Mali	Renforcer les capacités institutionnelles du Mali aux fins de coordination des mesures nationales de lutte contre la traite, afin de mieux identifier et de mieux protéger les victimes ainsi que d'enquêter et de poursuivre les auteurs de la traite en justice ; et sensibiliser l'opinion au phénomène et aux moyens de le combattre. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 9, 11	Ressources inscrites au budget : 70 000
IV.2.7 Activités de lutte contre la traite en Mauritanie	Intensifier les efforts de lutte contre la traite d'êtres humains et l'exploitation par le travail en Mauritanie par des travaux de recherche, des campagnes d'information, et des mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités en vue de resserrer la collaboration entre le Gouvernement, la société civile et d'autres parties prenantes ; et fournir une aide directe aux victimes de la traite. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 34 900
IV.2.8 Fourniture d'une aide et d'une protection aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille au Maroc	Améliorer l'aide et la protection offertes aux enfants migrants, marocains et étrangers, non accompagnés ou séparés de leur famille et aux jeunes migrants vulnérables au Maroc. Ce projet permettra en outre à des acteurs nationaux clés d'être mieux à même d'apporter une assistance directe et de sensibiliser à la migration et à la traite des enfants. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11	Prévisions initiales : 639 400 Révision : 157 900 Ressources inscrites au budget : 797 300

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.9 Renforcement de la prise en charge des victimes de la traite au Mozambique	Contribuer à la prévention de la traite d'êtres humains, au renforcement du système d'orientation et à la fourniture d'un soutien psychosocial aux victimes de la traite et à leur famille, ainsi qu'aux enfants migrants non accompagnés dans des situations d'urgence au Mozambique. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 10, 11	Prévisions initiales : 27 800 Révision : 149 200 Ressources inscrites au budget : 177 000
IV.2.10 Réduction de la traite d'êtres humains au Niger	Réduire la traite d'êtres humains au Niger en concevant des services pour les victimes, en établissant des mécanismes d'orientation et d'identification à l'intention des migrants en situation de vulnérabilité, et en renforçant les capacités permettant au Gouvernement du Niger d'offrir protection et aide aux victimes de la traite. Ce projet visera en outre à sensibiliser les populations et les victimes, réelles et potentielles, aux risques liés à la traite d'êtres humains. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 399 500
IV.2.11 Amélioration de la mise en œuvre effective des politiques de lutte contre la traite au Rwanda	Renforcer les capacités du Gouvernement du Rwanda et des organisations de la société civile pour qu'ils puissent lutter contre la traite des êtres humains interne et transfrontalière sous toutes ses formes, y compris la traite des enfants, et identifier et protéger les victimes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 507 900
IV.2.12 Activités de lutte contre la traite en Afrique du Sud	Aider le Gouvernement de l'Afrique du Sud à lutter contre la traite des personnes et à améliorer les mécanismes de protection, en fournissant aux migrants et aux victimes de la traite, réelles et potentielles, une aide appropriée. Ce projet vise, en outre, à intégrer la lutte contre la traite dans les programmes de formation à l'intention de services gouvernementaux ciblés, et en sensibilisant aux dangers et aux réalités de la traite d'êtres humains. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 176 200
IV.2.13 Sensibilisation à la violence à l'égard des femmes et des enfants en République-Unie de Tanzanie	Sensibiliser et mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des enfants en République-Unie de Tanzanie et améliorer leur bien-être, afin de favoriser l'avènement d'une société qui respecte l'égalité des sexes et protège les femmes et les enfants contre la violence sous toutes ses formes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 9	Ressources inscrites au budget : 154 500

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.14 Efforts de lutte contre la traite au Zimbabwe	Renforcer les efforts déployés par le Gouvernement du Zimbabwe et la société civile pour coordonner les mesures de lutte contre la traite, et protéger les victimes de la traite en renforçant la protection offerte aux victimes identifiées, en permettant aux communautés ciblées d'être mieux à même de prévenir la traite des personnes, et en renforçant les capacités en vue d'institutionnaliser le mécanisme national d'orientation. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9, 11	Ressources inscrites au budget : 266 300
IV.2.15 Lutte contre la traite des personnes en Iraq	Améliorer la prévention de la traite des personnes et protéger les victimes en Iraq en conduisant une évaluation visant à identifier les besoins de ces dernières et en leur fournissant un soutien en conséquence. Ce projet consistera également à mener des activités de sensibilisation au risque de traite auprès de populations à risque, et plus particulièrement de celles qui sont les plus touchées par la crise. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9, 11	Ressources inscrites au budget : 241 000
IV.2.16 Lutte contre la migration irrégulière au Liban et dans la région avoisinante	Renforcer la protection et l'aide offertes aux victimes de la traite et prévenir la traite des personnes alimentée par le conflit en suivant une approche soucieuse de la protection. Ce projet consistera également à mener des interventions adaptées au contexte pour veiller à ce que les mesures de lutte contre la traite fassent partie intégrante de la réponse à la crise régionale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 255 400
IV.2.17 Renforcement des droits des enfants en Turquie	Renforcer les capacités permettant au Gouvernement de la Turquie de protéger les droits des enfants, notamment en ce qui concerne le mariage précoce et le mariage forcé, de lutter contre la violence sexiste et de parvenir à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et filles en Turquie. Ce projet portera également sur la migration irrégulière et la défense des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité qui se rendent en Turquie, transitent sur son territoire ou quittent le pays. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 11	Prévisions initiales : 338 700
	Révision : 79 400
	Ressources inscrites au budget : 418 100
IV.2.18 Amélioration de l'efficacité des mesures de lutte contre la traite des personnes en Amérique centrale	Améliorer l'efficacité des mesures de lutte contre la traite des personnes en institutionnalisant les enquêtes centrées sur les victimes et les poursuites pour crime de traite, tout en créant et en renforçant un réseau régional d'ONG afin de mettre en place un mécanisme de prise en charge et d'améliorer la fourniture de services intégrés aux victimes de la traite dans le Triangle du Nord en Amérique centrale et dans le sud du Mexique. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 2, 11	Prévisions initiales : 461 600
	Révision : (86 700)
	Ressources inscrites au budget : 374 900

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.19 Renforcement des capacités de lutte contre la traite d'êtres humains au Guyana	Renforcer les capacités du Gouvernement du Guyana pour qu'il puisse lutter efficacement contre la traite des personnes et porter assistance aux victimes, en enquêtant sur les cas suspects de traite et en poursuivant les auteurs, en améliorant l'identification et l'orientation des victimes, et en sensibilisant l'opinion à la traite des personnes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 293 100
IV.2.20 Renforcement des capacités aux fins de lutte contre la traite des personnes au Panama	Renforcer les efforts déployés par le Gouvernement du Panama pour lutter contre la traite d'êtres humains de manière globale, en consolidant les institutions et en énonçant, en collaboration avec la société civile, des mesures visant à prévenir et à combattre la traite des personnes et à porter assistance aux victimes au Panama. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 138 900
IV.2.21 Appui aux efforts de lutte contre la traite en Uruguay	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de l'Uruguay pour lutter efficacement et durablement contre la traite des personnes, en harmonisant l'action de parties prenantes clés, en fournissant une plateforme de coordination entre les acteurs locaux et nationaux, et en offrant des formations visant à renforcer les capacités permettant d'identifier et d'aider les victimes de la traite. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 31 600
IV.2.22 Lutte contre la traite des personnes en Asie centrale	Aider à lutter contre la traite des personnes en Asie centrale, en améliorant l'aide et la protection offertes à l'échelle nationale aux victimes de la traite et en renforçant les capacités des ONG et des centres de crise et de réadaptation au niveau local. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Prévisions initiales : 3 799 300 Révision : (667 500) Ressources inscrites au budget : 3 131 800
IV.2.23 Chine : Renforcement de la coopération bilatérale en matière de lutte contre la traite	Renforcer la coopération bilatérale entre la Chine et la Mongolie en matière de lutte contre la traite en application d'une approche équilibrée visant à une coopération transfrontalière plus solide, plus profonde et plus efficace entre les deux pays, et resserrer la collaboration transfrontalière avec les autorités de la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine). Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 11	Prévisions initiales : 328 400 Révision : (68 400) Ressources inscrites au budget : 260 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.24 Lutte contre la traite d'êtres humains en Afghanistan	Sensibiliser à la traite d'êtres humains en Afghanistan et renforcer les capacités des parties prenantes compétentes afin de contribuer à la prévention de la traite d'êtres humains, à la protection des victimes de la traite et à la création de partenariats visant à lutter contre la traite dans le pays. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 11	Ressources inscrites au budget : 299 400
IV.2.25 Appui aux efforts de lutte contre la traite à l'intention des réfugiés rohingya au Bangladesh	Renforcer le soutien fourni au Gouvernement du Bangladesh à l'appui des mesures visant à mieux sensibiliser les réfugiés rohingya aux mécanismes en place pour signaler les cas de traite des personnes et déposer plainte auprès d'organismes. Ce projet prévoit en outre une collaboration avec le Ministère de l'intérieur et ses organismes de gestion des frontières afin de renforcer la communication et la coordination dans et entre les organismes et d'améliorer leurs capacités techniques pour qu'ils soient mieux à même de bien gérer la frontière, d'enrayer les mouvements irréguliers et de relever les défis liés à la traite et au trafic illicite de migrants. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Ressources inscrites au budget : 154 300
IV.2.26 Activités de lutte contre la traite dans la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine)	Contribuer à une meilleure prévention de la traite et à une protection accrue des victimes dans la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) et dans les pays d'origine, en collaborant avec des fournisseurs de services non étatiques afin qu'ils disposent des compétences techniques et du soutien financier nécessaires pour porter assistance aux victimes de la traite, et assurer la protection des travailleurs domestiques étrangers. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 199 200
IV.2.27 Renforcement des efforts de lutte contre la traite en Indonésie	Appuyer les efforts du Gouvernement de l'Indonésie visant à lutter contre la traite dans le secteur de la pêche, à promouvoir des réponses politiques et institutionnelles stratégiques et concertées à la traite des personnes, et à renforcer la protection des victimes. Ce projet contribue en outre à une réponse intégrée à la traite des personnes dans la région frontalière entre l'Indonésie et la Malaisie, en réalisant une étude sur la question dans les régions frontalières ciblées. Un autre objectif vise à abolir l'esclavage moderne sous toutes ses formes grâce à des politiques fondées sur des éléments factuels et l'adoption par le Gouvernement et des organisations de la société civile de mesures concertées de protection des victimes de la traite. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 11	Prévisions initiales : 434 600 Révision : 43 800 Ressources inscrites au budget : 478 400
IV.2.28 Aide au retour et à la réintégration des victimes de la traite au Japon	Soutenir le plan de lutte contre la traite des personnes du Japon, en fournissant une aide au voyage aux victimes de la traite et en veillant à ce qu'une aide à l'accueil soit proposée dans le pays de destination finale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10, 11	Ressources inscrites au budget : 178 300

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.29 Lutte contre la traite d'êtres humains par un renforcement des capacités judiciaires en République démocratique populaire lao	Fournir un soutien technique visant à renforcer les capacités permettant au secteur de la justice pénale lao, notamment la police, les procureurs, les juges et les avocats de la défense, de rendre la justice de manière transparente et responsable et de lutter contre le crime transnational. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 172 200
IV.2.30 Activités de lutte contre la traite au Myanmar	Contribuer aux efforts du Gouvernement du Myanmar et d'autres parties prenantes visant à atténuer la migration irrégulière et la vulnérabilité connexe des migrants irréguliers, et à préserver leurs droits et leur dignité. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 202 400
IV.2.31 Renforcement des capacités de poursuites pour traite des personnes en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Contribuer au renforcement des capacités du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la société civile pour qu'ils soient mieux à même de prévenir la traite, de protéger les victimes identifiées et potentielles, et de poursuivre les crimes liés à la traite dans sept provinces ciblées du pays. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Ressources inscrites au budget : 256 900
IV.2.32 Activités de lutte contre la traite dans les Îles Salomon	Contribuer à la protection des droits fondamentaux des femmes et des enfants, en particulier des filles, dans les communautés des Îles Salomon touchées par la migration. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Prévisions initiales : 415 700 Révision : (105 000) Ressources inscrites au budget : 310 700
IV.2.33 Activités de lutte contre la traite au Bélarus, en France, en Géorgie, en République de Moldova, en Slovaquie et en Ukraine	Prévenir et dissuader la traite d'êtres humains ; offrir une aide à la réintégration efficace et renforcer les capacités gouvernementales ; et consolider l'approche régionale par un renforcement du dialogue pour la coopération entre les acteurs gouvernementaux et de la société civile au Bélarus, en France, en Géorgie, en République de Moldova, en Slovaquie et en Ukraine, afin d'assurer la bonne mise en œuvre des activités de lutte contre la traite. Ce projet appuiera en outre l'élaboration de mécanismes d'orientation nationaux devant permettre de mieux identifier et de mieux aider les victimes de la traite, de promouvoir la poursuite des trafiquants d'êtres humains et de porter assistance aux victimes de la traite dans le cadre de la justice pénale. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Prévisions initiales : 4 882 400 Révision : 362 300 Ressources inscrites au budget : 5 244 700

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.34 Formation à l'intention des parties prenantes autrichiennes s'occupant de la migration et de l'asile en Autriche	Contribuer à la gestion globale des migrations et de l'asile en Autriche en augmentant le nombre des identifications de victimes de la traite dans le cadre de la procédure nationale d'asile, ainsi que le nombre d'orientations vers les fournisseurs de services pertinents, et en améliorant la qualité des relations entre les demandeurs d'asile et les parties prenantes autrichiennes compétentes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 8, 11	Ressources inscrites au budget : 240 800
IV.2.35 Activités de lutte contre la traite en Azerbaïdjan	Aider le Gouvernement de l'Azerbaïdjan à lutter contre la traite des personnes et la criminalité transnationale organisée, et améliorer les mécanismes de protection en fournissant aux migrants et aux victimes de la traite, réelles et potentielles, une aide appropriée, et en sensibilisant aux dangers et aux réalités de la traite d'êtres humains. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 10, 11	Prévisions initiales : 606 400 Révision : 452 800 Ressources inscrites au budget : 1 059 200
IV.2.36 Aide aux victimes bulgares de la traite	Faciliter l'identification, le retour et la protection des victimes bulgares de la traite ainsi que l'aide qui leur est fournie, et contribuer aux activités de prévention de manière coordonnée. Ce projet contribuera en outre à la diffusion d'informations sur les droits et sera axé sur les possibilités d'accès à l'aide juridique concernant les questions de traite. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 11	Ressources inscrites au budget : 145 600
IV.2.37 Prise en charge des victimes de la traite des personnes en Finlande	Renforcer les capacités des professionnels des soins de santé et de l'action sociale pour qu'ils puissent reconnaître les signes de traite d'êtres humains, comprendre les conséquences de l'exploitation pour la santé, et orienter correctement et rapidement les victimes vers les services d'assistance spécialisés disponibles. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 53 800
IV.2.38 Fourniture d'un soutien psychologique et social aux ressortissants syriens en détresse en Grèce	Aider le Gouvernement de la Grèce à fournir une assistance sociale et psychosociale et des services de médiation culturelle ciblés aux ressortissants syriens en détresse en Grèce, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des enfants migrants non accompagnés hébergés dans des installations spécialisées sur le continent en offrant des formations professionnelles et une éducation formelle, en étroite coordination avec les autorités nationales et d'autres acteurs spécialisés. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 9	Prévisions initiales : 58 200 Révision : 14 819 900 Ressources inscrites au budget : 14 878 100

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.39 Réponse aux flux migratoires mixtes en Italie	Appuyer les efforts déployés par les autorités italiennes pour gérer les flux migratoires mixtes le long des côtes du pays, en fournissant des services de conseil, d'orientation, d'identification et d'aiguillage ; en menant une campagne d'information ciblée sur les migrants, les demandeurs d'asile et les migrants en situation de vulnérabilité ; et en organisant des activités de renforcement des capacités à l'intention des autorités et institutions locales, y compris en matière de coopération technique en vue de repérer et d'aider les familles d'enfants migrants non accompagnés vivant en Italie. Le projet luttera également contre la migration irrégulière et la traite d'êtres humains le long de la route de la Méditerranée centrale et sensibilisera aux risques de la migration irrégulière. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6, 8, 11, 12	Prévisions initiales : 2 728 700 Révision : 108 800 Ressources inscrites au budget : 2 837 500
IV.2.40 Renforcement des capacités nationales en matière de gestion des migrations et de lutte contre la traite en Macédoine du Nord	Renforcer les capacités permettant au Gouvernement de la Macédoine du Nord de gérer les migrations, de lutter contre la traite et la criminalité transnationale organisée, et d'améliorer les mécanismes de protection en fournissant aux migrants et aux victimes de la traite, réelles et potentielles, une aide appropriée, et en sensibilisant aux dangers et aux réalités de la traite d'êtres humains. Ce projet visera également à renforcer la coopération interinstitutionnelle ainsi que les capacités et compétences institutionnelles. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 11	Ressources inscrites au budget : 242 400
IV.2.41 Assistance aux victimes de la traite aux fins de protection en Roumanie	Améliorer la protection et l'assistance offertes aux victimes de la traite en Roumanie conformément aux normes nationales et internationales, et renforcer les capacités des principaux acteurs du mécanisme d'orientation national et transnational afin de garantir les droits des victimes de la traite. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 24 600
IV.2.42 Renforcement de la protection sociale des migrants en Serbie	Appuyer les efforts du Gouvernement de la Serbie visant à protéger les migrants en situation de vulnérabilité, en offrant un soutien psychosocial plus cohérent et mieux coordonné dans les centres d'accueil, en améliorant les services locaux de protection sociale fournis aux migrants, et en organisant des activités socioculturelles. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 9	Ressources inscrites au budget : 365 500

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.43 Aide apportée aux parents d'accueil d'enfants victimes de la traite d'êtres humains au Royaume-Uni	Renforcer les capacités des parents d'accueil au Royaume-Uni pour qu'ils puissent s'occuper des enfants non accompagnés demandeurs d'asile, d'origine albanaise et vietnamienne, qui sont des victimes, identifiées ou potentielles, de la traite d'êtres humains et de l'esclavage moderne ; et fournir aux enfants non accompagnés demandeurs d'asile des informations dans leur propre langue sur le placement en famille d'accueil au Royaume-Uni, réduisant ainsi le nombre d'enfants disparus. Une autre composante importante de ce projet vise à améliorer la protection et le respect des droits de tous les enfants migrants sur le territoire de l'Union européenne par un renforcement des capacités de prise en charge d'enfants non accompagnés dans une structure familiale dans six pays de l'Union européenne. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 6, 11	Ressources inscrites au budget : 477 500
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
IV.2.44 Lutte contre la traite d'adolescentes au Népal, au Nigéria et en Ouganda	Renforcer la base d'éléments factuels sur la prévention et la lutte contre la traite d'adolescentes au Népal, au Nigéria et en Ouganda, en améliorant la compréhension des expériences et des situations des adolescentes victimes de la traite, ainsi que des déterminants évitables auxquels il convient de s'attaquer en priorité pour réduire la vulnérabilité des adolescentes à la traite d'êtres humains et à l'exploitation.
Stratégie de l'OIM : 6, 11	Ressources inscrites au budget : 6 400
IV.2.45 Initiatives en matière de gestion des migrations en Afrique	Lutter contre la traite et le trafic illicite de migrants à l'intérieur et au départ de l'Afrique en aidant les gouvernements nationaux à suivre une approche de la migration associant l'ensemble des pouvoirs publics ; en renforçant les capacités de l'ensemble des institutions et organismes responsables de la gestion des migrations et des frontières ; en améliorant l'identification des victimes de la traite et des migrants en situation de vulnérabilité, ainsi que l'aide et la protection qui leur sont offertes ; et en faisant connaître d'autres possibilités de subsistance, y compris les voies de migration sûres.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 10	Ressources inscrites au budget : 6 816 000
IV.2.46 Renforcement de la protection sociale des migrants à Djibouti	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de Djibouti pour honorer son engagement à gérer les flux migratoires mixtes en protégeant les réfugiés et les migrants, et pour apporter des solutions durables aux difficultés rencontrées par les réfugiés, les migrants et les populations d'accueil touchées.
Stratégie de l'OIM : 4, 11	Ressources inscrites au budget : 2 225 600
IV.2.47 Activités de lutte contre la traite en Éthiopie	Contribuer aux efforts du Gouvernement de l'Éthiopie et d'autres parties prenantes visant à relever les défis de la migration irrégulière, des mouvements secondaires et de la traite des personnes ; et renforcer la protection des migrants vulnérables. Une autre composante de ce projet a pour objet de réduire le risque de radicalisation ou de traite auquel sont exposés les enfants et les jeunes qui recourent à des voies de migration dangereuses, en contribuant à la création d'un environnement plus sûr et plus stable grâce à des possibilités de subsistance accrues et à des initiatives de renforcement de la cohésion sociale. En outre, ce projet doit contribuer au bien-être physique et psychosocial de migrants vulnérables.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 1 057 500

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.48 Renforcement des capacités de lutte contre la traite d'êtres humains en Namibie	Contribuer aux efforts nationaux de lutte contre la traite d'êtres humains en Namibie en établissant et en institutionnalisant un mécanisme d'orientation national, en menant des activités de sensibilisation et en renforçant la protection des victimes.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 97 800
IV.2.49 Lutte contre la migration irrégulière et la traite des personnes en provenance du Nigéria	Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement du Nigéria pour lutter contre la migration irrégulière au départ du pays et transitant sur son territoire, par une campagne nationale de sensibilisation aux risques et aux réalités de la migration irrégulière, y compris une vulnérabilité accrue à l'exploitation, qui fournit des informations sur les possibilités et les procédures de migration régulière, afin de garantir des migrations sûres au départ du Nigéria et jusqu'à destination. Ce projet contribue en outre à améliorer l'accès aux services d'aide à la réadaptation et de soutien psychosocial pour les victimes de la traite, les migrantes de retour vulnérables et d'autres personnes retenant l'attention de l'Organisation.
Stratégie de l'OIM : 9, 11	Ressources inscrites au budget : 1 636 000
IV.2.50 Renforcement des capacités aux fins de lutte contre la traite et de protection des migrants irréguliers au Soudan	Permettre au Gouvernement du Soudan d'être mieux à même de gérer les migrations et de lutter contre la traite en renforçant les capacités permettant au centre d'intervention et de documentation pour migrants de collaborer avec les institutions nationales pertinentes, les communautés de migrants au Soudan et les ambassades des pays d'origine des migrants. Ce projet fournit également des informations aux migrants ainsi que des services d'aide directe, y compris une assistance médicale et psychosociale, afin de renforcer les capacités locales d'appui au retour volontaire assisté et à la réintégration au départ du Soudan vers les pays d'origine.
Stratégie de l'OIM : 9, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 302 900
IV.2.51 Soutien aux activités de lutte contre la traite en Tunisie	Renforcer les capacités du Gouvernement de la Tunisie pour qu'il soit mieux à même de faire face à la migration irrégulière, de protéger les droits des migrants et de défendre les droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité qui se rendent en Tunisie, transitent sur son territoire ou quittent le pays. Ce projet contribuera en outre à renforcer la législation et l'élaboration d'une campagne de sensibilisation et d'un plan d'action national en Tunisie concernant les droits des migrants en situation de vulnérabilité.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 7, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 912 800
IV.2.52 Programme conjoint de protection sociale en Zambie	Aider le Gouvernement de la Zambie, la société civile et d'autres partenaires à mettre en œuvre la politique nationale de protection sociale, en améliorant la protection des droits de l'homme des personnes marginalisées et vulnérables et la coordination des mesures de lutte contre la traite, et en renforçant les activités visant à prévenir la traite d'êtres humains et les atteintes aux droits des migrants.
Stratégie de l'OIM : 2, 11	Ressources inscrites au budget : 439 300
IV.2.53 Activités de lutte contre la traite au Bahreïn	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement du Bahreïn pour améliorer les services de protection destinés aux victimes de la traite, en renforçant les capacités par une formation directe devant permettre aux inspecteurs du travail de traiter les questions y afférentes. Ce projet contribuera également à lutter contre la traite des personnes de manière systématique et mesurable.
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Ressources inscrites au budget : 62 500

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.54 Renforcement des capacités des procureurs et des juges au Koweït	Appuyer les efforts visant à renforcer les capacités des procureurs et des juges en matière d'identification des victimes de la traite, et renforcer la poursuite des trafiquants par des activités de renforcement des capacités adaptées.
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Ressources inscrites au budget : 51 100
IV.2.55 Actions régionales de lutte contre l'esclavage moderne en Amérique latine et dans les Caraïbes	Contribuer à l'identification de recommandations concrètes pour promouvoir une approche régionale de la lutte contre l'esclavage moderne, y compris la traite d'êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et par le travail ou les services forcés, à la faveur d'une étude comparative portant sur huit pays sélectionnés qui vise à évaluer la dynamique de ce crime et à identifier les tendances, itinéraires, risques et contextes y afférents.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 102 400
IV.2.56 Aide à la Jamaïque pour lutter contre la traite des enfants	Accroître le flux d'informations sur la traite des enfants en Jamaïque grâce à des recherches rigoureuses menées à l'échelle nationale sur l'ampleur de la traite des enfants aux fins d'exploitation sexuelle et de travail, sur la nature de ces crimes, sur leurs liens avec d'autres activités criminelles telles que la violence en bande organisée et les abus sexuels d'enfants, ainsi que sur les facteurs socioculturels qui rendent les enfants vulnérables à ces crimes.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 300 000
IV.2.57 Renforcement des capacités à l'appui de la lutte contre la traite au Mexique	Renforcer les capacités des autorités nationales et locales en matière de lutte contre la traite d'êtres humains, en améliorant les mécanismes de poursuite existants, en renforçant les capacités permettant aux inspecteurs du travail et aux agents chargés de la migration d'identifier correctement les victimes potentielles de la traite, et en renforçant le système de protection des victimes par la mise en place de procédures opérationnelles permanentes à l'échelle locale au Mexique.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 78 600
IV.2.58 Renforcement des capacités nationales en matière de gestion des migrations au Nicaragua	Renforcer les systèmes d'information sur les migrations et les déplacements internes dans les villes et dans les zones accueillant des migrants. Ce projet renforcera en outre les capacités d'organisations locales en matière de soins psychosociaux dans les communautés d'accueil et de transit de migrants, et appuiera des activités de sensibilisation aux risques liés à la migration irrégulière et à ses conséquences, y compris la traite d'êtres humains, au Nicaragua.
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 42 700
IV.2.59 Sensibilisation à la traite des personnes au Pérou	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement du Pérou pour lutter contre la traite des personnes, en élaborant des orientations visant à sensibiliser les jeunes et en dispensant une formation à des fonctionnaires gouvernementaux pour contribuer à la lutte contre ce crime.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 11	Ressources inscrites au budget : 17 500
IV.2.60 Gestion des migrations complexes en Asie	Renforcer les capacités et les ressources permettant aux gouvernements en Asie de gérer les flux migratoires complexes dans la région, en particulier les migrants se trouvant en situation de vulnérabilité et dans des situations d'urgence, par une amélioration des structures, des politiques, des processus et des voies de migration sûres et légales, et grâce à des partenariats efficaces à l'échelle nationale, infranationale et régionale.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 2 263 400

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.61 Action visant à lutter contre la traite et l'exploitation dans la région Asie-Pacifique	Contribuer à une résilience sociale face à l'exploitation et à la traite des personnes dans la région Asie-Pacifique, et renforcer les capacités d'adaptation individuelles des jeunes migrants et des candidats à la migration par des mesures de sensibilisation et de communication stratégique menées en coordination avec les gouvernements.
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 6, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 187 800
IV.2.62 Renforcement des efforts de lutte contre la traite à Sri Lanka	Lutter avec efficacité contre la traite d'êtres humains à Sri Lanka, en consolidant les efforts de collaboration de toutes les parties prenantes et en renforçant les mécanismes de protection des victimes de la traite, comme suit : autonomisation des organisations de la société civile ; renforcement des capacités permettant au Gouvernement d'identifier les victimes de toutes les formes de traite et de leur fournir une protection efficace ; et amélioration de la compréhension et du signalement de la traite des personnes grâce à des activités de sensibilisation et de recherche à l'échelle nationale.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 349 000
IV.2.63 Lutte contre l'esclavage moderne au Viet Nam	Combattre l'esclavage moderne au Viet Nam par la mise en œuvre d'une série d'interventions coordonnées dans cinq provinces sources de traite d'êtres humains et d'esclavage moderne. Ce projet comprend également des activités de recherche, de sensibilisation et de mobilisation communautaire, une assistance directe et durable, et un renforcement des capacités des partenaires gouvernementaux et de la société civile à l'échelle nationale, provinciale et communale.
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 1 125 400
IV.2.64 Initiative régionale de prévention de la violence sexuelle et sexiste en Europe	Contribuer à la coordination et à l'adaptation des services de soutien en cas de violence sexuelle et sexiste pour inclure les réfugiés et les migrants, en particulier les enfants, les femmes et les jeunes hommes et les garçons, en tenant compte de leur identité et orientation sexuelles, grâce à un renforcement des capacités des professionnels qui travaillent au contact de réfugiés, de migrants et de demandeurs d'asile, ainsi qu'à une campagne régionale de sensibilisation ciblée sur ces groupes.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 758 300
IV.2.65 Appui à des mécanismes durables de gestion des migrations dans les Balkans occidentaux	Contribuer aux mécanismes et structures durables dans toute la région des Balkans occidentaux aux fins de gestion des migrations et protéger les migrants en situation de vulnérabilité de manière durable et coordonnée en renforçant les capacités des parties prenantes pertinentes ainsi qu'en sensibilisant et soutenant directement ces migrants.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 654 500
IV.2.66 Appui au programme de repérage des familles à Bruxelles	Faciliter les évaluations familiales et renforcer les capacités d'autorités et d'institutions locales, notamment par une coopération technique visant à repérer et à soutenir des familles d'enfants migrants non accompagnés vivant à Bruxelles.
Stratégie de l'OIM : 2, 10	Ressources inscrites au budget : 32 200
IV.2.67 Renforcement des capacités de lutte contre la traite en Géorgie	Contribuer au renforcement des capacités permettant au Gouvernement de la Géorgie d'identifier les cas de traite et de poursuivre les trafiquants selon une approche pluri-institutions globale et coordonnée.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 84 500

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.68 Lutte contre la traite des personnes en Slovaquie	Mener des activités durables de prévention et de sensibilisation concernant les risques de traite d'êtres humains et le travail dangereux à l'étranger, et créer et renforcer des partenariats locaux de professionnels sélectionnés qui travaillent au contact de groupes vulnérables et socialement défavorisés dans le domaine de la prévention de la traite d'êtres humains en Slovaquie. Ce projet visera en outre à améliorer les conditions permettant d'identifier les victimes de la traite d'êtres humains et de les orienter vers l'aide voulue.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 13 700
IV.2.69 Promotion de la coopération transnationale en matière de lutte contre la traite en Suisse	Contribuer au renforcement de la coopération transnationale dans le domaine de la lutte contre la traite grâce à des échanges de bonnes pratiques et d'expériences entre des acteurs clés internationaux et suisses sélectionnés. Une autre composante de ce projet consiste à célébrer la Journée de l'Union européenne contre la traite d'êtres humains, le 18 octobre, afin de promouvoir le renforcement des capacités et la sensibilisation en matière de traite d'êtres humains à la faveur d'échanges internationaux.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 11	Ressources inscrites au budget : 93 600
Protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et lutte contre la traite	
Total des ressources inscrites au budget : 61 125 600	

IV.3 Gestion de l'immigration et des frontières

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.1 Initiative commerciale transfrontalière dans la région de l'Afrique orientale et australe	Accroître le commerce transfrontalier formel à petite échelle dans la zone de libre-échange tripartite, afin d'augmenter les recettes perçues aux frontières par les gouvernements et d'améliorer la sécurité et les revenus des petits commerçants transfrontaliers en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. Ce projet sera axé sur cinq frontières sélectionnées dans ces pays. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 4, 5, 6, 11	Prévisions initiales : 615 300 Révision : (110 500) Ressources inscrites au budget : 504 800
IV.3.2 Soutien à la gestion des frontières en Côte d'Ivoire	Renforcer la sécurité aux frontières en Côte d'Ivoire et élaborer une approche intégrée de la gestion des migrations et des frontières afin d'améliorer les capacités opérationnelles et stratégiques du pays en la matière. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 6	Ressources inscrites au budget : 357 200
IV.3.3 Renforcement de la gestion des frontières à Djibouti	Contribuer à l'amélioration de la protection et de la sécurité à Djibouti en renforçant les capacités opérationnelles de la police des frontières et des gardes-côtes nationaux à des points de migration clés. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 10	Ressources inscrites au budget : 1 477 800

Programme/Projet		Objectifs
IV.3.4	Lutte contre la migration irrégulière en Égypte	Contribuer au renforcement des capacités du Gouvernement de l'Égypte pour qu'il puisse enrayer la criminalité transnationale tout en assurant des mouvements fluides et réguliers, grâce à une gestion des frontières plus efficace, en accord avec les politiques nationales et les engagements internationaux. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 11		Ressources inscrites au budget : 236 500
IV.3.5	Renforcement de la gestion des frontières en Gambie	Contribuer au renforcement de la gestion des frontières en Gambie par un soutien technique et matériel. Ce projet s'attaquera aux problèmes de sécurité qui se posent le long de la frontière commune avec le Sénégal, afin de limiter l'expansion des réseaux criminels transnationaux qui, souvent, contrôlent et tirent profit de la circulation irrégulière de personnes, d'armes et de stupéfiants, ainsi que d'autres activités criminelles passant par des routes migratoires non officielles. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 11		Ressources inscrites au budget : 76 400
IV.3.6	Soutien à la gestion des frontières en Jordanie	Aider le Gouvernement de la Jordanie à renforcer la sécurité des interventions menées aux frontières et à développer les migrations sûres, ordonnées et régulières, dans le cadre de la réponse aux crises des réfugiés. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 934 500
IV.3.7	Renforcement de la gestion des migrations en Libye	Renforcer la sécurité des migrants et des communautés locales le long des frontières terrestres de la Libye en développant les capacités des fonctionnaires gouvernementaux compétents. Ce projet prévoit des formations et la mise en place d'un matériel spécialisé pour le contrôle aux frontières, en vue de garantir la fourniture de services types. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 8, 9		Ressources inscrites au budget : 115 600
IV.3.8	Renforcement de la gestion des frontières en Mauritanie	Renforcer la capacité des agents de contrôle frontalier et d'immigration à surveiller et à gérer les flux de migration aux frontières de la Mauritanie, afin de lutter contre la migration irrégulière et de réduire les risques de criminalité organisée et de violence dans le pays. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 8, 9, 10, 11, 12		Ressources inscrites au budget : 3 823 400

Programme/Projet		Objectifs
IV.3.9	Soutien à la gestion des frontières au Niger	Contribuer à l'amélioration de la sécurité au Niger en renforçant la capacité opérationnelle et stratégique du Gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de gestion des frontières cohérentes. Ce projet entend aussi promouvoir de bonnes pratiques en matière de relations et de dialogue entre les communautés et la police ; installer des équipements informatiques et autres équipements techniques à des points d'entrée terrestres et dans des commissariats de police préalablement déterminés ; élaborer des modules de formation à l'intention des autorités frontalières ; et faire en sorte que les autorités nationales puissent répondre aux crises selon un processus institutionnalisé et uniforme. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 7, 9		Prévisions initiales : 1 735 000 Révision : (86 600) Ressources inscrites au budget : 1 648 400
IV.3.10	Renforcement de la gestion des migrations au Nigéria	Renforcer les capacités du Gouvernement du Nigéria en matière de gestion des migrations et des frontières, également dans le but de maximiser le potentiel de développement, en dispensant une formation à l'intention des bureaux compétents et en installant le système MIDAS à des points de passage frontaliers terrestres et maritimes clés. Ce projet contribue en outre au renforcement des capacités de parties prenantes pertinentes et au lancement d'une carte biométrique nationale. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Prévisions initiales : 1 425 700 Révision : 467 400 Ressources inscrites au budget : 1 893 100
IV.3.11	Soutien à la gestion des frontières au Sénégal	Renforcer les capacités institutionnelles permettant de sécuriser et de gérer les frontières nationales, en mobilisant une forte participation communautaire et en adoptant des approches plus cohérentes en matière de gestion des frontières, de coopération et de coordination interinstitutions, et d'échange d'informations ; et contribuer à l'établissement de frontières sûres, ouvertes mais bien contrôlées, garantissant le plein respect des droits de l'homme des migrants. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2		Ressources inscrites au budget : 449 700
IV.3.12	Amélioration de la sécurité humaine en Somalie	Contribuer à l'amélioration de la sécurité humaine en Somalie par une gestion des frontières et des mesures de lutte contre la traite d'êtres humains et les autres délits liés à la migration mieux coordonnées et plus efficaces. Ce projet doit également combler des lacunes en matière de capacités institutionnelles au sein des services d'immigration en Somalie, renforcer la coopération avec les pays voisins, et améliorer la fourniture de services et les fonctions concernant la migration des autorités d'immigration somaliennes. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2		Prévisions initiales : 633 200 Révision : 1 176 000 Ressources inscrites au budget : 1 809 200

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.13 Renforcement des capacités aux fins d'amélioration de la sécurité des frontières et de lutte contre la criminalité transnationale organisée au Soudan du Sud	Aider le Gouvernement du Soudan du Sud à améliorer la sécurité des frontières, à prévenir la criminalité transnationale organisée et à améliorer la gestion des migrations. Ce projet renforcera, en outre, la protection des droits des migrants et les mécanismes d'aide aux ressortissants étrangers, et promouvra un resserrement de la coopération régionale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 12	Ressources inscrites au budget : 1 002 100
IV.3.14 Renforcement des capacités de gestion des migrations en Iraq	Contribuer à la paix et à la sécurité en Iraq, en promouvant les droits de l'homme et l'état de droit grâce au renforcement des capacités de la police locale et de celles des communautés et de la société civile. Ce projet permettra en outre à la Commission générale chargée des postes frontière d'être mieux à même de faciliter les opérations transfrontalières d'aide humanitaire aux personnes se trouvant en République arabe syrienne, tout en veillant à la sécurité de la frontière. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 4 423 800 Révision : 1 507 600 Ressources inscrites au budget : 5 931 400
IV.3.15 Mesures visant à remédier aux difficultés de gestion des frontières au Liban	Contribuer à la paix et à la sécurité au Liban selon une approche globale associant les autorités frontalières compétentes, qui aborde de manière exhaustive les aspects humanitaires et relatifs à la sécurité de la gestion des migrations. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 223 400
IV.3.16 Coopération technique dans le domaine de la migration (PLACMI) (Amérique latine)	Appuyer les efforts nationaux déployés par les pays d'Amérique latine pour gérer les questions migratoires, et contribuer concrètement au développement durable de l'économie et des ressources humaines dans la région grâce à une plateforme régionale permettant aux gouvernements d'échanger leurs points de vue et de chercher un terrain d'entente sur les questions migratoires. Les ressources inscrites au budget indiquées ici ne reflètent que les contributions des donateurs. Le projet bénéficie d'une allocation complémentaire de 63 000 dollars É.-U. prélevée sur les revenus de soutien opérationnel. Le financement combiné du PLACMI s'élève à 87 000 dollars É.-U.. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 7, 11	Ressources inscrites au budget : 24 000
IV.3.17 Projet de coopération technique axé sur le renforcement du Processus de Puebla	Soutenir le Processus de Puebla, qui est un mécanisme de consultation, de coordination et de coopération en matière migratoire, afin de parvenir à une intégration régionale. Les ressources inscrites au budget indiquées ici ne reflètent que les contributions des donateurs. Le projet bénéficie d'une allocation complémentaire de 20 000 dollars É.-U. prélevée sur les revenus de soutien opérationnel. Le financement combiné du Processus de Puebla s'élève à 335 700 dollars É.-U.. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 7, 11	Ressources inscrites au budget : 315 700

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.18 Assistance administrative et technique à l'intention des services de gestion des migrations en Argentine	<p>Offrir une assistance administrative et technique à l'appui des efforts nationaux déployés pour résoudre les problèmes de gouvernance et de gestion des migrations en Argentine, notamment à la faveur d'un transfert de personnel spécialisé, d'une coopération internationale et d'un renforcement ciblé des capacités.</p> <p>La responsabilité de l'OIM dans la mise en œuvre de ce projet étant limitée, aucune commission pour frais généraux n'est appliquée aux montants versés par le Gouvernement argentin pour couvrir les activités donnant lieu à une gestion spéciale.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 1 402 500
IV.3.19 Assistance technique aux fins d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique de migration au Chili	<p>Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec les institutions gouvernementales compétentes, une politique de migration qui contribuera à renforcer les institutions s'occupant de la migration au Chili.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 285 300
IV.3.20 Renforcement des capacités aux fins de prévention et de lutte contre la migration irrégulière au Mexique	<p>Renforcer les capacités des autorités nationales du Mexique en leur permettant d'accéder à une plateforme en ligne de traduction/interprétation sur laquelle elles pourront trouver des linguistes/interprètes et s'assurer leurs services au Canada et aux États-Unis, à l'appui du renforcement des procédures d'examen des demandes d'asile.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 28 900
IV.3.21 Renforcement des capacités de gestion des frontières au Paraguay	<p>Renforcer les capacités du Gouvernement du Paraguay, en installant et en mettant en œuvre un système informatisé de gestion des frontières dans certains aéroports du pays, afin de faciliter l'enregistrement et le traitement de données.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 373 000
IV.3.22 Renforcement des capacités grâce au transfert de connaissances et à l'échange d'Uruguayens qualifiés	<p>Faciliter le placement d'experts et d'universitaires parrainés par l'Université de l'Uruguay.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 12	Ressources inscrites au budget : 526 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.23 Soutien à la Conférence ministérielle de Bali	<p>Appuyer les efforts visant à instituer un mécanisme permettant d'améliorer et de consolider sans cesse les mesures de politique destinées à lutter contre le trafic illicite de personnes, la traite d'êtres humains et la criminalité transnationale connexe en Asie et dans le Pacifique. Ce projet facilite en outre l'administration du Bureau d'appui régional du Processus de Bali, situé à Bangkok, qui fait office de bureau de coordination pour le partage d'informations, le renforcement des capacités et l'échange de pratiques exemplaires parmi les États membres du Processus de Bali. Le Bureau d'appui régional poursuivra l'élaboration d'orientations destinées aux agents de l'immigration pour l'analyse et la diffusion de renseignements exacts relatifs au trafic illicite de migrants, à la traite des personnes et à la criminalité transnationale connexe, ainsi que pour la présentation de rapports en la matière à l'intention des États membres du Processus de Bali. Ce projet contribuera en outre au partage de données biométriques entre les États membres du Processus de Bali afin de lutter contre le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe.</p> <p>Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 6, 7, 9, 11	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 2 608 800 Révision : (779 400) Ressources inscrites au budget : 1 829 400</p>
IV.3.24 Renforcement de la gestion des migrations en Indonésie	<p>Contribuer à la bonne mise en œuvre et à la viabilité à long terme de la stratégie nationale de police de proximité de l'Indonésie, en élaborant et validant une feuille de route et en organisant des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'intention d'acteurs clés dans les provinces indonésiennes de Papouasie, de Papouasie occidentale et des Moluques. Ce projet permettra en outre de réaliser des travaux mineurs de rénovation et de réaménagement des zones d'attente de migrants, et de former le personnel qui y travaille. Par ailleurs, il contribuera aux efforts du Gouvernement pour garantir des conditions respectueuses de la dignité humaine aux migrants irréguliers interceptés en Indonésie.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 657 300 Révision : 74 200 Ressources inscrites au budget : 731 500</p>
IV.3.25 Renforcement des capacités des agents de l'immigration en République démocratique populaire lao	<p>Dispenser une formation aux gardes-côtes en République démocratique populaire lao, pour permettre au service de l'immigration lao d'être mieux à même de repérer et de décourager les réseaux de trafic illicite et de traite des personnes qui opèrent dans le pays.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 11	<p style="text-align: right;">Ressources inscrites au budget : 84 600</p>

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.26 Amélioration du système de gestion des migrations dans les États fédérés de Micronésie	<p>Renforcer la gestion des migrations et les capacités d'intervention des autorités nationales afin qu'elles puissent mieux gérer les frontières, en installant le système MIDAS. L'installation d'un système d'information en matière de gestion des frontières vise à renforcer les capacités nationales en vue de faciliter les mouvements transfrontaliers, grâce à une accélération des processus de relevé des identifiants biométriques et de collecte de données, tout en améliorant la sécurité aux frontières grâce à un système de traitement automatisé.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 6	Ressources inscrites au budget : 85 600
IV.3.27 Renforcement des capacités de gestion des frontières au Myanmar	<p>Améliorer la capacité du Gouvernement à gérer les frontières, et contribuer aux efforts de lutte contre le crime transnational, en particulier la traite d'êtres humains et le trafic illicite de personnes, en améliorant la compréhension du crime de trafic illicite de migrants, le réseau de gestion des frontières et le système d'établissement de rapports. Une autre composante du projet consiste à former des fonctionnaires gouvernementaux de première ligne, notamment en matière d'application des lois et de protection des migrants.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 15 300
IV.3.28 Renforcement des capacités de gestion des migrations et des frontières au Pakistan	<p>Mieux gérer les demandes de réadmission par voie électronique grâce à un système actuellement mis en œuvre à titre expérimental dans quatre États membres de l'Union européenne (Belgique, France, Allemagne et Grèce) et le Pakistan en application de l'accord de réadmission Union européenne-Pakistan. Ce système vise à aider le Gouvernement du Pakistan à simplifier et à renforcer la procédure de demandes. En outre, le projet entend renforcer les capacités d'élaboration de politiques du Gouvernement sous l'angle de la gestion des migrations et de la bonne gouvernance du processus de réadmission.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 76 000
IV.3.29 Mécanisme européen de renforcement des capacités de réadmission (EURCAP)	<p>Renforcer les capacités des pays partenaires dans le cadre de la politique de retour et de réadmission de l'Union européenne, en appuyant les négociations en cours, la mise en œuvre des accords/arrangements existants et la coopération pratique avec certains pays, notamment l'Afghanistan, le Bangladesh, le Pakistan et Sri Lanka, en matière de retour, de réadmission et de réintégration.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 10	Prévisions initiales : 2 452 500 Révision : 7 469 100 Ressources inscrites au budget : 9 921 600
IV.3.30 Renforcement des capacités et coopération en matière de gestion des frontières en Bulgarie, en Grèce et en Turquie	<p>Renforcer l'initiative visant à mettre en œuvre un système global de gestion des migrations, en appuyant les efforts nationaux visant à faire face, dans un souci de protection, aux flux migratoires mixtes en Bulgarie, en Grèce et en Turquie.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 1 069 100

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.31 Renforcement des capacités de gestion des migrations en République de Moldova et en Ukraine	Faciliter l'alignement des services nationaux des gardes frontière de la République de Moldova et de l'Ukraine sur les normes de l'Union européenne, en renforçant les capacités dans le domaine de l'analyse des risques et l'analyse criminelle, et en proposant une formation institutionnelle et un appui au déploiement du système de gestion intégrée des frontières. Le projet concernera également les mouvements transfrontaliers de personnes. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6	Prévisions initiales : 19 851 800 Révision : (1 920 100) Ressources inscrites au budget : 17 931 700
IV.3.32 Renforcement de la gestion des frontières au Bélarus	Concevoir et installer des systèmes de vidéosurveillance automatiques, fiables et sûrs aux points de passage routiers au Bélarus ; et renforcer les capacités des principaux bénéficiaires par des activités de formation. Le projet appuie, en outre, les efforts déployés par le Gouvernement du Bélarus pour élaborer et mettre en œuvre les politiques et stratégies nationales relatives à la migration irrégulière et à l'asile. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5	Prévisions initiales : 2 278 000 Révision : 801 800 Ressources inscrites au budget : 3 079 800
IV.3.33 Renforcement de la gestion des frontières et de la gouvernance des migrations en Géorgie	Renforcer les capacités des autorités géorgiennes dans les domaines de la gestion intégrée des frontières et de la gouvernance des migrations, conformément à un accord entre l'Union européenne et la Géorgie et à des plans d'action gouvernementaux. Le projet permettra de renforcer les capacités juridiques, institutionnelles et opérationnelles aux fins d'une gestion intégrée des frontières, notamment par une meilleure coordination interinstitutions et une consolidation du cadre de gouvernance des migrations, notamment en ce qui concerne les capacités de lutte contre la migration irrégulière et le crime transfrontalier et la facilitation de la migration régulière. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 1 663 300
IV.3.34 Appui à la Macédoine du Nord en matière de gestion des migrations et des frontières	Contribuer aux efforts actuellement déployés par le Gouvernement de la Macédoine du Nord pour renforcer le processus d'enregistrement des migrants, conformément aux priorités fixées à l'échelle nationale et de l'Union européenne, en fournissant l'équipement nécessaire. Ce projet aidera en outre le pays à renforcer ses capacités de gestion des frontières et des migrations, ainsi qu'à développer ses capacités d'accueil pour les migrants en situation de vulnérabilité. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 235 700 Révision : 1 886 300 Ressources inscrites au budget : 2 122 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.35 Appui aux efforts de gestion des migrations en Turquie	Contribuer aux efforts en matière de gestion des migrations déployés par le Gouvernement de la Turquie à l'appui de la réforme institutionnelle et juridique menée dans le pays conformément aux normes de l'Union européenne, grâce au renforcement des capacités, à l'amélioration du dialogue fondé sur les droits de l'homme et au renforcement des capacités législatives et administratives en matière de gestion des migrations. Ce projet a été révisé afin d'apporter un appui à la sixième Conférence ministérielle du Processus de Budapest sur la gestion des migrations, tenue à Istanbul. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 8, 7	Prévisions initiales : 1 991 300 Révision : 900 900 Ressources inscrites au budget : 2 892 200
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
IV.3.36 Éléments essentiels de gestion des migrations	Renforcer les capacités des gouvernements à gérer leurs réalités migratoires avec plus d'efficacité, tout en améliorant les moyens d'action de l'OIM et sa réputation en tant que fournisseur d'aide en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des migrations.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 6	Ressources inscrites au budget : 230 200
IV.3.37 Initiative transfrontalière dans la région des Grands Lacs	Accroître le commerce transfrontalier et réduire les tensions intercommunautaires entre la République démocratique du Congo et le Rwanda grâce à la construction d'un poste frontière intégré pour renforcer l'intégration économique sous-régionale et la cohésion sociale des communautés transfrontalières, ainsi qu'à des activités de renforcement des capacités connexes.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4	Ressources inscrites au budget : 5 380 200
IV.3.38 Appui à la sécurité des frontières aux fins de gestion des migrations au Burkina Faso	Renforcer les capacités institutionnelles permettant de sécuriser et de gérer les frontières nationales, grâce à une forte mobilisation communautaire et à des approches plus cohérentes de la gestion des frontières, en mettant en place des mécanismes de coopération et de collaboration et en améliorant la préparation à la gestion d'urgence de crises transfrontalières.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 1 496 100
IV.3.39 Renforcement des capacités de gestion des frontières en République démocratique du Congo	Renforcer les capacités de gestion des frontières du bureau des migrations, au poste frontière de Kalamba-Mbuji, dans la province du Kasaï central, afin de faciliter une gestion sans heurt des migrations.
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 218 000
IV.3.40 Réforme du secteur de la sécurité à Madagascar	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de Madagascar pour réorganiser le secteur de la sécurité, y compris l'élaboration d'une vision nationale en matière de sécurité, le renforcement des capacités et la consolidation des mécanismes de contrôle, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 127 400
IV.3.41 Réponses aux problèmes de gestion des migrations au Soudan	Compléter les efforts actuellement déployés par le Gouvernement du Soudan pour améliorer les capacités de gestion des frontières de première ligne dans les aéroports et aux frontières terrestres, en fournissant du matériel pour une utilisation en première ligne et en formant le personnel supérieur et spécialisé aux systèmes électroniques modernes de gestion des frontières.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 102 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.42 Initiative transfrontalière de consolidation de la paix en République-Unie de Tanzanie	Promouvoir des approches de consolidation de la paix concrètes, transfrontalières, fondées sur les droits de l'homme et pluriinstitutions, conformément aux dispositions du Cadre stratégique pour la région des Grands Lacs relatives à la mobilité, à la justice et à la prévention des conflits, afin de remédier aux effets négatifs des déplacements sur la consolidation de la paix dans les régions de part et d'autre de la frontière entre le Burundi et la République-Unie de Tanzanie.
Stratégie de l'OIM : 4, 5	Ressources inscrites au budget : 293 700
IV.3.43 Modernisation des points de passage frontaliers en Jordanie	Contribuer au redressement économique et à la stabilité de la Jordanie et de la région et faire en sorte que les risques pour la sécurité soient atténués lors des mouvements transfrontaliers de biens et de personnes, en modernisant le système de sécurité des frontières en coordination avec le Gouvernement de la Jordanie.
Stratégie de l'OIM : 2, 9	Ressources inscrites au budget : 5 149 400
IV.3.44 Renforcement des capacités de la police nationale des frontières en Haïti	Aider le Gouvernement d'Haïti, en renforçant les capacités institutionnelles et opérationnelles de la police nationale des frontières. Le projet doit contribuer à une bonne gestion des frontières, ce qui permettra de faciliter et de favoriser une meilleure gestion des mouvements, de prévenir la migration irrégulière et de repérer les migrants introduits clandestinement et les victimes de la traite.
Stratégie de l'OIM : 9, 10	Ressources inscrites au budget : 1 494 600
IV.3.45 Renforcement des capacités aux fins de prévention et de lutte contre le trafic illicite de migrants par mer au Mexique	Renforcer les capacités des autorités nationales du Mexique aux fins de lutte contre le trafic illicite de migrants, notamment le trafic illicite par mer, en pleine croissance, aux frontières méridionale et septentrionale du pays.
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 7, 11	Ressources inscrites au budget : 39 100
IV.3.46 Coopération régionale en matière de gestion des frontières aux fins de gestion des migrations	Contribuer au renforcement de la coopération régionale entre l'Afghanistan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan dans le but de renforcer la sécurité régionale et la mobilité transfrontalière à la faveur de dialogues de haut niveau, d'un renforcement des capacités et de formations à l'intention des parties prenantes compétentes.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 430 200
IV.3.47 Renforcement du système de gestion des migrations en Afghanistan	Renforcer la capacité du Gouvernement de l'Afghanistan à gérer les difficultés liées à la migration auxquelles le pays est confronté par une amélioration du processus de gestion des migrations ; et fournir aux Afghans de retour une aide à l'accueil après l'arrivée et à la réintégration, en mettant en place un système d'information sur les Afghans de retour et un mécanisme de réintégration de ces derniers géré par le Gouvernement. Ce projet contribue en outre au renforcement des capacités gouvernementales en matière d'examen et de contrôle des documents d'identité.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6, 8, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 4 655 400
IV.3.48 Campagne de sensibilisation et renforcement des capacités aux fins de prévention de la migration irrégulière au Viet Nam	Dissuader la migration illégale au départ du Viet Nam vers l'Australie en renforçant les capacités des fonctionnaires gouvernementaux au Viet Nam et en menant une campagne de sensibilisation comprenant un dialogue à l'échelle locale et des manifestations de sensibilisation des communautés.
Stratégie de l'OIM : 4, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 137 500

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.49 Gestion des migrations attentive à la protection dans les Balkans occidentaux et en Turquie	Élaborer et mettre en œuvre un système intégré de gestion des migrations en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Macédoine du Nord, en Serbie, en Turquie et au Kosovo* grâce à plusieurs initiatives, y compris l'élaboration d'un accord-cadre relatif à l'échange de données au niveau régional et à des procédures opérationnelles permanentes en matière d'aide au retour volontaire et à la réintégration.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 6, 10	Ressources inscrites au budget : 1 048 800
IV.3.50 Amélioration de la gestion de l'asile et des migrations ainsi que de l'accueil en Bulgarie	Améliorer les conditions d'accueil des migrants qui demandent une protection internationale en Bulgarie, en améliorant les infrastructures et les conditions d'hébergement des migrants. Ce projet doit aussi fournir des véhicules aux bureaux pertinents afin de faciliter les opérations concernant les migrants et les demandeurs d'asile.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 987 100
IV.3.51 Renforcement des capacités de la police de l'immigration et des frontières en Italie	Améliorer les procédures de la direction nationale de l'immigration et de la police des frontières et celles de la police locale relatives à la gestion des flux de migrants irréguliers dans des contextes d'urgence, à l'aide d'un mécanisme de médiation interculturelle coordonné et uniformisé comprenant une réserve de médiateurs culturels hautement qualifiés.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 9	Ressources inscrites au budget : 2 663 000
IV.3.52 Renforcement de la gestion des frontières et de la gouvernance des migrations en Serbie	Continuer d'aider la Serbie à poursuivre ses opérations de gestion des frontières et des migrations, principalement aux frontières avec la Bulgarie et la Macédoine du Nord, ou à d'autres tronçons de frontière en fonction des changements potentiels de flux migratoires, dans le contexte des conséquences de la crise migratoire européenne. Cette initiative vise en outre à faciliter une réponse mieux coordonnée et attentive à la protection dans le domaine de la gestion des migrations.
Stratégie de l'OIM : 3, 9, 11	Ressources inscrites au budget : 2 289 500
Gestion de l'immigration et des frontières	Total des ressources inscrites au budget : 91 683 200

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

V. MIGRATION ASSISTÉE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
V.1 Migration de main-d'œuvre	9 368 300	6 194 200	10 106 500	963 700	17 264 400
V.2 Traitement des dossiers et intégration des migrants	38 588 100	24 233 800	16 911 600	2 005 000	43 150 400
Total	47 956 400	30 428 000	27 018 100	2 968 700	60 414 800

43. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2019 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2019 (C/109/6/Rev.1) par le Conseil, en novembre 2018.

44. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 48 millions de dollars É.-U. à 60,4 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 12,4 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement les services d'appui en matière d'immigration et de visa, ainsi que des initiatives dans le domaine de la formation des migrants et de la gestion des migrations.

V.1 Migration de main-d'œuvre

Programme/Projet	Objectifs
V.1.1 Renforcement des capacités de la Commission de l'Union africaine	Appuyer le renforcement des capacités au sein de la Commission de l'Union africaine et de son Département des Affaires sociales, afin de permettre la mise en œuvre rapide et efficace du Programme conjoint de migration de main-d'œuvre. En outre, ce projet facilitera l'établissement de l'Unité d'appui au projet, et contribuera à une meilleure gouvernance de la migration de main-d'œuvre en vue de parvenir à des migrations sûres, ordonnées et régulières. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Prévisions initiales : 40 900 Révision : 724 600 Ressources inscrites au budget : 765 500
V.1.2 Promotion du recrutement éthique et du travail équitable en Asie	Contribuer à l'élimination et à la prévention de l'exploitation et de la traite de travailleurs domestiques en proposant aux partenaires du secteur privé de meilleures orientations et des solutions concrètes pour mettre en œuvre des pratiques de recrutement éthique et de travail décent. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 11, 12	Prévisions initiales : 1 209 200 Révision : 1 199 300 Ressources inscrites au budget : 2 408 500

Programme/Projet	Objectifs
V.1.3 Renforcement de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre par une coopération régionale entre des États Membres du Processus de Colombo	Aider les États Membres du Processus de Colombo à renforcer leur gouvernance de la migration de main-d'œuvre grâce à une réglementation plus stricte du recrutement, une bonne orientation avant le départ et une meilleure reconnaissance des compétences. Le projet doit en outre fournir une expertise technique au secrétariat du Processus de Colombo. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 7	Ressources inscrites au budget : 440 800
V.1.4 Mesures visant à faciliter la réduction de la pauvreté grâce au développement de compétences en vue de migrations sûres	Contribuer à l'amélioration des possibilités et des conditions d'emploi, en particulier en Thaïlande, des migrants originaires du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Myanmar, notamment des femmes, par un accès au développement des compétences et à des services d'aide de meilleure qualité d'un bout à l'autre du cycle migratoire, dans le but de réduire la pauvreté dans les communautés d'origine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 1 093 400
V.1.5 Facilitation de la migration de travailleurs thaïlandais	Fournir des services de recrutement et autres services connexes d'un bon rapport coût/efficacité, fiables, efficaces et transparents, qui facilitent la migration de travail légale, équitable et bien informée de ressortissants thaïlandais. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 12	Prévisions initiales : 6 282 300 Révision : 53 100 Ressources inscrites au budget : 6 335 400
V.1.6 Facilitation et amélioration des possibilités d'emploi pour les jeunes tunisiens	Promouvoir l'aptitude à l'emploi et le renforcement des compétences des jeunes tunisiens grâce à des possibilités d'apprentissage et de stage en Belgique et en Tunisie. Ce projet contribuera en outre à la mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre le chômage et au renforcement de la migration régulière vers l'Europe. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 12	Ressources inscrites au budget : 183 400
V.1.7 Facilitation de la réintégration de ressortissants lituaniens retournant au pays	Faciliter la réintégration de ressortissants lituaniens retournant au pays, grâce aux services d'information et de consultation fournis par le Centre d'information sur la migration. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 4, 6	Prévisions initiales : 118 300 Révision : (28 600) Ressources inscrites au budget : 89 700
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
V.1.8 Mise au point du Système IRIS d'intégrité du recrutement international	Faciliter la mise au point du processus de certification IRIS afin de transformer le secteur du recrutement transfrontalier, dont le modèle d'activité est largement fondé sur la facturation de frais excessifs et l'exploitation des travailleurs migrants.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 485 800

Programme/Projet		Objectifs
V.1.9	Promotion de migrations de main-d'œuvre sûres et équitables au Kenya	Promouvoir le recrutement éthique des travailleurs migrants au Kenya et renforcer les mécanismes visant à surveiller et à faire respecter le principe de responsabilité des recruteurs, en collaborant avec les acteurs compétents du secteur du recrutement et des organismes publics kényans.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 12		Ressources inscrites au budget : 30 700
V.1.10	Appui à la gestion de la migration de main-d'œuvre en Turquie	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de la Turquie pour élaborer un système de gestion de la migration de main-d'œuvre complet et fondé sur les droits de l'homme qui, du point de vue législatif et administratif, permet d'attirer de la main-d'œuvre étrangère qualifiée dans les secteurs voulus ; de lutter contre l'emploi irrégulier de migrants ; et de promouvoir l'emploi déclaré d'étrangers aux statuts divers.
Stratégie de l'OIM : 12		Ressources inscrites au budget : 148 200
V.1.11	Renforcement des capacités de gestion des migrations dans l'hémisphère occidental	Répondre, dans toute la mesure possible, aux besoins particuliers de tous les migrants dans divers contextes, en tenant compte des questions de sexospécificité. En outre, ce projet promouvra une participation équilibrée d'agents des deux sexes aux séminaires, aux activités de formation et aux manifestations de sensibilisation, et assurera la diffusion de messages appropriés sur l'égalité des sexes. Il veillera également à une approche de la programmation fondée sur les droits et à l'intégration de la protection dans les interventions en cas de crise.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12		Ressources inscrites au budget : 5 065 200
V.1.12	Promotion des droits des migrants en situation de vulnérabilité au Costa Rica	Fournir des services visant à pourvoir aux besoins fondamentaux des migrants et à préserver leurs droits de l'homme, en créant un centre local intégré de services d'orientation pour migrants en coordination avec le gouvernement local et les institutions nationales.
Stratégie de l'OIM : 12		Ressources inscrites au budget : 12 400
V.1.13	Promotion de la migration régulière en Pologne	Promouvoir des migrations de main-d'œuvre régulières et encourager l'emploi légal et digne de travailleurs migrants en Pologne en sensibilisant les employeurs à la législation et aux procédures relatives à l'immigration et en renforçant leurs capacités à gérer la diversité sur le lieu de travail.
Stratégie de l'OIM : 2		Ressources inscrites au budget : 33 400
V.1.14	Promotion du recrutement éthique en Slovaquie	Contribuer au recrutement éthique de ressortissants de pays tiers en Slovaquie, en garantissant la protection des travailleurs migrants et leur accès aux droits, à la faveur de conseils et de formations sur le recrutement éthique à l'intention des employeurs.
Stratégie de l'OIM : 8		Ressources inscrites au budget : 40 800
V.1.15	Systèmes de certification en matière d'assurance qualité et de reconnaissance des compétences dans les pays de l'ASEAN	Aligner les cadres nationaux des États membres de l'ASEAN sur les Principes directeurs de l'ASEAN relatifs aux systèmes de certification en matière d'assurance qualité et de reconnaissance des compétences, en sensibilisant les gouvernements et les entreprises à cet égard, en expérimentant l'applicabilité des Principes directeurs de l'ASEAN dans trois pays et en améliorant la capacité des États membres à appuyer leur mise en œuvre.
Stratégie de l'OIM : 4		Ressources inscrites au budget : 131 200
Migration de main-d'œuvre		Total des ressources inscrites au budget : 17 264 400

V.2 Traitement des dossiers et intégration des migrants

Programme/Projet	Objectifs
V.2.1 Services d'appui en matière d'immigration et de visa	<p>Aider les gouvernements en leur fournissant des services conçus pour améliorer la collecte de données, simplifier et rationaliser les procédures de visa, réduire les tâches administratives qui prennent du temps, diminuer les coûts, améliorer la qualité des services, lutter contre la fraude, améliorer la sécurité dans les missions diplomatiques, et fournir un soutien logistique là où il n'existe pas de représentation. Ces services visent en outre à autonomiser les migrants en leur communiquant en temps utile des informations exactes dans une langue compréhensible, tout en appuyant et simplifiant la procédure de demande de visa et en veillant à ce que seules les demandes dûment complétées soient soumises, dans le but d'améliorer la qualité du service et l'efficacité de la procédure de visa.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 6, 7, 8, 10	Prévisions initiales : 17 146 700 Révision : 3 314 200 Ressources inscrites au budget : 20 460 900
V.2.2 Formation des migrants	<p>Faciliter l'intégration des migrants en leur permettant d'être mieux à même de s'adapter à leur nouvel environnement après leur arrivée et de devenir plus rapidement des membres économiquement autonomes et productifs de leur nouvelle société.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12	Prévisions initiales : 1 552 600 Révision : 1 790 500 Ressources inscrites au budget : 3 343 100
V.2.3 Aide au voyage profitant aux individus comme aux gouvernements	<p>Réduire le coût du transport aérien pour les migrants et faciliter le voyage, notamment pour ceux qui se rendent à l'étranger pour la première fois, en facilitant les formalités au départ, durant le transit et à l'arrivée, en fournissant une escorte pour le passage aux contrôles d'immigration et de douane, et en communiquant aux répondants des informations sur le voyage.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12	Prévisions initiales : 12 152 800 Révision : 62 300 Ressources inscrites au budget : 12 215 100
V.2.4 Intégration des migrants	<p>Promouvoir des sociétés solidaires et inclusives en donnant aux migrants les moyens d'être des membres actifs de leur nouvelle communauté, tout en permettant aux autorités et aux communautés d'accueil d'être mieux à même d'inclure les nouveaux venus et d'élaborer des politiques qui améliorent le bien-être de tous les membres de la société.</p> <p>Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 12	Prévisions initiales : 7 736 000 Révision : (871 900) Ressources inscrites au budget : 6 864 100

Programme/Projet		Objectifs
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.		
V.2.5	Plateforme d'apprentissage en ligne de l'albanais et du serbe au Kosovo*	Afin de renforcer la communication interculturelle et l'accès aux services parmi les groupes d'origines linguistiques différentes, ce projet améliorera les outils de formation linguistique en ligne et élaborera un dictionnaire albanais-serbe au Kosovo*.
Stratégie de l'OIM : 3, 10		Ressources inscrites au budget : 155 600
V.2.6	Programmes d'appui communautaire en Australie	Contribuer à des migrations plus ordonnées et à l'intégration durable des migrants, ce qui aura des conséquences positives tant pour les migrants que pour les communautés d'accueil, en améliorant l'accès à l'information, le soutien en matière de visas, les services de voyage et l'aide après l'arrivée au titre du Programme d'appui communautaire.
Stratégie de l'OIM : 1		Ressources inscrites au budget : 111 600
Traitement des dossiers et intégration des migrants		Total des ressources inscrites au budget : 43 150 400

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

VI. POLITIQUES, RECHERCHE ET COMMUNICATION EN MATIÈRE MIGRATOIRE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VI.1 Activités de politique migratoire	1 054 800	1 241 500	1 328 400	172 100	2 742 000
VI.2 Recherche et publications en matière migratoire	1 931 700	1 077 200	894 200	132 000	2 103 400
VI.3 Médias et communication		310 200	431 800	45 400	787 400
Total	2 986 500	2 628 900	2 654 400	349 500	5 632 800

45. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2019 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2019 (document C/109/6/Rev.1) par le Conseil, en novembre 2018.

46. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 3 millions de dollars É.-U. à 5,6 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 2,6 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement l'appui apporté à l'initiative de l'Union africaine, à l'échelle du continent, sur la libre circulation des personnes, à la mise en œuvre de l'initiative pour la Corne de l'Afrique et à la conception d'une campagne de renforcement des capacités et de sensibilisation en faveur de migrations sûres, ordonnées et régulières.

VI.1 Activités de politique migratoire

Programme/Projet	Objectifs
VI.1.1 Appui de l'OIM à la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	Renforcer les capacités d'élaboration et de coordination des politiques de l'OIM, afin qu'elle puisse dûment appuyer la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, y compris dans le contexte du réseau des Nations Unies sur la migration dont l'OIM assurera la coordination et le secrétariat. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est en cours et n'a pas été révisé.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10	Ressources inscrites au budget : 371 800
VI.1.2 Renforcement de la gouvernance des migrations	Renforcer la capacité de l'OIM à appuyer l'élaboration de politiques et une bonne gouvernance des migrations, y compris la promotion de politiques migratoires nationales qui facilitent des migrations ordonnées, sûres et bien gérées grâce à la méthode des indicateurs de gouvernance des migrations et à son adaptation à l'échelle locale. Ce projet consiste à renforcer la coordination et la gestion des connaissances et à identifier les lacunes et les besoins, afin d'améliorer les capacités internes de l'OIM en matière d'appui à la formulation de politiques ainsi que ses activités stratégiques. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> . L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 6, 7	Prévisions initiales : 122 900 Révision : 470 200 Ressources inscrites au budget : 593 100

Programme/Projet	Objectifs
VI.1.3 Sécurité, soutien et solutions le long de la route de la Méditerranée centrale	Contribuer au programme de sécurité, de soutien et de solutions le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale pour les réfugiés et les migrants en situation de vulnérabilité, en renforçant les capacités des parties prenantes, en menant des campagnes d'information et en consolidant l'appui fourni aux gouvernements en matière d'élaboration de politiques. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 7, 9	Prévisions initiales : 540 500 Révision : 300 000 Ressources inscrites au budget : 840 500
VI.1.4 Services de conseils en matière de politiques migratoires en République de Corée	Promouvoir la compréhension de diverses questions migratoires et des moyens d'y répondre, en organisant des formations et des conférences et en fournissant des services de conseils en matière d'élaboration de politiques en République de Corée. Ce projet permettra d'améliorer la compréhension technique de la migration et de renforcer l'élaboration de politiques et de projets relatifs à la migration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 19 600
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
VI.1.5 Mobilisation de la société civile sur les questions de migration pour aller de l'avant	Faire le point des activités menées par les organisations de la société civile dans le domaine de la migration, mieux définir la portée des partenariats avec la société civile, et aider l'OIM à élaborer une stratégie de mobilisation de la société civile. Ce projet doit aussi permettre d'améliorer et de faciliter la communication interne et la gestion des connaissances institutionnelles, ainsi que de renforcer et de gérer la communication externe avec la société civile avec plus d'efficacité.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 40 000
VI.1.6 Appui à la Commission de l'Union africaine sur les questions de migration	Contribuer aux efforts de l'Union africaine visant à promouvoir la mobilité sur le continent et aux mesures prises au titre de son initiative pour la Corne de l'Afrique pour mettre en œuvre son plan d'action de lutte contre la migration irrégulière au départ et à l'intérieur de la Corne de l'Afrique.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5	Ressources inscrites au budget : 552 900
VI.1.7 Renforcement de l'action politique sur les questions de migration au Myanmar	Contribuer aux actions collectives et efficaces en faveur de l'innovation et de l'apprentissage, et fournir une plateforme de mobilisation politique accrue dans le domaine de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et du développement rural, en attirant l'attention sur le rôle central de la migration en tant que facteur déterminant de la transformation rurale au Myanmar.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 324 100
Activités de politique migratoire	Total des ressources inscrites au budget : 2 742 000

VI.2 Recherche et publications en matière migratoire

Programme/Projet	Objectifs
VI.2.1 Portail sur les données migratoires mondiales	Appuyer la création d'un site Web centralisé qui donne accès à un large éventail de données existantes sur les migrations internationales et fournit des orientations en la matière. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 239 300
VI.2.2 Efforts visant à améliorer les données sur la migration le long de la route de la Méditerranée centrale	Faciliter l'accès à des données complètes sur les migrations internationales et la fourniture d'orientations en la matière. Ce projet vise en outre à contribuer à des migrations plus sûres et plus ordonnées le long de la route de la Méditerranée centrale, afin qu'il y ait moins de morts et moins de souffrance le long des routes migratoires. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 1 077 700
VI.2.3 Réseau européen des migrations	Répondre aux besoins d'information des institutions et autorités communautaires ainsi que des institutions s'occupant des questions de migration et d'asile en Autriche, en Lituanie et en Slovaquie, en mettant à disposition des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile, en vue de soutenir l'élaboration de politiques de l'Union européenne dans ces domaines. Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 7, 11	Prévisions initiales : 614 700 Révision : (303 400) Ressources inscrites au budget : 311 300
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
VI.2.4 Rapport <i>État de la migration dans le monde 2020</i>	Appuyer et faciliter la rédaction de cette publication sur la migration internationale, élaborée à l'intention des décideurs, praticiens, chercheurs et étudiants dans le but d'améliorer la compréhension collective du phénomène migratoire à l'échelle mondiale. Ce projet fournira des informations et des données clés sur la migration, et analysera des questions thématiques complexes et émergentes dans le domaine de la migration. Ce projet vise en outre à fournir des informations, des données et des analyses équilibrées, rigoureuses et accessibles à un large public mondial.
Stratégie de l'OIM : 3, 6	Ressources inscrites au budget : 47 900
VI.2.5 Appui à l'Institut albanais de statistique	Contribuer à l'amélioration des données sur la migration en Albanie aux fins d'élaboration et de mise en œuvre de politiques.
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 301 100
VI.2.6 Efforts visant à assurer un avenir meilleur aux jeunes femmes et aux filles en Asie et dans le Pacifique	Faire en sorte que les responsables politiques comprennent mieux les conséquences de la migration de main-d'œuvre pour les jeunes femmes, et éclairer les réponses politiques pertinentes en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 8, 11	Ressources inscrites au budget : 41 900

Programme/Projet	Objectifs
VI.2.7 Étude sur les conséquences de la migration transfrontalière au Myanmar	Apporter des contributions théoriques et empiriques à la littérature sur la gérontologie sociale, la sociologie de la famille – en particulier les relations intergénérationnelles – et la migration transfrontalière. En outre, ce projet vise à servir de référence pour l'élaboration de programmes et de politiques devant maximiser les avantages et réduire les inconvénients que présente, pour les grands-parents, le fait de devoir garder leurs petits-enfants au Myanmar.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 10 500
VI.2.8 Étude comparative transnationale sur la migration en Europe	Contribuer à une meilleure compréhension de la migration actuelle et des tendances émergentes, non par de nouvelles recherches mais par un examen et une compilation des recherches existantes selon une méthodologie précise et sur la base d'un ensemble clair de questions sur des aspects de la migration en Europe.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 73 700
Recherche et publications en matière migratoire	Total des ressources inscrites au budget : 2 103 400

VI.3 Médias et communication

Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
Programme/Projet	Objectifs
VI.3.1 Campagne de sensibilisation efficace visant les migrants potentiels en Afrique de l'Ouest et en Libye	Recueillir et faire connaître l'expérience des migrants de manière créative, à l'aide de témoignages sincères et authentiques pour faire pièce aux idées fausses, et s'aider de la communication axée sur les changements sociaux et comportementaux pour que la priorité soit donnée aux décisions de migrer par des voies sûres en Afrique de l'Ouest et le long des routes migratoires traversant le désert.
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 5, 7, 8, 11	Ressources inscrites au budget : 285 000
VI.3.2 Promotion d'un discours public équilibré au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	Promouvoir un discours public équilibré sur la migration au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en fournissant des informations indépendantes, objectives et de qualité sur la migration par l'intermédiaire des réseaux sociaux.
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 120 500
VI.3.3 Campagnes de sensibilisation et d'information en Guinée sur les risques de la migration irrégulière	Fournir aux Guinéens des informations fiables et équilibrées sur les risques de la migration irrégulière, en renforçant la coopération multipartite entre les acteurs étatiques, la société civile et les médias, en organisant une campagne de sensibilisation, en créant une base de données des médias, et en améliorant les connaissances de toutes les parties prenantes en Guinée.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5	Ressources inscrites au budget : 313 600
VI.3.4 Services de communication pour le développement en Amérique centrale, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes	Contribuer au renforcement des approches de communication pour le développement suivies par des organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des ONG et des organismes gouvernementaux en Amérique centrale, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes, par des stratégies de communication améliorées destinées à faciliter des interventions fondées sur les droits plus efficaces à l'intention de populations vulnérables dans la région, ainsi que par des campagnes de communication dans la région ciblée.
Stratégie de l'OIM : 3, 5	Ressources inscrites au budget : 18 800

Programme/Projet	Objectifs
VI.3.5 Maintien de la paix au Belize par des mesures de sensibilisation à l'intention des médias	Promouvoir la prévention des conflits et une culture de la paix en dotant les médias nationaux et locaux du Belize d'outils importants et de techniques de partage des connaissances sur les pratiques exemplaires en matière de traitement des questions migratoires, pour faire en sorte que la couverture médiatique des questions migratoires et des migrants soit plus factuelle, plus précise et plus empathique.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 8	Ressources inscrites au budget : 23 100
VI.3.6 Systèmes d'information de nouvelle génération à l'appui des politiques externes de l'Union européenne	Renforcer les politiques externes par une amélioration de la communication, du partage d'informations, de l'établissement de rapports conjoints, de l'analyse et de la planification d'interventions entre les ambassades des États Membres, les délégations de l'Union européenne, les services de la Commission européenne, les représentants spéciaux de l'Union européenne et les missions de politique de sécurité et de défense commune.
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 5, 7, 8, 11	Ressources inscrites au budget : 26 400
Médias et communication	Total des ressources inscrites au budget : 787 400

VII. PROGRAMMES CONCERNANT LES BIENS FONCIERS ET IMMOBILIERS ET LES RÉPARATIONS

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6 Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des Programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VII.1 Renforcement institutionnel afin de soutenir les victimes du conflit en Colombie	6 417 000	2 697 500	7 683 000	363 800	10 744 300
VII.2 Soutien au renforcement des capacités permettant de mener des réformes et de faire avancer les processus de consolidation de la paix et de justice transitionnelle à Sri Lanka	62 600	101 400	28 300	9 100	138 800
VII.3 Autonomisation et réparations en faveur des survivants des violences sexuelles liées au conflit en Bosnie-Herzégovine	161 600	60 400	90 600	10 600	161 600
VII.4 Renforcement des mécanismes de réparation à l'intention des survivants du conflit en Iraq		99 300	286 200	27 000	412 500
Total	6 641 200	2 958 600	8 088 100	410 500	11 457 200

47. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2019 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2019 (C/109/6/Rev.1) par le Conseil, en novembre 2018.

48. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 6,6 millions de dollars É.-U. à 11,5 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 4,9 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement le renforcement institutionnel à l'appui des victimes du conflit en Colombie.

Programme/Projet	Objectifs
VII.1 Renforcement institutionnel afin de soutenir les victimes du conflit en Colombie	Aider le Gouvernement de la Colombie à jeter des bases solides permettant de mettre en œuvre la loi sur les victimes avec efficacité, en temps voulu et de manière appropriée. Une assistance sera fournie pour renforcer les capacités institutionnelles de gestion stratégique et renforcer les politiques, les systèmes et la fourniture de services dans les domaines prioritaires que sont la remise en état ainsi que les réparations financières et collectives, et mettre en place des stratégies conçues sur mesure à l'intention des femmes et des groupes ethniques. Ce projet permettra également de renforcer la confiance des victimes à l'égard de l'État et de ses institutions dans des zones stratégiques d'intervention rapide. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 9	Prévisions initiales : 6 417 000 Révision : 4 327 300 Ressources inscrites au budget : 10 744 300

Programme/Projet	Objectifs
VII.2 Soutien au renforcement des capacités permettant de mener des réformes et de faire avancer les processus de consolidation de la paix et de justice transitionnelle à Sri Lanka	Aider les parties prenantes à Sri Lanka à mener des réformes politiques et à renforcer les institutions, notamment le bureau chargé des dédommagements aux victimes du conflit, conformément aux priorités en matière de consolidation de la paix identifiées au plan national, ainsi qu'à mettre en œuvre le processus de justice transitionnelle. Ce projet contribuera en outre à la création d'un mécanisme de réparation crédible, réalisable et inclusif à l'appui des efforts du Gouvernement de Sri Lanka visant à promouvoir la réconciliation, la responsabilité et les droits de l'homme dans le pays. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Prévisions initiales : 62 600 Révision : 76 200 Ressources inscrites au budget : 138 800
VII.3 Autonomisation et réparations en faveur des survivants des violences sexuelles liées au conflit en Bosnie-Herzégovine	Faciliter et améliorer l'accès des survivants des violences sexuelles liées au conflit et de leur famille en Bosnie-Herzégovine à la justice, aux soins, à l'autonomisation et aux réparations, conformément aux normes des Nations Unies et de l'Union européenne. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 6	Ressources inscrites au budget : 161 600
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
VII.4 Renforcement des mécanismes de réparation à l'intention des survivants du conflit en Iraq	Améliorer les conditions permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures provisoires d'aide aux victimes, un cadre complet, des mécanismes de réparation efficaces, et d'autres mesures de justice transitionnelle à l'intention des survivants de la violence liée au conflit en Iraq.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 412 500
Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations	
Total des ressources inscrites au budget : 11 457 200	

VIII. APPUI AUX PROGRAMMES DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6 Rev. 1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des Programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.1. Personnel détaché	3 223 500	3 288 400	53 000	352 200	3 693 600
VIII.2. Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants (MIMOSA)	2 711 600	2 421 100		290 500	2 711 600
VIII.3. Personnel et services financés par les revenus divers	6 700 000	442 000	6 258 000		6 700 000
VIII.4. Fonds de dotation Sasakawa	40 000		40 000		40 000
VIII.5. Droit international de la migration	191 200	98 500	80 200	12 500	191 200
VIII.6. Système PRIMA d'information et de gestion des projets	96 400	413 600		28 900	442 500
VIII.7. Contributions sans affectation spéciale	439 100	775 000	13 039 700	68 400	13 883 100
VIII.8. Partenariats privés		31 200	13 100	3 100	47 400
Total	13 401 800	7 469 800	19 484 000	755 600	27 709 400

49. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2019 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2019 (document C/109/6/Rev.1) par le Conseil, en novembre 2018.

50. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 13,4 millions de dollars É.-U. à 27,7 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 14,3 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement une augmentation des contributions sans affectation spéciale et du nombre de détachements de personnel.

VIII.1 Personnel détaché

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6 Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.1.1 Administrateurs auxiliaires	1 773 000	2 214 000		265 800	2 479 800
VIII.1.2 Affectations spéciales et appuis spéciaux	1 450 500	982 400	53 000	86 400	1 121 800
VIII.1.3 Personnel de l'OIM détaché auprès d'autres organisations		92 000			92 000
Total	3 223 500	3 288 400	53 000	352 200	3 693 600

VIII.1.1 Administrateurs auxiliaires

51. Plusieurs gouvernements continuent de soutenir l'affectation d'administrateurs auxiliaires, qui aident l'Organisation dans différents aspects de son action. L'OIM compte actuellement 30 administrateurs auxiliaires travaillant au Siège et dans les bureaux extérieurs. Les pays donateurs, les représentations sur le terrain et le nombre d'administrateurs auxiliaires sont énumérés ci-dessous :

Pays donateur	Représentation sur le terrain	Nombre d'administrateurs auxiliaires	Coût total
Australie	Suisse	1	28 000
Belgique	États-Unis d'Amérique	1	112 000
Chine	Suisse	1	126 600
Danemark	Suisse	1	95 200
France	Niger, Sénégal et Suisse	3	255 400
Allemagne	Allemagne, Sri Lanka, Soudan et Suisse	5	451 300
Italie	Côte d'Ivoire, Éthiopie et Tunisie	3	263 200
Japon	Indonésie, Maroc, Suisse, Turquie et Viet Nam	7	449 200
Pays-Bas	Égypte, Éthiopie, Jordanie et République-Unie de Tanzanie	2	185 900
République de Corée	Sénégal et Thaïlande	4	359 600
Suède	Myanmar et Tunisie	2	153 400
Total		30	2 479 800

52. Ce projet en cours, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de fonds additionnels.

Prévisions initiales : 1 773 000

Révision : 706 800

Ressources inscrites au budget : 2 479 800

VIII.1.2 Affectations spéciales et appuis spéciaux

53. En plus des dépenses administratives et de personnel couvertes par les budgets administratif et opérationnel, il existe certaines dépenses spécifiques de personnel ou autres qui sont financées par des gouvernements pour compléter la structure générale de l'Organisation. Avec les contraintes budgétaires qui pèsent sur les ressources de base, ce soutien revêt une importance vitale dans la mesure où il permet à l'Organisation de répondre à des questions migratoires et de gérer celles-ci. Les structures administratives et de personnel couvertes par de tels accords spéciaux sont énumérées ci-après.

- Conseiller principal au Siège – poste financé par le Gouvernement de la République de Corée**

Le Gouvernement de la République de Corée finance le détachement d'un conseiller principal en matière de gestion de l'immigration et des frontières auprès de l'OIM, chargé d'assurer la liaison et d'apporter ses compétences techniques pour l'élaboration des politiques et des programmes de gestion de l'immigration et des frontières à l'échelle mondiale.
- Conseiller au Siège – poste financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement**

L'Agence suédoise de coopération internationale au développement finance le détachement auprès de l'OIM d'un conseiller pour les questions relatives aux liens entre l'action humanitaire et le développement et au processus afférent à la « nouvelle méthode de travail ». Ce conseiller est chargé d'assurer la liaison et d'apporter ses compétences

techniques en la matière et d'appuyer l'examen et l'intégration de ces aspects dans les mécanismes de planification et de coordination de l'action humanitaire.

- **Épidémiologiste en Jordanie – poste financé par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies**

Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies ont prêté au Bureau de l'OIM en Jordanie un épidémiologiste chargé de soutenir les activités sanitaires destinées aux réfugiés devant être réinstallés aux États-Unis, en assurant la liaison et en donnant des orientations programmatiques, scientifiques et épidémiologiques concernant le traitement, les vaccins et toute autre intervention sanitaire précédant le départ en Jordanie et au Moyen-Orient.

- **Expert technique en matière de protection – poste financé par le Gouvernement de la Suisse**

Le Gouvernement de la Suisse, représenté par la Direction suisse du développement et de la coopération, finance le détachement d'un expert technique qui occupera le poste de Fonctionnaire chargé de la protection, afin d'aider les bureaux extérieurs de l'OIM à prendre systématiquement en considération la protection et à faire en sorte que les principes y relatifs soient intégrés dans les interventions de l'OIM en cas de crise, et de renforcer les capacités du personnel de l'Organisation en ce qui concerne les normes de protection.

- **Fonctionnaire gouvernemental prêté par le Gouvernement du Danemark**

Le Gouvernement du Danemark a prêté à l'OIM un fonctionnaire gouvernemental qui exercera des fonctions de conseil en matière de gestion des migrations. Il aidera le Directeur du Département de la gestion des migrations à s'acquitter des tâches pertinentes, y compris en matière de communication et d'élaboration de politiques sur des questions émergentes, telles que : la multithématique migration, environnement et changement climatique ; le couple migration et développement ; le lien entre l'action humanitaire et le développement ; la nouvelle approche des retours volontaires assistés ; la jeunesse et la migration ; et les contributions de la diaspora/des communautés transnationales au développement. Il assurera en outre la coordination entre le Département et le Pôle stratégique créé au sein du Bureau du Directeur général, contribuera aux mesures prises par l'Organisation pour s'intégrer dans le système des Nations Unies et participer à son processus de réforme, et fera avancer la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dans le contexte général de l'expertise, des stratégies, des politiques et des approches pratiques du Département.

- **Fonctionnaire gouvernemental prêté par le Gouvernement de l'Allemagne**

Le Gouvernement de l'Allemagne a prêté à l'OIM deux fonctionnaires gouvernementaux qui exerceront au sein du Bureau du Directeur général les fonctions de spécialistes stratégiques à l'appui du suivi et de la mise en œuvre des politiques existantes visant à garantir le respect des normes et pratiques établies. Ils seront chargés, en outre, d'orienter les fonctions de recherche, de collecte de données et d'évaluation de l'OIM à l'appui de l'élaboration et de l'actualisation de politiques ; et de représenter le Bureau du Directeur général lors de réunions administratives et de discussions stratégiques internes clés, y compris les réunions des équipes spéciales et groupes de travail pertinents, pour faire en sorte que les points de vue et les instructions du Bureau soient pris en considération.

- **Spécialiste de l'intervention humanitaire au Kenya – poste financé par le Gouvernement du Japon**

Le Gouvernement du Japon finance le détachement d'un expert technique qui occupera le poste de Fonctionnaire chargé du soutien humanitaire régional, afin de contribuer au renforcement de la capacité de l'OIM à lancer et mettre en œuvre des programmes de migration en tirant parti des capacités du donateur en matière de détachement pour améliorer l'efficacité de programmes conjoints et permettre au personnel du donateur – ou aux experts désignés par lui – d'acquérir une expérience de la coopération technique, d'élaborer un cadre et des modèles de coopération viables sur les plans opérationnel, économique et technique, et reproductibles à une plus grande échelle, et de compléter les capacités opérationnelles et/ou conceptuelles de l'OIM.

- **Fonctionnaire chargé des partenariats au Japon – poste financé par le Gouvernement du Japon**

Le Gouvernement du Japon finance le détachement d'un fonctionnaire chargé des partenariats au Japon, afin de répondre aux besoins essentiels du bureau de pays en ce qui concerne les activités relatives aux politiques de migration, l'élaboration de projets, la sensibilisation de l'opinion et les relations avec le secteur privé, et de l'aider à s'acquitter de ses obligations générales en matière de gestion, notamment pour ce qui est de l'établissement de rapports.

- **Conseiller principal pour l'élaboration de politiques migratoires et la gestion, le développement et la sécurité des frontières au Siège – poste financé par le Gouvernement de la Turquie**

Le Gouvernement de la Turquie a prêté à l'OIM un conseiller principal en matière d'immigration et de gestion des frontières chargé d'assurer la liaison et d'apporter ses compétences techniques pour l'élaboration de politiques et de programmes de gestion de l'immigration et des frontières à l'échelle mondiale.

- **Fonctionnaire gouvernemental prêté par le Royaume-Uni**

Le Gouvernement du Royaume-Uni a prêté à l'OIM un fonctionnaire gouvernemental qui exercera les fonctions de spécialiste de la prise en considération systématique de la migration dans le développement, et sera chargé d'élaborer et de superviser les contributions techniques et stratégiques de l'OIM à la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, ainsi que de sensibiliser le personnel de l'Organisation et de renforcer ses connaissances techniques dans les domaines de la coopération au développement, des principes d'aide et de l'élaboration d'approches efficaces.

- **Dépenses administratives du Bureau de l'OIM à Koweït, financées par le Gouvernement du Koweït**

Le Bureau de l'OIM à Koweït bénéficie du soutien du Gouvernement koweïtien pour le financement partiel de ses dépenses.

- **Dépenses administratives du Bureau de l'OIM à Bruxelles, financées par le Gouvernement de la Belgique**

Le Bureau de l'OIM à Bruxelles bénéficie du soutien du Gouvernement belge pour le financement partiel de ses dépenses.

- **Dépenses administratives du Bureau de l'OIM à Budapest, financées par le Gouvernement de la Hongrie**

Le Bureau de l'OIM à Budapest bénéficie du soutien du Gouvernement de la Hongrie pour le financement partiel de ses dépenses.

- **Dépenses administratives du Bureau de l'OIM à Bratislava, financées par le Gouvernement de la Slovaquie**

Le Bureau de l'OIM à Bratislava bénéficie du soutien du Gouvernement slovaque pour le financement partiel de ses dépenses.

- **Dépenses administratives du Bureau de l'OIM à Madrid, financées par le Gouvernement de l'Espagne**

Le Bureau de l'OIM à Madrid bénéficie du soutien du Gouvernement de l'Espagne pour le financement partiel de ses dépenses.

Le montant reporté de 2018 étant plus bas que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2019 ont été revues à la baisse.

Prévisions initiales : 1 450 500

Révision : (328 700)

Ressources inscrites au budget : 1 121 800

VIII.1.3 Personnel de l'OIM détaché auprès d'autres organisations

54. Pour partager son savoir-faire avec d'autres organismes régionaux et internationaux et tirer profit de leur expérience, l'OIM a détaché ou prêté selon un accord de remboursement intégral le personnel ci-après auprès d'une autre organisation.

- **Expert de IOIM prêté à l'Organisation mondiale de la Santé au Caire**

Cet expert de l'OIM est chargé de fournir des conseils et d'orienter les activités visant à promouvoir la santé des réfugiés et des migrants et, plus particulièrement, d'élaborer et de mettre en œuvre des activités transversales, de soutenir les efforts visant à renforcer les capacités nationales, et de concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des outils.

Ressources inscrites au budget : 92 000

VIII.2. Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants (MiMOSA)

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6 Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.2 Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants (MiMOSA)	2 711 600	2 421 100		290 500	2 711 600

55. MiMOSA est un système interne d'information utilisé pour saisir et traiter les informations biographiques et démographiques sur les migrants et les services qui leur sont fournis concernant l'enregistrement, le transport, l'évaluation sanitaire, les retours volontaires assistés, la réintégration et la lutte contre la traite, ainsi que des informations sur les migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Chaque bureau extérieur de l'OIM menant des activités dans l'un des domaines susmentionnés utilise ce système, ce qui permet une meilleure coordination des activités et des services fournis aux migrants et aux réfugiés. Les données de MiMOSA saisies de façon centralisée à l'aide de l'application en ligne permettent au personnel d'opérations d'établir une interconnexion avec le système financier (PRISM Financials), ce qui renforce les avantages des systèmes intégrés. MiMOSA possède une interface automatisée avec le Refugee Processing Centre System du Département d'État des États-Unis (WRAPS – Système mondial de traitement de demandes d'admission de réfugiés) et les Centres de lutte contre les maladies des États-Unis, afin d'accroître l'efficacité du Programme de réinstallation des réfugiés du Gouvernement des États-Unis.

56. L'interface de mission réceptrice (RMI) est une application en ligne qui permet aux bureaux récepteurs d'exécuter des ordres tels que les notifications préalables de réservation (Advance Booking Notification), ou les ajouts, les suppressions, les annulations et les départs saisis par l'utilisateur de MiMOSA, de façon à assurer la qualité et la cohérence des données. Les utilisateurs de la RMI peuvent aussi enregistrer les données internes de réservation depuis le port d'entrée jusqu'à la destination finale, échanger des données avec iGATOR et PRISM Financials, et mettre à jour le statut d'arrivée des migrants dans le pays de destination. La RMI est actuellement utilisée par le Bureau de l'OIM à New York. iGATOR est l'application d'entreprise qui enregistre les dépenses de billets d'avion des migrants, du personnel et des consultants. En communiquant avec MiMOSA, la RMI et PRISM, cette application rationalise les échanges de données entre les opérations et les finances, et renforce ainsi les capacités permettant à l'OIM de réserver des billets d'avion et de régler en temps voulu les factures des compagnies aériennes.

57. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est en cours et n'a pas été révisé.

Ressources inscrites au budget : 2 711 600

VIII.3. Personnel et services financés par les revenus divers

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.3 Personnel et services financés par les revenus divers	6 700 000	442 000	6 258 000		6 700 000

58. Les revenus divers sont composés des contributions sans affectation spéciale et des intérêts créditeurs et font partie intégrante des revenus de soutien opérationnel. Ils sont alloués au Fonds de l'OIM pour le développement ainsi qu'à la structure et aux services de base de l'Organisation, conformément aux résolutions des organes directeurs.

59. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est en cours et n'a pas été révisé.

Ressources inscrites au budget : 6 700 000

VIII.4. Fonds de dotation Sasakawa

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.4 Fonds de dotation Sasakawa	40 000		40 000		40 000

60. Conformément aux directives régissant l'utilisation des intérêts produits par le Fonds de dotation Sasakawa, une allocation prélevée sur les intérêts du Fonds escomptés pour 2019 a été réservée pour des projets prioritaires en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes. Ces projets, qui doivent encore être identifiés, seront axés sur la promotion d'activités de migration pour le développement, afin de mieux comprendre et analyser la migration et de répondre aux besoins humanitaires et autres besoins d'urgence.

61. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est en cours et n'a pas été révisé.

Ressources inscrites au budget : 40 000

VIII.5. Droit international de la migration

Programme/Projet	Objectifs
VIII.5.1 Solutions d'apprentissage en ligne à l'appui de l'Académie de justice de l'Azerbaïdjan	Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement de l'Azerbaïdjan pour renforcer le respect des principes démocratiques, de l'état de droit, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, conformément aux normes internationales et européennes, en mettant au point une plateforme d'apprentissage électronique innovante et en l'institutionnalisant au sein de l'Académie de justice du Ministère de la justice. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 191 200
Droit international de la migration	Total des ressources inscrites au budget : 191 200

VIII.6. Système PRIMA d'information et de gestion des projets

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.6 Système PRIMA d'information et de gestion des projets	96 400	413 600		28 900	442 500

62. PRIMA est un système en ligne qui appuie les processus et les outils présentés dans le Manuel des projets de l'OIM et permet à l'Organisation d'obtenir des données mondiales et agrégées sur la mesure des résultats et de la mise en œuvre des projets, en application d'une approche axée sur les résultats qui va au-delà du cadre actuel des indicateurs de résultats financiers. Le système PRIMA facilitera le contrôle opérationnel de tous les projets, permettra de réaliser des analyses cohérentes et éclairantes, et simplifiera l'établissement des rapports au niveau des projets et au niveau global, dans l'ensemble de l'Organisation. En 2015, il a été mis en œuvre dans certains bureaux de l'OIM qui exécutent des projets financés par le Fonds de l'OIM pour le développement avant d'être installé, en 2016, dans tous les autres bureaux extérieurs qui exécutent de tels projets. La prochaine étape du projet consiste à appliquer les fonctions de PRIMA à tous les projets de l'OIM, ainsi qu'à fournir des capacités additionnelles en matière de gestion de projets. Le projet est en cours d'élaboration. Sa mise en œuvre devrait être achevée en 2019.

63. Ce projet en cours, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de fonds additionnels.

Prévisions initiales : 96 400
Révision : 346 100
Ressources inscrites au budget : 442 500

VIII.7. Contributions sans affectation spéciale

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/109/6/Rev.1) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.7 Contributions sans affectation spéciale	439 100	775 000	13 039 700	68 400	13 883 100

64. L'Administration poursuit le dialogue engagé avec les États Membres sur la possibilité de verser des contributions volontaires sans affectation spéciale à l'OIM. De telles contributions permettent à l'Organisation d'être mieux à même d'entreprendre des initiatives essentielles en matière de développement et d'améliorations, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, les contrôles, le suivi et l'évaluation, la gestion des risques et la gestion axée sur les résultats, et d'adapter ses stratégies et priorités de façon à pouvoir répondre à des schémas migratoires en constante évolution. Grâce aux contributions sans affectation spéciale qu'elle a reçues, l'Administration a pu mener à bien de telles initiatives stratégiques, ce qui aurait été impossible avec les ressources de base disponibles. Étant donné le caractère à long terme des réformes de gouvernance interne de l'Organisation et de ses engagements en matière d'appui aux politiques migratoires, l'Administration invite les États Membres à verser des contributions sans affectation spéciale prévisibles et pluriannuelles. De telles contributions, versées par les États Membres ci-après, sont inscrites dans la partie opérationnelle du budget pour 2019 : Autriche, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Suède, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique.

65. Ce projet en cours, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2019, a bénéficié de fonds additionnels.

Prévisions initiales : 439 100
Révision : 13 444 000
Ressources inscrites au budget : 13 883 100

VIII.8 Partenariats privés

Programme/Projet	Objectifs
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2019.	
VIII.8.1 Mise en œuvre de la Stratégie de partenariats de l'OIM avec le secteur privé	L'OIM poursuivra la mise en œuvre de la Stratégie de partenariats avec le secteur privé 2016-2020. Celle-ci doit lui permettre de disposer de capacités institutionnelles de base pour mobiliser le secteur privé, améliorer la communication et la visibilité de l'OIM et de ses activités, renforcer la collecte de fonds, et fournir des orientations pratiques, des formations et un soutien financier aux bureaux extérieurs afin qu'ils puissent nouer des partenariats avec le secteur privé.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 47 400
Partenariats privés	Total des ressources inscrites au budget : 47 400

VENTILATION
GÉOGRAPHIQUE
DE LA PARTIE
OPÉRATIONNELLE DU
BUDGET



VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET (en dollars É.-U.)

TABLEAU RÉCAPITULATIF POUR 2019 (RÉVISION)

	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe	Appuis et services à l'échelle mondiale	Total
I. Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	244 728 300	195 030 700	82 503 100	1 534 500	144 695 200	126 872 800	28 087 300	823 451 900
II. Migration et santé	52 110 700	42 698 300	3 508 000		43 157 800	13 865 200	7 296 800	162 636 800
III. Migration et développement	12 879 400	126 700	103 127 000		1 949 000	5 369 400	1 619 200	125 070 700
IV. Migration régulée	156 922 400	15 374 100	11 345 800		65 350 100	191 357 300	3 376 700	443 726 400
V. Migration assistée	6 973 000	10 087 700	15 651 900		15 200 300	7 474 500	5 027 400	60 414 800
VI. Politiques, recherche et communication en matière migratoire	1 572 000		41 900		396 100	1 838 100	1 784 700	5 632 800
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations		412 500	10 744 300		138 800	161 600		11 457 200
VIII. Appui aux programmes de caractère général	128 300	532 100				904 600	26 144 400	27 709 400
Total général	475 314 100	264 262 100	226 922 000	1 534 500	270 887 300	347 843 500	73 336 500	1 660 100 000

Aux fins de comparaison, la ventilation géographique figurant dans le Programme et Budget pour 2019 (C/109/6/Rev.1) est reproduite ci-après.

TABLEAU RÉCAPITULATIF POUR 2019 (PRÉVISIONS INITIALES FIGURANT DANS LE DOCUMENT C/109/6/Rev.1)

	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe	Appuis et services à l'échelle mondiale	Total
I. Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	156 466 600	85 763 600	36 497 600	1 534 500	57 640 600	39 099 600	17 665 500	394 668 000
II. Migration et santé	39 793 800	7 432 400	445 200		37 443 100	11 377 900	8 355 000	104 847 400
III. Migration et développement	9 458 100		100 250 200		1 142 500	4 428 400	1 480 100	116 759 300
IV. Migration régulée	98 109 600	7 898 100	8 005 700		55 802 300	153 846 000	823 700	324 485 400
V. Migration assistée	6 160 900	7 287 500	9 809 300		13 147 000	4 891 000	6 660 700	47 956 400
VI. Politiques, recherche et communication en matière migratoire					19 600	1 692 400	1 274 500	2 986 500
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations			6 417 000		62 600	161 600		6 641 200
VIII. Appui aux programmes de caractère général		867 200				653 300	11 881 300	13 401 800
Total général	309 989 000	109 248 800	161 425 000	1 534 500	165 257 700	216 150 200	48 140 800	1 011 746 000

PROGRAMMES ET PROJETS PAR RÉGION

Afrique

Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	64 694 100
I.2.2	Protection des migrants en situation de vulnérabilité et stabilisation communautaire en Libye	25 974 900
I.3.2	Renforcement des capacités permettant aux gouvernements de se préparer en prévision de déplacements provoqués par une crise, d'y répondre et de les gérer, et amélioration de la compréhension des schémas de mobilité dans les pays de la CEDEAO	36 900
I.3.3	Surveillance de la situation des populations déplacées vulnérables au Burundi	3 798 800
I.3.4	Fourniture d'un soutien en matière d'abris d'urgence en République centrafricaine	2 474 200
I.3.5	Protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays qui sont vulnérables en République démocratique du Congo	3 937 600
I.3.6	Fourniture d'abris d'urgence et d'articles non alimentaires aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en Éthiopie	9 787 300
I.3.7	Soutien aux enfants déplacés dans les situations d'urgence au Mozambique	189 500
I.3.8	Réponse humanitaire à la crise au Nigéria	17 374 900
I.3.9	Intervention humanitaire multisectorielle à l'intention de populations déplacées et de communautés d'accueil au Soudan du Sud	27 931 500
I.3.10	Aide humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux réfugiés et aux populations touchées par le conflit au Soudan	2 314 400
I.3.11	Renforcement de la fourniture de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène en Ouganda	686 600
I.3.24	Réponse régionale en faveur des migrants	4 286 000
I.3.25	Intervention d'urgence à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des communautés d'accueil au Cameroun	403 800
I.3.26	Aide d'urgence aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux migrants de retour et aux réfugiés au Tchad	2 498 700
I.3.27	Aide d'urgence au Lesotho	296 000
I.3.28	Aide humanitaire directe au Niger	1 341 000
I.3.29	Aide humanitaire à l'intention de migrants de retour, de réfugiés et de migrants somaliens	7 635 400
I.4.2	Contribution aux efforts de stabilisation en République centrafricaine	5 590 500
I.4.3	Programme pour la sécurité humaine et la stabilisation dans la région du lac Tchad	1 042 100
I.4.4	Promotion de la sécurité et de la paix en République démocratique du Congo	5 658 600
I.4.5	Promotion de la cohésion communautaire à l'intention des femmes réfugiées syriennes en Égypte	153 600
I.4.6	Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans des zones à risque en Guinée	190 000
I.4.7	Programme pour la sécurité humaine et la stabilisation au Kenya	823 400
I.4.8	Promotion des processus de réforme du secteur de la sécurité au Libéria	165 500
I.4.9	Promotion de la stabilité et aide au rapatriement à l'intention de migrants en détresse en Libye	334 400
I.4.10	Promotion de la stabilisation communautaire en Mauritanie	2 554 900

Afrique (suite)

Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise (suite)		
I.4.11	Promotion de la cohésion communautaire et des moyens de subsistance et prévention de la violence des jeunes et de l'extrémisme violent au Niger	8 897 900
I.4.12	Soutien aux efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration et stabilisation communautaire au Nigéria	4 218 600
I.4.13	Renforcement de la stabilité et de la sécurité humaine à l'intention de migrants et de populations mobiles en Somalie	24 036 800
I.4.14	Développement humanitaire et cohésion sociale au Soudan	2 567 500
I.4.15	Renforcement de la cohésion sociale et de la stabilité en Ouganda	1 484 100
I.4.16	Renforcement de la surveillance et de la protection des droits de l'homme au Zimbabwe	1 402 400
I.4.40	Initiatives de stabilisation communautaire au Burundi	901 400
I.4.41	Efforts de rétablissement et de consolidation de la paix au Tchad	3 698 000
I.4.42	Contribution aux efforts de stabilisation en Éthiopie	1 010 700
I.4.43	Renforcement des capacités de l'État à Madagascar	329 800
I.4.44	Promotion de la sécurité des communautés au Mali	594 800
I.4.45	Consolidation de la paix au Mozambique	183 500
I.4.46	Stabilisation communautaire au Soudan du Sud	2 556 700
I.5.1	Appui aux missions d'observation électorale de l'Union européenne	671 500
Total partiel		244 728 300
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	38 394 400
II.2.2	Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants en Afrique du Nord	1 240 900
II.2.3	Amélioration de la santé sexuelle et reproductive et des résultats en matière de VIH/sida à l'intention des personnes vivant dans des communautés touchées par la migration en Afrique australe	2 605 200
II.2.4	Hébergement du secrétariat du Comité directeur du Fonds mondial en Somalie	326 900
II.2.5	Initiatives relatives au VIH/sida au Soudan du Sud	308 000
II.2.6	Programme d'aide conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida en Ouganda	245 100
II.2.13	Renforcement des capacités permettant aux gouvernements de gérer les questions de sécurité sanitaire dans les flux migratoires mixtes	664 000
II.2.14	Promotion de l'accès des migrants aux soins de santé en Égypte	426 100
II.2.15	Renforcement des capacités en matière de santé au Niger	304 400
II.3.2	Renforcement des efforts et des stratégies visant à protéger et à améliorer la santé publique en Afrique	1 438 400
II.3.3	Mesures de préparation et de riposte sanitaires à l'intention de la Guinée	1 889 900
II.3.4	Mobilisation de la diaspora aux fins de renforcement des secteurs de la santé, de la prévention des inondations et de l'agriculture en Sierra Leone	137 500
II.3.10	Renforcement des activités de préparation à la maladie à virus Ebola au Burundi	255 100
II.3.11	Intervention d'urgence en réponse à la flambée de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo	735 500
II.3.12	Soutien sanitaire vital aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en Éthiopie	166 500
II.3.13	Riposte à la flambée de peste à Madagascar	49 000
II.3.14	Renforcement de la riposte au VIH au Mozambique	7 900

Afrique (suite)

Migration et santé (suite)		
II.3.15	Réponse aux besoins sanitaires des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants en Libye	327 100
II.3.16	Établissement de soins de santé d'urgence au Soudan du Sud	2 050 600
II.3.17	Amélioration de la préparation nationale et de la surveillance de la maladie à virus Ebola en Ouganda	538 200
Total partiel		52 110 700
Migration et développement		
III.1.3	Migration pour le développement en Afrique (MIDA)	406 000
III.1.5	Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord	179 400
III.1.6	Action en faveur de la liberté de circulation des personnes et de la migration en Afrique de l'Ouest	1 281 400
III.1.7	Assistance technique dans le domaine de la migration et de l'asile	145 500
III.1.8	Promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes pour réduire les risques de migration irrégulière au Burkina Faso	1 267 400
III.1.9	Amélioration de l'emploi des jeunes et réduction de la migration irrégulière en Guinée	569 100
III.1.10	Appui au couple migration et développement au Maroc	880 100
III.1.11	Autonomisation socioéconomique et développement des microentreprises au Niger	1 384 900
III.1.12	Autonomisation des jeunes en Somalie	546 400
III.1.13	Institutionnalisation du développement du secteur public grâce à la diaspora somalienne	3 770 500
III.1.14	Diaspora pour le développement en Tunisie	265 100
III.1.15	Promotion de la gouvernance des migrations au Zimbabwe	844 200
III.1.27	Appui à des initiatives à base communautaire en Côte d'Ivoire	641 300
III.1.28	Renforcement des investissements de la diaspora en Éthiopie et au Ghana	143 800
III.1.29	Promotion de l'emploi des jeunes en République démocratique du Congo	103 100
III.3.1	Migration et développement : services postaux intégrés au Burundi	334 400
III.4.2	Adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest	116 800
Total partiel		12 879 400
Migration régulée		
IV.1.2	Aide au retour volontaire et à la réintégration communautaire durable	5 871 600
IV.1.3	Initiative en faveur de la protection et de la réintégration de migrants de retour en Afrique	74 720 500
IV.1.4	Activités d'aide au retour volontaire et à la réintégration en Algérie	920 000
IV.1.5	Solutions durables pour les migrants en situation de vulnérabilité en Égypte	1 666 300
IV.1.6	Initiative en faveur de la protection et de la réintégration de migrants de retour en Gambie	1 416 900
IV.1.7	Initiative en faveur de la protection et de la réintégration de migrants de retour au Ghana	2 240 800
IV.1.8	Renforcement de la gestion des migrations et de la réintégration de migrants en Guinée	2 231 500
IV.1.9	Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants en situation de vulnérabilité au Niger	13 395 700
IV.1.10	Initiative en matière de protection et de réintégration des migrants au Nigéria	8 104 100

Afrique (suite)

Migration régulée (suite)		
IV.1.31	Aide à la lutte contre la migration irrégulière et le trafic illicite de migrants en Afrique de l'Ouest	5 514 500
IV.1.33	Appui à la réintégration durable des migrants de retour au Mali	194 500
IV.1.34	Renforcement de la gestion des migrations en Mauritanie	188 900
IV.1.35	Activités d'aide au retour volontaire et à la réintégration au Maroc	1 355 300
IV.2.2	Renforcement des capacités pour lutter contre la traite d'êtres humains en Égypte	1 571 500
IV.2.3	Aide aux enfants victimes de la traite au Ghana	841 200
IV.2.4	Sensibilisation à la traite des enfants en Guinée-Bissau	62 000
IV.2.5	Activités de lutte contre la traite à Madagascar	249 400
IV.2.6	Renforcement des capacités institutionnelles aux fins de coordination des mesures nationales de lutte contre la traite au Mali	70 000
IV.2.7	Activités de lutte contre la traite en Mauritanie	34 900
IV.2.8	Fourniture d'une aide et d'une protection aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille au Maroc	797 300
IV.2.9	Renforcement de la prise en charge des victimes de la traite au Mozambique	177 000
IV.2.10	Réduction de la traite d'êtres humains au Niger	399 500
IV.2.11	Amélioration de la mise en œuvre effective des politiques de lutte contre la traite au Rwanda	507 900
IV.2.12	Activités de lutte contre la traite en Afrique du Sud	176 200
IV.2.13	Sensibilisation à la violence à l'égard des femmes et des enfants en République-Unie de Tanzanie	154 500
IV.2.14	Efforts de lutte contre la traite au Zimbabwe	266 300
IV.2.45	Initiatives en matière de gestion des migrations en Afrique	6 816 000
IV.2.46	Renforcement de la protection sociale des migrants à Djibouti	2 225 600
IV.2.47	Activités de lutte contre la traite en Éthiopie	1 057 500
IV.2.48	Renforcement des capacités de lutte contre la traite d'êtres humains en Namibie	97 800
IV.2.49	Lutte contre la migration irrégulière et la traite des personnes en provenance du Nigéria	1 636 000
IV.2.50	Renforcement des capacités aux fins de lutte contre la traite et de protection des migrants irréguliers au Soudan	302 900
IV.2.51	Soutien aux activités de lutte contre la traite en Tunisie	309 400
IV.2.52	Programme conjoint de protection sociale en Zambie	439 300
IV.3.1	Initiative commerciale transfrontalière dans la région de l'Afrique orientale et australe	504 800
IV.3.2	Soutien à la gestion des frontières en Côte d'Ivoire	357 200
IV.3.3	Renforcement de la gestion des frontières à Djibouti	1 477 800
IV.3.4	Lutte contre la migration irrégulière en Égypte	236 500
IV.3.5	Renforcement de la gestion des frontières en Gambie	76 400
IV.3.7	Renforcement de la gestion des migrations en Libye	115 600
IV.3.8	Renforcement de la gestion des frontières en Mauritanie	3 823 400
IV.3.9	Soutien à la gestion des frontières au Niger	1 648 400
IV.3.10	Renforcement de la gestion des migrations au Nigéria	1 893 100

Afrique (suite)

Migration régulée (suite)		
IV.3.11	Soutien à la gestion des frontières au Sénégal	449 700
IV.3.12	Amélioration de la sécurité humaine en Somalie	1 809 200
IV.3.13	Renforcement des capacités aux fins d'amélioration de la sécurité des frontières et de lutte contre la criminalité transnationale organisée au Soudan du Sud	1 002 100
IV.3.37	Initiative transfrontalière dans la région des Grands Lacs	5 380 200
IV.3.38	Appui à la sécurité des frontières aux fins de gestion des migrations au Burkina Faso	1 496 100
IV.3.39	Renforcement des capacités de gestion des frontières en République démocratique du Congo	218 000
IV.3.40	Réforme du secteur de la sécurité à Madagascar	127 400
IV.3.42	Initiative transfrontalière de consolidation de la paix en République-Unie de Tanzanie	293 700
Total partiel		156 922 400
Migration assistée		
V.1.1	Renforcement des capacités de la Commission de l'Union africaine	765 500
V.1.9	Promotion de migrations de main-d'œuvre sûres et équitables au Kenya	30 700
V.2.1	Services d'appui en matière d'immigration et de visa	3 858 200
V.2.3	Aide au voyage profitant aux individus comme aux gouvernements	2 205 100
V.2.4	Intégration des migrants	113 500
Total partiel		6 973 000
Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.1.3	Sécurité, soutien et solutions le long de la route de la Méditerranée centrale	300 000
VI.1.6	Appui à la Commission de l'Union africaine sur les questions de migration	552 900
VI.3.1	Campagne de sensibilisation efficace visant les migrants potentiels en Afrique de l'Ouest et en Libye	285 000
VI.3.2	Promotion d'un discours public équilibré au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	120 500
VI.3.3	Campagnes de sensibilisation et d'information en Guinée sur les risques de la migration irrégulière	313 600
Total partiel		1 572 000
Appui aux programmes de caractère général		
VIII.7	Contributions sans affectation spéciale	128 300
Total partiel		128 300
Total		475 314 100

Moyen-Orient

Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	59 371 700
I.3.12	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées en Iraq	21 131 800
I.3.13	Intervention humanitaire en République arabe syrienne	23 738 700
I.3.14	Aide humanitaire à l'intention de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et de communautés touchées par le conflit au Yémen	46 506 900
I.3.30	Initiative régionale de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles	202 700
I.4.17	Contribution aux efforts de stabilisation en Iraq	32 915 700
I.4.18	Promotion de la paix et de la stabilité au Liban	245 600
I.4.20	Contribution aux efforts de stabilisation au Yémen	10 917 600
Total partiel		195 030 700
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	10 553 600
II.3.5	Soutien psychosocial aux jeunes et à leur famille touchés par la crise au Liban	893 200
II.3.6	Aide d'urgence vitale aux migrants, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à d'autres populations touchées par le conflit au Yémen	21 887 300
II.3.18	Réponse sanitaire d'urgence à la crise au Moyen-Orient	8 889 200
II.3.19	Amélioration de l'accès aux services sanitaires en Iraq	475 000
Total partiel		42 698 300
Migration et développement		
III.2.2	Mobilisation de la diaspora pour le développement en Iraq	126 700
Total partiel		126 700
Migration régulée		
IV.1.11	Facilitation de la réintégration durable de migrants de retour en Iraq	1 820 000
IV.2.15	Lutte contre la traite des personnes en Iraq	241 000
IV.2.16	Lutte contre la migration irrégulière au Liban et dans la région avoisinante	255 400
IV.2.51	Soutien aux activités de lutte contre la traite en Tunisie	603 400
IV.2.53	Activités de lutte contre la traite au Bahreïn	62 500
IV.2.54	Renforcement des capacités des procureurs et des juges au Koweït	51 100
IV.3.6	Soutien à la gestion des frontières en Jordanie	934 500
IV.3.14	Renforcement des capacités de gestion des migrations en Iraq	5 931 400
IV.3.15	Mesures visant à remédier aux difficultés de gestion des frontières au Liban	223 400
IV.3.41	Réponses aux problèmes de gestion des migrations au Soudan	102 000
IV.3.43	Modernisation des points de passage frontaliers en Jordanie	5 149 400
Total partiel		15 374 100

Moyen-Orient (suite)

Migration assistée		
V.2.1	Services d'appui en matière d'immigration et de visa	9 345 800
V.2.2	Formation des migrants	741 900
<i>Total partiel</i>		10 087 700
Programmes de réparations		
VII.4	Renforcement des mécanismes de réparation à l'intention des survivants du conflit en Iraq	412 500
<i>Total partiel</i>		412 500
Appui aux programmes de caractère général		
VIII.1.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	532 100
<i>Total partiel</i>		532 100
Total		264 262 100

Amérique latine et Caraïbes

Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	11 636 500
I.2.1	Aide générale au rapatriement	42 900
I.3.15	Gestion aux fins de préparation aux situations d'urgence en Haïti	1 683 600
I.3.31	Réponse régionale aux migrations massives au départ de la République bolivarienne du Venezuela	7 106 600
I.3.32	Aide d'urgence aux Vénézuéliens touchés par la crise en Colombie	1 811 300
I.3.33	Aide d'urgence aux personnes touchées par la tornade à Cuba	154 300
I.3.34	Préparation et soutien en cas d'urgence en Dominique	733 700
I.3.35	Aide d'urgence aux Vénézuéliens touchés par la crise au Pérou	313 300
I.3.36	Aide d'urgence alimentaire et en matière d'abris en République bolivarienne du Venezuela	2 116 800
I.4.21	Soutien aux efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Colombie	222 900
I.4.22	Stabilisation communautaire en Colombie	44 424 100
I.4.23	Renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe en Haïti	426 400
I.4.24	Assistance technique et administrative aux fins de développement des infrastructures au Pérou	10 814 900
I.4.47	Renforcement de la résilience en El Salvador	1 015 800
Total partiel		82 503 100
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	148 500
II.2.7	Lutte contre la transphobie et les lacunes en matière de riposte au VIH/sida en Amérique latine	253 900
II.2.8	Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et amélioration de l'accès aux soins de santé primaire en Colombie	195 300
II.2.16	Renforcement des services en matière de VIH et de santé sexuelle au Guatemala	18 000
II.3.20	Renforcement institutionnel et communautaire aux fins d'interventions sanitaires d'urgence en Colombie	2 892 300
Total partiel		3 508 000
Migration et développement		
III.1.16	Assistance administrative et technique au Gouvernement de l'Argentine	9 652 100
III.1.17	Développement socioéconomique visant à atténuer les effets de la migration en Colombie	1 544 200
III.1.18	Autonomisation des jeunes en Haïti	319 300
III.1.19	Assistance administrative et technique en matière de migration et développement économique au Pérou	91 537 500
III.1.30	Campagne de prévention de la migration irrégulière au Nicaragua	73 900
Total partiel		103 127 000
Migration régulée		
IV.1.12	Aide au retour volontaire et à la réintégration à l'intention de migrants irréguliers dans le Triangle du Nord en Amérique centrale	4 091 200
IV.1.13	Programme commun pour la paix à l'intention de la génération de l'après-conflit en El Salvador	1 238 300

Amérique latine et Caraïbes (suite)

Migration régulée (suite)		
IV.1.36	Soutien aux fins de retour volontaire et de réintégration de migrants de retour en Colombie	147 500
IV.2.18	Amélioration de l'efficacité des mesures de lutte contre la traite des personnes en Amérique centrale	374 900
IV.2.19	Renforcement des capacités de lutte contre la traite d'êtres humains au Guyana	293 100
IV.2.20	Renforcement des capacités aux fins de lutte contre la traite des personnes au Panama	138 900
IV.2.21	Appui aux efforts de lutte contre la traite en Uruguay	31 600
IV.2.55	Actions régionales de lutte contre l'esclavage moderne en Amérique latine et dans les Caraïbes	102 400
IV.2.56	Aide à la Jamaïque pour lutter contre la traite des enfants	300 000
IV.2.57	Renforcement des capacités à l'appui de la lutte contre la traite au Mexique	78 600
IV.2.58	Renforcement des capacités nationales en matière de gestion des migrations au Nicaragua	42 700
IV.2.59	Sensibilisation à la traite des personnes au Pérou	17 500
IV.3.16	Coopération technique dans le domaine de la migration (PLACMI) (Amérique latine)	24 000
IV.3.17	Projet de coopération technique axé sur le renforcement du Processus de Puebla	315 700
IV.3.18	Assistance administrative et technique à l'intention des services de gestion des migrations en Argentine	1 402 500
IV.3.19	Assistance technique aux fins d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique de migration au Chili	285 300
IV.3.20	Renforcement des capacités aux fins de prévention et de lutte contre la migration irrégulière au Mexique	28 900
IV.3.21	Renforcement des capacités de gestion des frontières au Paraguay	373 000
IV.3.22	Renforcement des capacités grâce au transfert de connaissances et à l'échange d'Uruguayens qualifiés	526 000
IV.3.44	Renforcement des capacités de la police nationale des frontières en Haïti	1 494 600
IV.3.45	Renforcement des capacités aux fins de prévention et de lutte contre le trafic illicite de migrants par mer au Mexique	39 100
Total partiel		11 345 800
Migration assistée		
V.1.11	Renforcement des capacités de gestion des migrations dans l'hémisphère occidental	5 065 200
V.1.12	Promotion des droits des migrants en situation de vulnérabilité au Costa Rica	12 400
V.2.1	Services d'appui en matière d'immigration et de visa	3 473 100
V.2.3	Aide au voyage profitant aux individus comme aux gouvernements	6 637 500
V.2.4	Intégration des migrants	463 700
Total partiel		15 651 900
Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.3.4	Services de communication pour le développement en Amérique centrale, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes	18 800
VI.3.5	Maintien de la paix au Belize par des mesures de sensibilisation à l'intention des médias	23 100
Total partiel		41 900

Amérique latine et Caraïbes (suite)

Programmes de réparations		
VII.1	Renforcement institutionnel afin de soutenir les victimes du conflit en Colombie	10 744 300
		<i>Total partiel</i> 10 744 300
		Total 226 922 000

Amérique du Nord

Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	1 534 500
		<i>Total partiel</i> 1 534 500
		Total 1 534 500

Asie et Océanie

Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	24 801 500
I.2.3	Facilitation du retour et de la réintégration durables à Sri Lanka	2 317 500
I.2.4	Facilitation du retour volontaire de réfugiés du Myanmar en Thaïlande	416 000
I.3.16	Préparation des interventions en cas de catastrophe et secours d'urgence dans les États fédérés de Micronésie	332 100
I.3.17	Aide humanitaire aux migrants afghans retournant au pays et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays	7 521 500
I.3.18	Aide humanitaire aux populations en situation de vulnérabilité au Bangladesh	55 366 000
I.3.19	Renforcement des capacités en matière de coordination des camps au Népal	83 700
I.3.20	Préparation aux catastrophes naturelles, intervention et redressement au Pakistan	6 100 000
I.3.21	Renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe en République de Corée	265 800
I.3.37	Initiative régionale sur les données aux fins d'analyse des migrations et des politiques migratoires	3 254 900
I.3.38	Intervention d'urgence en faveur des populations touchées par le tremblement de terre et le tsunami en Indonésie	1 685 900
I.3.39	Soutien en matière d'abris en République démocratique populaire lao	16 300
I.3.40	Relèvement à la suite des inondations au Myanmar	91 600
I.3.41	Gestion de l'intervention menée en réponse à la catastrophe en Papouasie-Nouvelle-Guinée	184 600
I.3.42	Aide d'urgence aux Philippines	1 347 800
I.3.43	Renforcement des capacités aux fins d'intervention en cas de catastrophe au Vanuatu	200 000
I.4.25	Renforcement de l'intégration, de la résilience et des réformes en Afghanistan et au Tadjikistan	217 000
I.4.26	Renforcement des capacités en matière de gestion des risques de catastrophe en Afghanistan	680 800
I.4.27	Réduction des risques de catastrophe et renforcement des capacités aux fins de résilience au Bangladesh	8 441 300
I.4.28	Amélioration du système de communication et aide humanitaire dans les États fédérés de Micronésie	2 868 700
I.4.29	Réduction des risques de catastrophe au Népal	1 173 600
I.4.30	Suivi et surveillance de projets d'infrastructure au Pakistan	1 063 400
I.4.31	Initiative de transition au Pakistan	11 768 200
I.4.32	Renforcement des capacités aux fins de résilience et de réduction des risques de catastrophe aux Palaos	139 600
I.4.33	Réduction des risques de catastrophe en Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 890 100
I.4.34	Promotion de la stabilité et de l'harmonie dans les communautés d'accueil en Thaïlande	993 900
I.4.48	Renforcement des mesures de réduction des risques de catastrophe en Indonésie	367 000
I.4.49	Plan de gestion des risques de catastrophe aux Îles Marshall	20 400
I.4.50	Promotion de la stabilisation communautaire au Myanmar	3 245 200
I.4.51	Renforcement de la résilience communautaire aux Philippines	4 180 500
I.4.52	Réduction des risques de catastrophe au Timor-Leste	663 200
I.5.1	Appui aux missions d'observation électorale de l'Union européenne	2 997 100
Total partiel		144 695 200

Asie et Océanie (suite)

Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	37 378 600
II.2.9	Renforcement des installations d'aide aux patients atteints de tuberculose ou de paludisme, ou porteurs du VIH au Myanmar	2 526 400
II.2.17	Promotion des soins infantiles à Bangkok	187 500
II.3.7	Facilitation de la fourniture de services de santé vitaux aux réfugiés rohingya au Bangladesh	1 444 600
II.3.8	Promotion de l'accès à des services de santé intégrés au Myanmar	1 236 700
II.3.21	Facilitation de services sanitaires dans le cadre de la riposte aux inondations en République démocratique populaire lao	65 500
II.3.22	Facilitation de services sanitaires vitaux à l'intention des Rohingya en Thaïlande	318 500
Total partiel		43 157 800
Migration et développement		
III.1.20	Renforcement de l'entrepreneuriat et de la qualité des services sociaux pour réduire les risques de migration irrégulière au Bangladesh	368 300
III.1.21	Renforcement des incidences sur le développement de la migration au Myanmar	1 240 800
III.4.4	Protection et autonomisation des communautés qui subissent les effets du changement climatique dans la région du Pacifique	254 900
III.4.5	Appui à la réunion thématique annuelle de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes au Bangladesh	85 000
Total partiel		1 949 000
Migration régulée		
IV.1.1	Aide au retour volontaire et à la réintégration des migrants et des demandeurs d'asile déboutés, et soutien aux gouvernements en matière d'aide au retour volontaire	24 800
IV.1.14	Retour et réintégration de migrants irréguliers et de demandeurs d'asile déboutés en Australie, à Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 572 900
IV.1.15	Aide au retour et à la réintégration au profit de l'Afghanistan	6 874 700
IV.1.16	Aide au retour et à la réintégration au profit du Bangladesh	2 489 600
IV.1.17	Prévention de la migration irrégulière au départ de l'Indonésie	31 277 500
IV.1.37	Initiative de protection et de réintégration de migrants en Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 443 500
IV.1.38	Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants à Sri Lanka	52 400
IV.2.22	Lutte contre la traite des personnes en Asie centrale	3 131 800
IV.2.23	Chine : Renforcement de la coopération bilatérale en matière de lutte contre la traite	260 000
IV.2.24	Lutte contre la traite d'êtres humains en Afghanistan	299 400
IV.2.25	Appui aux efforts de lutte contre la traite à l'intention des réfugiés rohingya au Bangladesh	154 300
IV.2.26	Activités de lutte contre la traite dans la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine)	199 200
IV.2.27	Renforcement des efforts de lutte contre la traite en Indonésie	478 400
IV.2.28	Aide au retour et à la réintégration des victimes de la traite au Japon	178 300
IV.2.29	Lutte contre la traite d'êtres humains par un renforcement des capacités judiciaires en République démocratique populaire lao	172 200
IV.2.30	Activités de lutte contre la traite au Myanmar	202 400

Asie et Océanie (suite)

Migration régulée (suite)		
IV.2.31	Renforcement des capacités de poursuites pour traite des personnes en Papouasie-Nouvelle-Guinée	256 900
IV.2.32	Activités de lutte contre la traite dans les Îles Salomon	310 700
IV.2.60	Gestion des migrations complexes en Asie	2 263 400
IV.2.61	Action visant à lutter contre la traite et l'exploitation dans la région Asie-Pacifique	187 800
IV.2.62	Renforcement des efforts de lutte contre la traite à Sri Lanka	349 000
IV.2.63	Lutte contre l'esclavage moderne au Viet Nam	1 125 400
IV.3.23	Soutien à la Conférence ministérielle de Bali	1 829 400
IV.3.24	Renforcement de la gestion des migrations en Indonésie	731 500
IV.3.25	Renforcement des capacités des agents de l'immigration en République démocratique populaire lao	84 600
IV.3.26	Amélioration du système de gestion des migrations dans les États fédérés de Micronésie	85 600
IV.3.27	Renforcement des capacités de gestion des frontières au Myanmar	15 300
IV.3.28	Renforcement des capacités de gestion des migrations et des frontières au Pakistan	76 000
IV.3.46	Coopération régionale en matière de gestion des frontières aux fins de gestion des migrations	430 200
IV.3.47	Renforcement du système de gestion des migrations en Afghanistan	4 655 400
IV.3.48	Campagne de sensibilisation et renforcement des capacités aux fins de prévention de la migration irrégulière au Viet Nam	137 500
Total partiel		65 350 100
Migration assistée		
V.1.2	Promotion du recrutement éthique et du travail équitable en Asie	2 408 500
V.1.3	Renforcement de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre par une coopération régionale entre des États Membres du Processus de Colombo	440 800
V.1.4	Mesures visant à faciliter la réduction de la pauvreté grâce au développement de compétences en vue de migrations sûres	1 093 400
V.1.5	Facilitation de la migration de travailleurs thaïlandais	6 335 400
V.1.15	Systèmes de certification en matière d'assurance qualité et de reconnaissance des compétences dans les pays de l'ASEAN	131 200
V.2.1	Services d'appui en matière d'immigration et de visa	746 600
V.2.2	Formation des migrants	378 900
V.2.3	Aide au voyage profitant aux individus comme aux gouvernements	2 950 900
V.2.4	Intégration des migrants	603 000
V.2.6	Programmes d'appui communautaire en Australie	111 600
Total partiel		15 200 300

Asie et Océanie (suite)

Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.1.4	Services de conseils en matière de politiques migratoires en République de Corée	19 600
VI.1.7	Renforcement de l'action politique sur les questions de migration au Myanmar	324 100
VI.2.6	Efforts visant à assurer un avenir meilleur aux jeunes femmes et aux filles en Asie et dans le Pacifique	41 900
VI.2.7	Étude sur les conséquences de la migration transfrontalière au Myanmar	10 500
<i>Total partiel</i>		396 100
Programmes de réparations		
VII.2	Soutien au renforcement des capacités permettant de mener des réformes et de faire avancer les processus de consolidation de la paix et de justice transitionnelle à Sri Lanka	138 800
<i>Total partiel</i>		138 800
Total		270 887 300

Europe

Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	27 674 000
I.2.1	Aide générale au rapatriement	389 900
I.3.1	Renforcement de la convergence à l'échelle régionale en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de données	454 500
I.3.22	Soutien humanitaire essentiel aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en Ukraine	2 540 500
I.3.44	Réponse à la situation des réfugiés et des migrants en Bosnie-Herzégovine	5 300 600
I.3.45	Aide humanitaire aux réfugiés en Grèce	64 600 200
I.3.46	Programme multisectoriel de résilience à l'intention des réfugiés syriens en Turquie	4 627 700
I.4.19	Revitalisation communautaire et soutien aux réfugiés syriens en Turquie	1 781 200
I.4.35	Approches visant à prévenir l'extrémisme violent dans les Balkans occidentaux	295 100
I.4.36	Soutien à la réintégration et à la stabilisation communautaire en Bosnie-Herzégovine	4 104 300
I.4.37	Amélioration de la situation économique du Kosovo*	3 666 000
I.4.38	Renforcement de la stabilisation communautaire en Serbie	89 300
I.4.39	Aide à la stabilisation à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des populations touchées par le conflit en Ukraine	4 279 400
I.4.53	Aide à l'intégration et à la prévention de la radicalisation en Autriche	29 600
I.4.54	Action en faveur de la résilience en Azerbaïdjan	359 900
I.4.55	Solutions durables pour les migrants en Grèce	319 500
I.5.1	Appui aux missions d'observation électorale de l'Union européenne	6 361 100
Total partiel		126 872 800
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	10 902 000
II.2.1	Élaboration de modules de formation sur la santé des migrants et des réfugiés	33 000
II.2.10	Renforcement des capacités des professionnels de la santé et des agents de la force publique dans les pays de l'Union européenne	984 500
II.2.11	Soutien social et psychologique aux demandeurs d'asile en Bulgarie	89 800
II.2.12	Assistance technique en matière de services sanitaires et soutien aux autorités sanitaires locales en Italie	1 167 800
II.3.23	Renforcement des capacités en matière de santé mentale en Bosnie-Herzégovine	79 900
II.3.24	Aide intégrée à la protection à l'intention des réfugiés syriens en Turquie	608 200
Total partiel		13 865 200
Migration et développement		
III.1.1	Lignes directrices sur l'intégration de la migration dans la politique de coopération internationale et de développement	640 400
III.1.22	Initiatives de développement économique au profit de l'Albanie par la mobilisation des communautés albanaïses de l'étranger	1 178 500
III.1.23	Autonomisation socioéconomique et développement des microentreprises en Arménie	123 500
III.1.24	Développement rural en faveur des populations déplacées à l'intérieur de leur pays en Azerbaïdjan	1 082 400
III.1.25	Diaspora pour le développement en Bosnie-Herzégovine	154 000

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Europe (suite)

Migration et développement (suite)		
III.1.26	Renforcement des capacités en matière de migration et de développement en Italie	2 062 300
III.1.31	Renforcement de la protection sociétale au Kosovo*	128 300
Total partiel		5 369 400
Migration régulée		
IV.1.1	Aide au retour volontaire et à la réintégration des migrants et des demandeurs d'asile déboutés, et soutien aux gouvernements en matière d'aide au retour volontaire	80 061 200
IV.1.18	Informations sur le retour volontaire et informations concernant spécifiquement certains pays en Autriche et en Allemagne	268 400
IV.1.19	Aide apportée à la Serbie et à la Macédoine du Nord pour gérer la crise des migrants et des réfugiés le long de la route des Balkans	2 907 100
IV.1.20	Appui au retour volontaire et à la réintégration de migrants en Bulgarie	2 113 700
IV.1.21	Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants en Grèce	6 124 700
IV.1.22	Soutien au réseau d'orientation national pour l'aide au retour volontaire et à la réintégration en Italie	451 900
IV.1.23	Retour volontaire et réintégration au départ de la Lettonie	114 700
IV.1.24	Aide au retour volontaire et à la réintégration au départ de la Lituanie	171 600
IV.1.25	Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants à Malte	235 700
IV.1.26	Aide au retour volontaire et à la réintégration au départ des Pays-Bas	14 084 300
IV.1.27	Retour volontaire et réintégration de migrants au départ de la Norvège	3 428 400
IV.1.28	Aide au retour volontaire et à la réintégration au départ de la Pologne	400 400
IV.1.29	Aide au retour volontaire et à la réintégration de migrants en Roumanie	65 800
IV.1.30	Aide au retour volontaire et à la réintégration au départ de la Suisse	5 129 800
IV.1.32	Promotion du retour volontaire à Chypre	528 200
IV.1.39	Aide au retour volontaire de migrants en Azerbaïdjan	20 900
IV.1.40	Programme de retour volontaire assisté, de réintégration et d'information à l'intention de migrants en Hongrie	101 400
IV.1.41	Aide au retour volontaire et à la réintégration en Turquie	1 856 400
IV.2.17	Renforcement des droits des enfants en Turquie	418 100
IV.2.33	Activités de lutte contre la traite au Bélarus, en France, en Géorgie, en République de Moldova, en Slovaquie et en Ukraine	5 244 700
IV.2.34	Formation à l'intention des parties prenantes autrichiennes s'occupant de la migration et de l'asile en Autriche	240 800
IV.2.35	Activités de lutte contre la traite en Azerbaïdjan	1 059 200
IV.2.36	Aide aux victimes bulgares de la traite	145 600
IV.2.37	Prise en charge des victimes de la traite des personnes en Finlande	53 800
IV.2.38	Fourniture d'un soutien psychologique et social aux ressortissants syriens en détresse en Grèce	14 878 100
IV.2.39	Réponse aux flux migratoires mixtes en Italie	2 837 500

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Europe (suite)

Migration régulée (suite)		
IV.2.40	Renforcement des capacités nationales en matière de gestion des migrations et de lutte contre la traite en Macédoine du Nord	242 400
IV.2.41	Assistance aux victimes de la traite aux fins de protection en Roumanie	24 600
IV.2.42	Renforcement de la protection sociale des migrants en Serbie	365 500
IV.2.43	Aide apportée aux parents d'accueil d'enfants victimes de la traite d'êtres humains au Royaume-Uni	477 500
IV.2.64	Initiative régionale de prévention de la violence sexuelle et sexiste en Europe	758 300
IV.2.65	Appui à des mécanismes durables de gestion des migrations dans les Balkans occidentaux	654 500
IV.2.66	Appui au programme de repérage des familles à Bruxelles	32 200
IV.2.67	Renforcement des capacités de lutte contre la traite en Géorgie	84 500
IV.2.68	Lutte contre la traite des personnes en Slovaquie	13 700
IV.2.69	Promotion de la coopération transnationale en matière de lutte contre la traite en Suisse	93 600
IV.3.29	Mécanisme européen de renforcement des capacités de réadmission (EURCAP)	9 921 600
IV.3.30	Renforcement des capacités et coopération en matière de gestion des frontières en Bulgarie, en Grèce et en Turquie	1 069 100
IV.3.31	Renforcement des capacités de gestion des migrations en République de Moldova et en Ukraine	17 931 700
IV.3.32	Renforcement de la gestion des frontières au Bélarus	3 079 800
IV.3.33	Renforcement de la gestion des frontières et de la gouvernance des migrations en Géorgie	1 663 300
IV.3.34	Appui à la Macédoine du Nord en matière de gestion des migrations et des frontières	2 122 000
IV.3.35	Appui aux efforts de gestion des migrations en Turquie	2 892 200
IV.3.49	Gestion des migrations attentive à la protection dans les Balkans occidentaux et en Turquie	1 048 800
IV.3.50	Amélioration de la gestion de l'asile et des migrations ainsi que de l'accueil en Bulgarie	987 100
IV.3.51	Renforcement des capacités de la police de l'immigration et des frontières en Italie	2 663 000
IV.3.52	Renforcement de la gestion des frontières et de la gouvernance des migrations en Serbie	2 289 500
Total partiel		191 357 300
Migration assistée		
V.1.6	Facilitation et amélioration des possibilités d'emploi pour les jeunes tunisiens	183 400
V.1.7	Facilitation de la réintégration de ressortissants lituaniens retournant au pays	89 700
V.1.10	Appui à la gestion de la migration de main-d'œuvre en Turquie	148 200
V.1.13	Promotion de la migration régulière en Pologne	33 400
V.1.14	Promotion du recrutement éthique en Slovaquie	40 800
V.2.1	Services d'appui en matière d'immigration et de visa	1 763 600
V.2.2	Formation des migrants	1 649 000
V.2.3	Aide au voyage profitant aux individus comme aux gouvernements	179 100
V.2.4	Intégration des migrants	3 231 700
V.2.5	Plateforme d'apprentissage en ligne de l'albanais et du serbe au Kosovo*	155 600
Total partiel		7 474 500

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies

Europe (suite)

Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.2.2	Efforts visant à améliorer les données sur la migration le long de la route de la Méditerranée centrale	1 077 700
VI.2.3	Réseau européen des migrations	311 300
VI.2.4	Rapport <i>État de la migration dans le monde 2020</i>	47 900
VI.2.5	Appui à l'Institut albanais de statistique	301 100
VI.2.8	Étude comparative transnationale sur la migration en Europe	73 700
VI.3.6	Systèmes d'information de nouvelle génération à l'appui des politiques externes de l'Union européenne	26 400
Total partiel		1 838 100
Programmes de réparations		
VII.3	Autonomisation et réparations en faveur des survivants des violences sexuelles liées au conflit en Bosnie-Herzégovine	161 600
Total partiel		161 600
Appui aux programmes de caractère général		
VIII.1.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	452 700
VIII.5.1	Solutions d'apprentissage en ligne à l'appui de l'Académie de justice de l'Azerbaïdjan	191 200
VIII.7	Contributions sans affectation spéciale	260 700
Total partiel		904 600
Total		347 843 500

Appui et services à l'échelle mondiale

Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	17 090 500
I.3.1	Renforcement de la convergence à l'échelle régionale en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de données	1 101 200
I.3.23	Renforcement de la réponse humanitaire et développement des capacités dans le domaine des interventions d'urgence	6 523 400
I.3.30	Initiative régionale de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles	3 307 300
I.4.1	Opérationnalisation du lien entre l'action humanitaire et le développement	64 900
Total partiel		28 087 300
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	7 167 900
II.3.1	Renforcement de la capacité de réponse de l'OIM aux situations d'urgence humanitaire et de santé publique	75 000
II.3.9	Élaboration d'un manuel de soutien psychosocial à base communautaire	53 900
Total partiel		7 296 800
Migration et développement		
III.1.2	Appui à la participation, à l'échelle locale, à la gouvernance des migrations	146 200
III.1.4	Coopération en matière de migration et développement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	459 200
III.2.1	Mobilisation des diasporas aux fins de développement institutionnel en Afghanistan, en Éthiopie, au Ghana, au Maroc, en Sierra Leone et en Somalie	848 900
III.4.1	Initiative mondiale concernant le changement climatique et la migration	74 900
III.4.3	Renforcement des capacités des responsables politiques dans le domaine de la mobilité humaine dans les Caraïbes et aux Philippines	90 000
Total partiel		1 619 200
Migration régulée		
IV.2.1	Élaboration de programmes mondiaux visant à lutter contre la traite d'êtres humains et à protéger et aider les victimes et d'autres migrants vulnérables	3 140 100
IV.2.44	Lutte contre la traite d'adolescentes au Népal, au Nigéria et en Ouganda	6 400
IV.3.36	Éléments essentiels de gestion des migrations	230 200
Total partiel		3 376 700
Migration assistée		
V.1.8	Mise au point du Système IRIS d'intégrité du recrutement international	485 800
V.2.1	Services d'appui en matière d'immigration et de visa	1 273 600
V.2.2	Formation des migrants	573 300
V.2.3	Aide au voyage profitant aux individus comme aux gouvernements	242 500
V.2.4	Intégration des migrants	2 452 200
Total partiel		5 027 400

Appui et services à l'échelle mondiale (suite)

Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.1.1	Appui de l'OIM à la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	371 800
VI.1.2	Renforcement de la gouvernance des migrations	593 100
VI.1.3	Sécurité, soutien et solutions le long de la route de la Méditerranée centrale	540 500
VI.1.5	Mobilisation de la société civile sur les questions de migration pour aller de l'avant	40 000
VI.2.1	Portail sur les données migratoires mondiales	239 300
<i>Total partiel</i>		1 784 700
Appui aux programmes de caractère général		
VIII.1.1	Administrateurs auxiliaires	2 479 800
VIII.1.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	137 000
VIII.1.3	Personnel de l'OIM détaché auprès d'autres organisations	92 000
VIII.2	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants (MiMOSA)	2 711 600
VIII.3	Personnel et services financés par les revenus divers	6 700 000
VIII.4	Fonds de dotation Sasakawa	40 000
VIII.6	Système PRIMA d'information et de gestion des projets	442 500
VIII.7	Contributions sans affectation spéciale	13 494 100
VIII.8.1	Mise en œuvre de la Stratégie de partenariats de l'OIM avec le secteur privé	47 400
<i>Total partiel</i>		26 144 400
Total		73 336 500
Total général		1 660 100 000

ANNEXES

(mises à jour depuis la parution du
document C/109/6/Rev.1



ANNEXE II – RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DE BASE : AUGMENTATION/(DIMINUTION) DES EFFECTIFS – 2014-2019

PERSONNEL ESSENTIEL	2014		2015		2016		Révision de 2016		2017		2018		2019		Variation cumulée 2014-2019	
	Total		Total		Total		Total		Total		Total		Total			
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G
Siège																
Directeur général et Directeur général adjoint	2		2		2		2		2		2		2			
Bureau du Chef de Cabinet	5	4	5	4	6	3	6	3	8	3	8	3	8	3	3	(1)
Bureau de l'Inspecteur général	6	1	6	1	6	1	6	1	6	1	7	1	7	1	1	
Inspecteur général	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Évaluation	2		1		1		1		1		1		1		(1)	
Enquête			1		2		2		2		4		6		6	
Audit	3		3		2		2		2		1		1		(2)	
Affaires juridiques	4	1	5	1	8	1	8	1	8	1	8	1	9	1	5	
Conseillers régionaux principaux	5	1	5	1	5	1	5	1	5	1	6		6		1	(1)
Médiateur	1		1		1		1		1		1		1			
Coordination des questions de sexospécificité	1		1		2		2		2		2		2		1	
Médecine du travail	1	1	1	1											(1)	(1)
Bureau de la déontologie			2		2		2		2		2		2		2	
Coopération internationale et partenariats	27	11	27	13	30	13	30	13	35	13	38	13	38	13	11	2
Gestion des migrations	17	3	18	3	22	3	22	3	25	3	28	3	32	3	15	
Opérations et situations d'urgence	11	5	13	5	18	5	18	5	22	5	25	6	30	4	19	(1)
Gestion des ressources	18	23	18	29	24	30	24	30	26	30	29	29	33	30	15	7
Comité de l'Association mondiale du personnel		1		1		1		1		1		1		1		
Total – Siège	98	51	104	59	126	58	126	58	142	58	157	57	173	56	75	5
Centres administratifs																
Manille (Philippines)	15	137	19	150	25	171	25	171	26	183	26	185	28	190	13	53
Centre administratif de Manille	7	97	7	98	7	111	7	111	11	134	8	119	10	118	3	21
Inspecteur général	2		4	4	8	5	8	5	7	5	7	5	8	5	6	5
Affaires juridiques	1	2	2	5	3	6	3	6	3	6	3	6	2	6	1	4
Ressources humaines	4	29	4	31	5	39	5	39	3	27	7	45	7	49	3	20
Achats	1	9	1	10	2	10	2	10	2	11	1	10	1	12		3
Analyse des données sur la migration			1	2												
Panama (Panama)	4	23	5	23	6	30	6	30	8	32	10	39	10	43	6	20
Centre administratif de Panama	1	12	1	14	1	13	1	13	4	25	2	19	1	2		(10)
Inspecteur général	2		1		1		1		2		3		2		1	
Affaires juridiques	1	2	1	2	1	3	1	3	1	3	1	3	1	3		1
Ressources humaines		9	2	7	3	13	3	13	3	14	4	16	6	37	6	28
Total – Centres administratifs	19	160	24	173	31	201	31	201	34	215	36	224	38	233	19	73
Bureaux extérieurs																
Bureaux régionaux																
Bangkok (Thaïlande)	10	12	11	12	12	12	12	12	15	13	15	13	19	13	9	1
Bruxelles (Belgique)	11	14	12	14	14	19	14	19	15	21	15	26	18	33	7	19
Vienne (Autriche)	8	7	9	7	11	7	11	7	12	8	14	8	15	8	7	1
Buenos Aires (Argentine)	5	5	5	7	8	7	8	7	8	7	10	8	10	9	5	4
San José (Costa Rica)	9	11	9	11	10	13	10	13	12	15	12	16	15	22	6	11
Le Caire (Égypte)	6	5	7	5	8	5	8	5	9	6	10	5	15	4	9	(1)
Dakar (Sénégal)	6	6	8	6	9	7	9	7	11	8	11	8	15	9	9	3
Nairobi (Kenya)	4	7	5	7	7	7	7	7	8	10	9	10	12	11	8	4
Pretoria (Afrique du Sud)	4	5	5	6	6	5	7	4	8	4	9	4	12	5	8	
Bureaux spéciaux de liaison																
Addis-Abeba (Éthiopie)	2	2	2	2	2	3	2	3	3	3	3	3	3	3	1	1
New York (États-Unis d'Amérique)	2	1	3	1	5	2	5	2	6	2	6	2	9	2	7	1
Centre africain de renforcement des capacités en République-Unie de Tanzanie	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
Centre mondial d'analyse des données sur la migration en Allemagne			3		3		3		3		3		3		3	
Bureaux de pays																
Activités d'envergure mondiale^a	13	3	13	3	19	4	19	4	21	4	22	3			(13)	(3)
Total – Bureaux extérieurs	82	80	94	83	116	93	117	92	133	103	141	108	148	121	66	41
Total – Siège, centres administratifs et bureaux extérieurs	199	291	222	315	273	352	274	351	309	376	334	389	359	410	160	119

^a À compter de 2019, les postes qui figuraient auparavant sous la rubrique Activités d'envergure mondiale sont pris en compte dans les chiffres correspondant aux bureaux respectifs.

P – Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ; G – Catégorie des services généraux.

ANNEXE III – FONDS DÉTENUS DANS DES COMPTES SPÉCIAUX

COMPTE D'OPÉRATIONS D'URGENCE

Conformément au Bulletin général no 1054 de l'OIM, le Compte d'opérations d'urgence a été créé le 30 août 1993 pour servir dans les situations d'urgence où une évaluation immédiate et d'autres dépenses d'opérations s'imposent dans l'attente de financements extérieurs. Toute utilisation autorisée du Compte est considérée comme un prêt consenti sur l'opération pour laquelle il est mis à contribution, et toutes les sommes prélevées sur ce compte doivent être intégralement remboursées aussitôt que l'opération en question est assurée du soutien d'un donateur. En mars 2019, le solde du Compte d'opérations d'urgence s'élevait à 129 594 dollars E.-U..

MÉCANISME DE FINANCEMENT DES SITUATIONS D'URGENCE MIGRATOIRES

Créé par la résolution du Conseil no 1229 du 5 décembre 2011, le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires est destiné à faire la soudure entre le lancement des opérations d'urgence et le moment auquel sont reçus les fonds des donateurs. Ce mécanisme, qui est censé maintenir un solde opérationnel de 30 millions de dollars É.-U., est financé par des contributions volontaires provenant de diverses sources, dont les États Membres, le secteur privé et les particuliers. En mars 2019, le montant total des contributions volontaires versées au Mécanisme s'élevait à 11 401 347 dollars E.-U., dont le solde restant est de 1 194 447 dollars E.-U..

Le Mécanisme a été institué dans le contexte de crises majeures, qui ont mis en relief la nécessité de disposer d'un mécanisme de financement permettant à l'OIM de répondre et d'intervenir rapidement au lendemain de situations d'urgence provoquant des migrations internationales. Il complète d'autres mécanismes de financement, afin de fournir rapidement des fonds dans des situations d'urgence.

L'Administration prélève des fonds sur le Mécanisme pour garantir une réponse rapide en cas de crise entraînant des migrations, en attendant de recevoir les contributions des donateurs pour cette situation d'urgence, et réapprovisionne le Mécanisme dès la réception des contributions des donateurs, dans la limite des fonds alloués pour la crise en question. Le Mécanisme est régi par le Règlement financier de l'Organisation et est soumis à une vérification annuelle par le Vérificateur externe des comptes de l'Organisation.

FONDS DE RÉPONSE RAPIDE POUR LES TRANSPORTS

Dans le prolongement du mémorandum d'accord conclu entre l'OIM et le HCR le 15 mai 1997, le Fonds de réponse rapide pour les transports a été créé en 2000 pour faciliter les interventions conjointes des deux organisations. Il définit précisément les responsabilités incombant à chacune d'elles pour la fourniture d'une aide au transport. Au fil des ans, le Fonds a permis à l'OIM de répondre avec rapidité et efficacité aux demandes de transport humanitaire d'urgence en étroite collaboration avec le HCR. Il sera fait appel à ce Fonds dans les situations d'urgence, lorsque le besoin se fera clairement sentir d'une évaluation immédiate et de l'engagement de dépenses aux fins du transport de personnes avant l'arrivée de fonds en provenance de bailleurs. Il est alimenté par des contributions volontaires, et le montant de sa réserve est fixé à 5 millions de dollars É.-U.. En mars 2019, le solde du Fonds s'élevait à 830 011 dollars É.-U., ce qui signifie qu'un réapprovisionnement s'impose.

FONDS DU PATRIMOINE DE L'OIM

Le Fonds du patrimoine de l'OIM a été créé pour gérer l'utilisation des legs provenant de la succession de particuliers. Sa gestion est assurée par un groupe de surveillance comprenant des représentants du Siège et des structures hors Siège. Les critères qui en régissent l'utilisation sont de nature générale, même s'il a été tenu compte des prescriptions particulières des bienfaiteurs. Ils seront actualisés à l'avenir selon qu'il conviendra.

Critères régissant l'utilisation des fonds

Conformément aux prescriptions particulières des bienfaiteurs, une partie des fonds a été réservée pour la fourniture d'une aide à des réfugiés, demandeurs d'asile et autres migrants vulnérables qui répondent à certains critères d'admissibilité, sous la forme de bourses d'études destinées à faciliter leur intégration. La part du Fonds qui n'est pas réservée à cet effet sera gérée dans le cadre des mécanismes de financement existants, y compris le mécanisme d'assistance humanitaire aux migrants en détresse et le Fonds d'assistance global.

Administration

Le solde minimum du Fonds s'élèvera 10 000 dollars É.-U.. Ce montant doit permettre de maintenir le Fonds en activité pour qu'il puisse recevoir des dons analogues à l'avenir, et de préserver le legs des bienfaiteurs.

Les montants prélevés sur le Fonds seront plafonnés à 10 000 dollars É.-U. par personne, ou à 30 000 dollars É.-U. par dossier (concernant plus de trois personnes).

La gestion et le fonctionnement du Fonds seront conformes aux dispositions du Règlement financier de l'OIM. Les propositions d'utilisation des crédits seront présentées dans le Programme et Budget.

La situation du Fonds sera présentée une fois par an dans les états financiers vérifiés de l'Organisation. Le rapport de situation comprendra des informations sur : a) les montants disponibles ; b) les montants versés ; c) les intérêts acquis au cours de l'année ; et d) le solde à la fin de l'exercice.

Les objectifs et critères d'admissibilité feront l'objet d'un examen périodique.

Affectation des fonds

L'affectation des fonds relève de la responsabilité générale du groupe de surveillance. C'est lui qui procède à l'examen initial de toutes les demandes de financement, afin de s'assurer que l'utilisation envisagée des fonds répond aux objectifs et aux critères établis. Après quoi, il soumet au Directeur général une recommandation pour examen et approbation.

Le Fonds servira principalement à financer une aide directe aux bénéficiaires, à l'exclusion de toutes dépenses administratives et de personnel.

En mars 2019, le solde du Fonds s'élevait à 1 925 000 dollars E.-U..

FONDS DE PRÊT AUX RÉFUGIÉS

Le Fonds de prêt aux réfugiés, créé en application de la résolution no 210 du 12 mai 1960, permet le financement, en tout ou en partie, des coûts de transport des réfugiés et des services connexes, en accordant des prêts sans intérêt à ceux qui ont besoin d'une assistance financière pour émigrer vers des pays de réinstallation. Le mot anglais « projectization » recouvre à la fois cette pratique et les procédures qui s'y rapportent.

On estime que 40 000 réfugiés solliciteront le Fonds de prêt en 2019, et qu'un montant d'environ 158 200 000 dollars É.-U. y sera prélevé pour financer ces mouvements.

Le tableau ci-après indique les ressources disponibles et les besoins du Fonds pour 2019, ainsi que le solde escompté en fin d'exercice.

Les ressources inscrites au budget sont inférieures de 29 300 000 dollars E.-U. au montant estimatif figurant dans le Programme et Budget initial pour 2019.

	<u>Prévisions pour 2019</u> <u>en dollars É.-U.</u>
<u>Ressources</u>	
Report de l'exercice 2018	16 600 000
Contributions du Gouvernement des États-Unis	97 500 000
Remboursement des billets à ordre par les réfugiés	54 000 000
Recettes provenant des réfugiés finançant eux-mêmes leurs déplacements et autres revenus	100 000
Intérêts créditeurs	10 000
Intérêts retournés au Trésor des États-Unis	(10 000)
	<hr/>
<u>Total des ressources</u>	<u>168 200 000</u>
	<hr/>
<u>Besoins estimatifs</u>	<u>158 200 000</u>
	<hr/>
Solde estimatif reporté en fin d'exercice	<u>10 000 000</u>

FONDS DE DOTATION SASAKAWA

Le Fonds de dotation Sasakawa a été créé en 1990 aux fins de :

- a) Promouvoir l'expansion des programmes de transfert de ressources humaines dans toutes les régions du monde, particulièrement en Asie et dans le Pacifique, ainsi que d'autres activités de migration pour le développement ;
- b) Œuvrer à la bonne compréhension et à l'analyse des migrations, et ;
- c) Répondre aux besoins qui se font jour dans les situations d'urgence et autres situations humanitaires.

En vertu de l'accord de dotation conclu avec la Fondation, le capital du Fonds doit rester intact en tout temps, et seuls les intérêts qu'il produit peuvent être utilisés pour financer des activités.

	<u>Prévisions pour 2019</u> <u>en dollars É.-U.</u>
<u>Compte de capital</u>	
Solde au début de l'exercice	2 000 000
Solde du compte de produits (voir ci-dessous)	<u>0</u>
<u>Total du Fonds en fin d'exercice</u>	<u>2 000 000</u>
 <u>Solde du compte</u>	
Solde au début de l'exercice	0
Intérêts créditeurs produits durant l'exercice	40 000
Allocation des intérêts créditeurs à des projets*	<u>(40 000)</u>
<u>Solde en fin d'exercice</u>	<u>0</u>

*Allocation à des projets prioritaires 40 000 dollars É.-U.

FONDS D'ENTRAIDE SPÜHLER

Ce Fonds a été créé après la réception d'un héritage de Mme Helena Verena Spühler, ancien membre du personnel de l'OIM.

Il est géré par le Comité de l'Association mondiale du personnel, en coordination avec l'Administration, selon les critères énoncés ci-après.

Critères régissant l'activation du Fonds Spühler :

- Le Fonds vient en aide aux membres du personnel de l'OIM et/ou aux personnes à leur charge (tels que définis dans le Statut et Règlement du personnel de l'OIM) qui sont confrontés à des difficultés, telles que le décès d'un membre du personnel, une catastrophe naturelle touchant des membres du personnel, ou toute autre situation que le Comité de l'Association mondiale du personnel examine au cas par cas.
- Toute demande d'aide au titre du Fonds doit être soumise par écrit au Comité de l'Association mondiale du personnel, qui décide d'y donner suite ou non – au besoin, après consultation de l'Administration.
- Une décision est prise dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la réception de la demande.
- Les intérêts perçus sont portés au crédit du Fonds en fin d'exercice.
- Le Fonds alloue au maximum 5 000 dollars É.-U. par cas.
- À titre exceptionnel, un montant supérieur à 5 000 dollars É.-U. peut être alloué si le Comité de l'Association mondiale du personnel et l'Administration le décident d'un commun accord. Tout dépassement doit être couvert par d'autres sources de financement.
- Le total des montants alloués chaque année par le Fonds est plafonné à 10 000 dollars É.-U..

En mars 2019, le solde du Fonds s'élevait à 97 940 dollars É.-U..

ANNEXE IV – CONSIDÉRATIONS LIÉES AUX DEVICES ÉTRANGÈRES DANS LE PROGRAMME ET BUDGET

Selon le Règlement financier de l'OIM, la partie administrative du budget est exprimée en francs suisses, tandis que la partie opérationnelle est exprimée en dollars des États-Unis (dollars É.-U.). Si la plupart des recettes et des dépenses dans l'une et l'autre partie du budget s'effectuent dans ces monnaies, l'OIM, du fait de sa présence dans toutes les régions du monde, reçoit et dépense ses fonds dans un grand nombre de monnaies, exposant les budgets concernés à des fluctuations des taux de change.

Pour la préparation du Programme et Budget, la procédure de l'OIM consiste à appliquer les taux de change en vigueur au moment de l'établissement du budget, pour pouvoir exprimer en francs suisses ou en dollars É.-U. d'autres monnaies nationales. Le processus budgétaire commence tôt dans l'année car les estimations doivent parvenir de chaque bureau de l'OIM du monde entier et être compilées en temps opportun, de façon que le document soit prêt pour les sessions des organes directeurs.

Le dollar É.-U. a augmenté face à la plupart des grandes monnaies en 2018, mais il est resté stable face au franc suisse. Les taux de change moyens enregistrés de janvier à décembre 2018 pour quelques-unes des grandes monnaies utilisées par l'OIM sont les suivants :

Franc suisse/dollar É.-U.	0,978
Euro/dollar É.-U.	0,847/1,181
Livre sterling/dollar É.-U.	0,750/1,333
Dollar canadien/dollar É.-U.	1,296
Dollar australien/dollar É.-U.	1,338

Le taux de change appliqué à la partie administrative du budget est de 0,98 franc suisse pour 1 dollar É.-U.. Il convient de noter que les effets éventuels des fluctuations des taux de change sur cette partie du budget sont largement neutralisés par le fait que la principale monnaie dans laquelle sont exprimées les recettes et les dépenses est la même, à savoir le franc suisse.

Pour la partie opérationnelle, en revanche, cette protection n'existe pas, et la Division de la Trésorerie surveille constamment les niveaux des monnaies étrangères.

Les fluctuations de change peuvent présenter des risques financiers lorsque les fonds alloués à un projet sont libellés dans une monnaie autre que les dépenses qu'ils sont censés couvrir. Pour réduire l'exposition au risque de manquer de fonds en raison de fluctuations de change défavorables, l'OIM surveille étroitement et gère minutieusement ses projets en s'aidant de PRISM Financials, qui indique les recettes et les dépenses afférentes à un projet dans différentes monnaies. Le risque est réduit et la surveillance est facilitée par le fait que les recettes et les dépenses de certains des plus grands projets sont généralement libellées dans la même monnaie, si bien que ceux-ci sont naturellement couverts.

ANNEXE V – PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET – EFFECTIFS/DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET DE PERSONNEL

NOTE EXPLICATIVE

Les dépenses administratives et de personnel prévues pour la partie opérationnelle du budget tiennent compte des coûts de l'infrastructure administrative nécessaire pour mettre en œuvre, au niveau projeté, les activités opérationnelles de l'Organisation.

Les dotations en effectifs et les coûts correspondants imputables sur le budget de projets spécifiques d'opérations sont compris dans les fonds des projets et établis sur la base des activités projetées et du financement confirmé. La structure des effectifs et les structures administratives sont subordonnées au niveau d'activité et de financement et, de ce fait, fluctuent constamment.

La structure des effectifs et les structures administratives financées par les RSO sont indiquées à part, dans le tableau des effectifs.

PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET	Estimations révisées pour 2019																	
	Estimations pour 2019 (C/109/6/Rev.1)						Estimations révisées pour 2019						Total					
	Revenus de soutien opérationnel			Fonds des projets			Revenus de soutien opérationnel			Fonds des projets								
	P	G	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	P	G	Effectifs	Coût total	P	G	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres		P	G	Effectifs		
Dépenses administratives, de personnel et autres													Dépenses administratives, de personnel et autres				Coût total	
SIÈGE																		
Bureau du Directeur général																		
Bureau du Chef de Cabinet																		
Inspecteur général	2		10 000				10 000											10 000
Affaires juridiques	5		254 000	3		411 000	665 000	5		5	254 000	5		5	229 000	7		483 000
Conseillers régionaux principaux	4		714 000				714 000	4		4	527 000	2		2	127 000	6		841 000
Coordination des questions de sexes/pécificité			10 000				10 000	1		1	135 000	1		1	231 000	1		10 000
Bureau de la déontologie	1		135 000	1		230 000	230 000	1		1	11 000	1		1		1		231 000
Coopération internationale et partenariats																		
Organes directeurs	1		11 000				11 000	1		1	123 000	1		1		1		11 000
Partenariats internationaux	2		123 000				123 000	2		2	230 000	2		2		2		123 000
Secrétariat des réunions	1		230 000	2			230 000	1		1	154 000	1		1		1		230 000
Services de traduction	4		154 000	4			154 000	4		4	491 000	4		4		4		154 000
Médias et communication	4		491 000	4			491 000	2		5	970 000	4		2	241 000	12		1 211 000
Relations avec les donateurs	4		970 000	1		83 000	1 053 000	4		4	594 000	4		4	292 000	6		886 000
Recherche sur les politiques migratoires	4		594 000	4			594 000	2		2	519 000	2		2	90 000	3		372 000
Processus multilatéraux	2		519 000	1			519 000	2		2	282 000	2		2		1		519 000
Droit international de la migration	3		282 000	2			282 000	3		3	440 000	3		3		3		440 000
Gestion des migrations																		
Migration et santé	1		137 000	2		74 000	211 000	3		3	137 000	5		5	377 000	6		514 000
Protection et aide aux migrants	4		695 000	6		945 000	1 640 000	10		10	695 000	7		7	1 067 000	11		1 762 000
Mobilité de la main-d'œuvre et développement humain	3		607 000	8		641 000	1 248 000	11		11	607 000	12		12	1 077 000	15		1 684 000
Migration, environnement et changement climatique	3		426 000	5		544 000	970 000	8		8	426 000	9		9	985 000	12		1 411 000
Préparation et intervention	5		803 000	5			803 000	5		5	803 000	5		5	636 000	10		1 439 000
Gestion de l'immigration et des frontières	3		383 000	3			383 000	3		3	363 000	2		2	168 000	5		551 000
Transition et réadaptation	3		446 000	3		412 000	858 000	6		6	446 000	6		6	1 114 000	9		1 560 000
Biens fonciers et immobiliers et réparations	7		1 278 000	6		484 000	1 762 000	13		13	1 278 000	28		28	3 526 000	35		4 804 000
Statistiques et gestion des connaissances	5		914 000	5			914 000	5		5	914 000	5		5		5		914 000
Gestion des ressources																		
Appui en cas de crise	3		475 000	2		440 000	915 000	5		5	475 000	3		3	1 143 000	8		1 618 000
Gestion des ressources humaines	1		158 000	1		144 000	302 000	1		1	158 000	1		1		1		158 000
Technologies de l'information et des communications	2		299 000	1		114 000	413 000	2		2	299 000	1		1	226 800	3		525 800
Comptabilité	1		191 000				191 000	1		1	191 000	1		1	271 000	2		462 000
Trésoorerie	5		1 617 000	5			1 617 000	5		5	1 617 000	4		4		4		1 617 000
Services communs	2		665 000	1		176 000	841 000	3		3	665 000	2		2	608 000	4		1 273 000
Voyages du personnel	1		160 000	1		68 000	228 000	1		1	160 000	1		1	91 000	1		251 000
Comité de l'Association mondiale du personnel	1		80 000				80 000	1		1	80 000	1		1	82 000	1		162 000
	2		300 000	2			300 000	2		2	300 000	5		5	593 000	2		300 000
	5		593 000	1			593 000	5		5	593 000	1		1	283 000	5		593 000
	1		283 000	1			283 000	1		1	283 000	1		1	146 000	1		283 000
Comité de l'Association mondiale du personnel																		
	1		146 000				146 000	1		1	146 000	1		1		1		146 000
Total - Siège	88	14	16 120 000	39	3	4 766 000	20 886 000	127	17	17	16 120 000	103	9	9	12 629 800	191	23	28 749 800
CENTRES ADMINISTRATIFS																		
Centre administratif de Manille																		
Centre administratif de Panama	23		9 708 000	8		4 982 400	14 690 400	31		252	9 708 000	8		74	4 982 400	31		14 690 400
	7		41 3 450 000	3		125 800	3 575 800	7		44	3 450 000	2		17	473 000	9		3 923 000
Total - Centres administratifs	30	219	13 158 000	8	77	5 108 200	18 266 200	38	296	38	13 158 000	40	91	40	5 455 400	310	58	18 613 400

PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET		Estimations révisées pour 2019																	
		Estimations pour 2019 (C/109/6/Rev.1)					Estimations révisées pour 2019												
		Revenus de soutien opérationnel			Fonds des projets		Total			Revenus de soutien opérationnel			Fonds des projets			Total			
		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	Coût total		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	Effectifs		Coût total	
P	G		P	GS		P	G	P	G		P	G	P	G	P	G	P	G	
BUREAUX EXTÉRIEURS																			
ASIE ET PACIFIQUE																			
Bureau régional - Bangkok (Thaïlande)^a																			
	9	4	2 566 000	19	83	372 200	9	4	2 938 200	9	4	2 566 000	11	10	1 348 000	20	14	3 914 000	
Afghanistan																			
Australie ^a	2	1	545 000	3	32	3 340 900	5	33	3 885 900	2	1	545 000	1	31	3 226 000	3	32	3 771 000	
Bangladesh																			
Cambodge																			
Chine, y compris la Région administrative spéciale de Hong Kong ^b	1	2	735 000	1	4	433 200	2	6	1 168 200	1	2	735 000	1	9	548 000	2	11	1 283 000	
Fidji																			
Inde																			
Indonésie																			
Iran (République islamique d')																			
Japon ^b	1	2	590 000	4	262 000	90 700	1	6	852 000	1	2	590 000	4	4	127 000	1	6	717 000	
République démocratique populaire lao																			
Malaisie																			
Maldives																			
Îles Marshall																			
Micronésie (États fédérés de)																			
Mongolie																			
Myanmar																			
Nauru																			
Népal																			
Nouvelle-Zélande																			
Pakistan																			
Paléos																			
Papouasie-Nouvelle-Guinée																			
Philippines																			
République de Corée																			
Îles Salomon																			
Sri Lanka																			
Thaïlande																			
Timor-Leste																			
Tonga																			
Vanuatu																			
Viet Nam																			
Total partiel	13	11	5 544 000	125	1 463	64 999 200	138	1 474	70 537 200	13	11	5 544 000	265	2 168	84 699 000	278	2 179	90 243 000	
ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN																			
Bureau régional - Bruxelles (Belgique)																			
Autriche	8	23	4 338 000	3	11	1 384 600	11	34	5 722 600	8	23	4 338 000	4	30	6 493 000	12	53	10 831 000	
Belgique																			
Bulgarie																			
Croatie																			
Chypre																			
Tchéquie																			
Danemark																			
Estonie																			
Finlande ^b	1	2	320 000	1	15	560 600	2	17	880 600	1	2	320 000	1	31	1 060 000	1	33	1 380 000	
France																			
Total partiel	8	23	4 338 000	3	11	1 384 600	11	34	5 722 600	8	23	4 338 000	4	30	6 493 000	12	53	10 831 000	

PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET		Estimations pour 2019 (C/109/6/Rev.1)												Estimations révisées pour 2019															
		Revenus de soutien opérationnel						Fonds des projets						Revenus de soutien opérationnel						Fonds des projets									
		Effectifs			Dépenses administratives, de personnel et autres			Effectifs			Dépenses administratives, de personnel et autres			Effectifs			Dépenses administratives, de personnel et autres			Effectifs			Dépenses administratives, de personnel et autres						
		P	G	Total	P	G	Total	P	G	Total	P	G	Total	P	G	Total	P	G	Total	P	G	Total	P	G	Total				
ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN (suite)		12	31	6 436 000	42	804	40 329 300	54	835	46 765 300	12	31	6 436 000	47	1 352	82 177 600	59	1 383	88 613 600										
EUROPE DE L'EST ET DU SUD-EST ET ASIE CENTRALE																													
Bureau régional - Vienne (Autriche)		10	4	2 669 000	1	20	552 500	10	4	2 669 000	10	4	2 669 000	1	20	552 500	10	4	2 669 000	1	20	552 500							
Albanie																													
Arménie																													
Azerbaïdjan																													
Bélarus																													
Bosnie-Herzégovine																													
Géorgie																													
Kazakhstan ^a																													
Kirghizistan																													
Macédoine du Nord																													
République de Moldova																													
Fédération de Russie																													
Serbie																													
Tadjikistan																													
Turquie																													
Turkménistan																													
Ukraine																													
Ouzbékistan																													
Kosovo ^c																													
Total partiel		11	5	3 583 000	42	523	25 697 300	53	528	29 280 300	11	5	3 583 000	95	968	43 942 000	106	993	47 525 000										

PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET		Estimations pour 2019 (C/109/6/Rev.1)										Estimations révisées pour 2019									
		Revenus de soutien opérationnel				Fonds des projets				Total		Revenus de soutien opérationnel				Fonds des projets				Total	
		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		P	G	Coût total		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		P	G	Coût total	
P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G		
AMÉRIQUE DU SUD																					
	5	6	1 582 000		5	6	1 582 000			5	6	1 582 000		5	6	907 000		5	12	2 489 000	
Bureau régional - Buenos Aires (Argentine)			50 000		30		2 466 000					50 000				1 575 000			33	1 625 000	
Argentine			65 000		8		63 500					65 000				131 000			9	196 000	
Bolivie (État plurinational de)	1		350 000		3		28 000			1		350 000				802 000		3	31	1 152 000	
Brazil			40 000		1		684 100					40 000				684 100			1	724 100	
Chili			20 000		5		8 793 600			5		20 000				12 152 000		4	476	12 172 000	
Colombie			125 000		3		981 500			3		125 000				1 209 000		2	32	1 334 000	
Équateur			60 000		18		1 188 800			18		60 000				1 040 000		44	44	1 64 000	
Paraguay			30 000		4		1 348 000			4		30 000				2 302 000		4	12	2 332 000	
Pérou																					
Uruguay		1	60 000		6		27 900			6		60 000				125 000			7	185 000	
Venezuela (République bolivarienne du)			75 000		7		75 000			7		75 000				256 000			14	331 000	
Total partiel	6	7	2 457 000	13	346	14 511 400		19	353	16 968 400	6	7	2 457 000	13	682	20 247 100		19	689	22 704 100	
AMÉRIQUE CENTRALE, AMÉRIQUE DU NORD ET Caraïbes																					
	8	11	2 142 000		12	14	300 700			20	25	2 442 700		8	11	2 142 000		9	17	2 861 000	
Bureau régional - San José (Costa Rica)			35 000		2		800			2		35 000				57 000		1	1	92 000	
Belize			70 000		5	35	443 000			5	35	513 000		3	40	690 000		3	40	760 000	
Canada			18 000		1		18 000			1		18 000				18 000			1	18 000	
Costa Rica			20 000									20 000				260 000			16	280 000	
Cuba	1		77 000		1	2	149 300			1	2	226 300		3	18	437 000		3	18	514 000	
Dominique			50 000		4	40	2 641 800			4	40	2 691 800		5	44	2 955 000		5	44	2 955 000	
États-Unis			20 000		19		643 400			19		20 000				759 000		34	34	779 000	
Guatemala			272 000		1	6	273 100			2	7	545 100		1	1	308 000		3	11	580 000	
Guyane ^a	1				6	29	2 166 900			6	29	2 166 900				3 042 000		16	136	3 042 000	
Haiti			30 000		10		512 300			10		542 300				880 000			36	910 000	
Honduras			51 000		15		778 500			15		829 500				1 222 000			16	1 273 000	
Jamaïque			220 000		1	13	143 900			2	13	363 900		1		350 000		1	34	570 000	
Mexique			96 000							1		96 000				197 000			15	293 000	
Nicaragua			20 000									20 000				7 000			3	27 000	
Trinité-et-Tobago			1 954 000		4	181	14 594 500			4	181	14 594 500				10 631 000		10	73	10 631 000	
Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique) ^b	2	7			5		328 000			3	12	2 282 000		2	7	1 954 000		6	17	3 364 000	
Bureaux de pays aux États-Unis																					
Total partiel	12	21	5 075 000	35	382	23 742 300		47	403	28 817 300	12	21	5 075 000	46	506	24 659 000		58	527	29 734 000	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD																					
	11	1	1 787 000		4		506 500			11	4	2 293 500		11	1	1 787 000		16	3	2 445 000	
Bureau régional - Le Caire (Égypte)			200 000		3	5	390 600			4	5	590 600		1		200 000		3	18	727 000	
Algérie			130 000									130 000				130 000		1	4	304 000	
Bahreïn					6	45	2 934 300			6	45	2 934 300				3 880 000			118	3 880 000	
Égypte					17	88	6 449 700			17	88	6 449 700				22 663 000		81	284	22 663 000	
Irak			2 000		35	261	18 661 600			35	261	18 663 600				18 051 000		42	297	18 053 000	
Jordanie					2	9	756 400			2	9	756 400				633 000		2	8	633 000	
Koweït			7 000		12	92	6 564 400			12	92	6 571 400				6 600 000		13	129	6 607 000	
Liban			180 000		18	51	6 826 500			18	51	6 826 500				10 882 000		38	64	10 882 000	
Libye																					
Maroc					9		436 800			9		616 800				180 000		9	61	1 560 000	

	Estimations pour 2019 (C/109/16/Rev.1)								Estimations révisées pour 2019							
	Revenus de soutien opérationnel				Fonds des projets				Revenus de soutien opérationnel				Fonds des projets			
	Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres	
	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G	P	G
PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET																
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (suite)																
Bureau régional - Le Caire (Égypte) (suite)																
Qatar	1	230 000	1	12 900	2	1	242 900	1	230 000	19	66 000	1	125 000	1	125 000	
Arabie saoudite		10 000	6	2 649 800	6	56	2 659 800	10 000	10 000	198	5 020 000	19	66 000	1	296 000	
Soudan			1	414 400	1	9	414 400			18	467 000	18	467 000	18	467 000	
République arabe syrienne		50 000	3	639 500	3	14	689 500	50 000	50 000	5	47	1 273 000	5	47	1 273 000	
Tunisie			1	204 400	1	1	204 400			22	1 830 500	22	237 000	1	237 000	
Émirats arabes unis			3	1 830 500	3	12	1 830 500			22	93	13 482 000	22	93	13 482 000	
Yémen																
Total partiel	13	2 596 000	109	49 278 300	122	656	51 874 300	13	2 596 000	252	1 342	86 118 000	265	1 343	88 714 000	
AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE																
Bureau régional - Dakar (Sénégal)																
Bénin	10	2 097 000	15	2 544 100	25	15	4 641 100	10	2 097 000	7	4	1 364 000	17	10	3 461 000	
Burkina Faso		15 000	9	34	9	34	2 183 000	15 000	15 000	9	38	2 484 000	9	38	2 484 000	
Cabo Verde			1	6 000	1	1	21 000			1	1	8 000	1	1	23 000	
Cameroun			3	1 144 200	3	23	1 144 200			6	51	1 552 000	6	51	1 552 000	
République centrafricaine			3	392 600	3	6	392 600			6	34	4 513 000	6	34	4 513 000	
Tchad			1	529 400	1	9	529 400			8	29	4 612 000	8	29	4 612 000	
Congo			18	2 425 000	18	85	2 425 000			7	37	1 667 200	7	37	1 667 200	
Côte d'Ivoire			7	1 667 200	7	37	1 667 200			10	60	3 101 000	10	60	3 101 000	
Gabon		10 000		4 000			14 000		10 000	12	32	1 826 600	12	32	1 826 600	
Gambie		38 000		308 800			312 600		38 000	8	55	4 629 000	8	55	4 629 000	
Ghana				2 547 800			2 547 800			14	105	3 451 000	14	105	3 451 000	
Guinée		30 000		484 500			514 500		30 000	1	15	600 000	1	15	600 000	
Guinée-Bissau		50 000		66 800			116 800		50 000	1	11	154 000	1	11	204 000	
Libéria		50 000		3 206 100			3 206 100		50 000	10	60	3 101 000	10	60	3 101 000	
Mali		50 000		1 761 600			1 811 600		50 000	36	150 500	150 500	36	150 500	150 500	
Mauritanie			35	92	35	92	7 063 200			53	315	13 071 000	53	315	13 071 000	
Niger			15	78	15	78	4 384 900			51	275	15 598 000	51	275	15 598 000	
Nigéria			30	57	30	57	2 363 500			13	57	2 518 000	13	57	2 518 000	
Sénégal		50 000		107 100			157 100		50 000	3	23	188 000	3	23	238 000	
Sierra Leone			1	2	1	2	5 000			1	1	28 000	1	1	28 000	
Togo				5 000			5 000			1	2	28 000	1	2	28 000	
Total partiel	10	2 340 000	188	37 805 700	198	709	40 145 700	10	2 340 000	220	1 183	62 886 800	230	1 189	65 226 800	
AFRIQUE ORIENTALE ET CORNE DE L'AFRIQUE																
Bureau régional - Nairobi (Kenya)																
Burundi	8	2 204 000	2	1 172 000	10	11	3 376 000	8	2 204 000	13	17	3 033 000	21	25	5 237 000	
Djibouti		150 000	11	3 896 000	11	82	3 896 000			21	109	4 047 000	21	109	4 047 000	
Érythée			2	653 600	2	18	653 600			7	30	1 705 000	7	30	1 705 000	
Kenya			18	10 968 300	18	230	10 968 300			20	189	10 652 000	20	189	10 652 000	
Rwanda			5	1 983 400	5	48	1 983 400			8	50	2 791 000	8	50	2 791 000	
Somalie			17	7 225 000	17	61	7 225 000			40	113	13 934 000	40	113	13 934 000	
Soudan du Sud			16	81	16	81	5 409 300			80	473	25 846 000	80	473	25 846 000	
Ouganda			8	4 813 300	8	132	4 813 300			9	119	4 514 000	9	119	4 514 000	
République-Unie de Tanzanie		115 000	4	5 874 000	4	39	5 989 000			17	104	4 952 000	17	104	5 067 000	
Total partiel	8	2 469 000	83	41 994 900	91	702	44 463 900	8	2 469 000	215	1 204	71 474 000	223	1 212	73 943 000	

PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET	Estimations révisées pour 2019																
	Estimations pour 2019 (C/109/6/Rev.1)					Estimations révisées pour 2019											
	Revenus de soutien opérationnel			Fonds des projets		Total			Revenus de soutien opérationnel			Fonds des projets		Total			
	P	G	Coût total	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	P	G	Coût total	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	P	G	Coût total	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	P	G
AFRIQUE AUSTRALE																	
Bureau régional - Pretoria (Afrique du Sud)																	
8	3	1 608 000	2	5	713 200	10	8	2 321 200	8	3	1 608 000	6	6	1 055 000	14	9	2 663 000
		34 000		2	46 500		2	80 500			34 000		2	13 000		2	47 000
		44 000	1	6	12 500	1	6	56 500			44 000		4	13 000		4	57 000
		125 000	6	43	2 425 000	6	43	2 550 000			125 000	16	118	4 333 000	16	118	4 458 000
		50 000		1	79 800		1	129 800			50 000		1	87 000		1	137 000
		52 000	1	2	56 700	1	2	108 700			52 000	1	2	95 000	1	2	147 000
		70 000	3	7	98 400	3	7	168 400			70 000	3	6	255 000	3	6	325 000
		25 000	3	10	762 900	3	10	787 900			25 000	3	14	1 094 000	3	14	1 119 000
		75 000	1	2	106 200	1	2	181 200			75 000	1	5	157 000	1	5	232 000
		15 000	2	10	785 200	2	10	785 200			15 000	6	31	1 906 000	6	31	1 906 000
		20 000	1	1	27 000	1	1	42 000			20 000	5	41	2 631 000	5	41	2 651 000
		80 000	3	11	1 060 200	3	11	1 140 200			80 000	4	19	992 000	4	19	1 072 000
		70 000	3	19	1 326 800	3	19	1 326 800			70 000	4	22	1 362 000	4	22	1 432 000
		2 268 000	31	153	10 216 500	39	156	12 484 500	8	3	2 268 000	50	273	14 037 000	58	276	16 305 000
TOTAL partiel																	
BUREAUX SPÉCIAUX DE LIAISON																	
Addis-Abeba (Éthiopie)																	
1	2	331 000	21	265	7 793 400	22	267	8 124 400	1	2	331 000	34	378	9 155 000	35	380	9 486 000
6	1	1 136 000	5	2	3 955 400	11	3	5 091 400	6	1	1 136 000	16	83	2 937 000	22	84	4 073 000
		1 467 000	26	267	11 748 800	33	270	13 215 800	7	3	1 467 000	50	461	12 092 000	57	464	13 559 000
TOTAL partiel																	
Centre africain de renforcement des capacités (République-Unie de Tanzanie)																	
2	2	487 000		2	487 000	2	2	487 000	2	2	487 000				2	2	487 000
3		770 000				3		770 000	3		770 000				3		770 000
		1 257 000				5		1 257 000	5		1 257 000				5		1 257 000
TOTAL - Bureaux extérieurs																	
105	98	35 492 000	694	5 990	320 317 700	799	6 088	355 809 700	105	98	35 492 000	1 253	10 159	502 332 500	1 358	10 257	537 824 500
ACTIVITÉS MONDIALES																	
Réunion mondiale des chefs de mission																	
Administrateurs auxiliaires																	
Cours sur le droit international de la migration																	
Intégration des questions de sexospécificité																	
Technologies de l'information et des communications																	
Initiatives en matière de leadership, de diversité et d'inclusion																	
Application relative aux services opérationnels et de gestion des migrations																	
Relations avec le secteur privé																	
Publications																	
Processus consultatifs régionaux sur la migration																	
Affectations spéciales et appuis spéciaux																	
Personnel affecté à d'autres organisations																	
Perfectionnement et formation du personnel																	
Appui aux consultations avec les organisations de la société civile																	
		2 307 000	29		2 888 000	29		5 195 000			2 307 000	41		3 196 400	41		5 503 400
Total - Activités mondiales																	

PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET	Estimations révisées pour 2019																	
	Estimations pour 2019 (C/109/6/Rev.1)						Estimations révisées pour 2019											
	Revenus de soutien opérationnel			Fonds des projets			Total			Revenus de soutien opérationnel			Fonds des projets			Total		
	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	Coût total	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	Coût total	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	Coût total	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	Coût total	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	Coût total	Effectifs	Dépenses administratives, de personnel et autres	Coût total
P	G		P	G		P	G		P	G		P	G		P	G		
Fonds de l'OIM pour le développement - première ligne de crédit		1 400 000						1 400 000										1 400 000
Fonds de l'OIM pour le développement - deuxième ligne de crédit	2	5 300 000	2		5 300 000			5 300 000			3			333 000			5	5 633 000
Total - Fonds de l'OIM pour le développement	2	6 700 000	2		6 700 000			6 700 000			3			333 000			5	7 033 000
PROJETS																		
Centre d'information sur la migration en Amérique latine (CIMAL)		30 000			30 000			30 000										30 000
Assistance humanitaire aux migrants en détresse		300 000			300 000			300 000										300 000
Forum annuel conjoint de consultations intrarégionales pour les dialogues sur la migration en Afrique		80 000			80 000			80 000										80 000
Administration des fonds de prêts	1		4	1 370 100	1 370 100	1		1 370 100	1		7	1 534 000	1 534 000	1			7	1 534 000
Conférence sud-américaine sur le processus migratoire		20 000			20 000			20 000										20 000
Soutien au renforcement de la Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM)		10 000			10 000			10 000										10 000
Coopération technique dans le domaine de la migration (PLACMI) (Amérique latine)		63 000			63 000			63 000										63 000
Projet de coopération technique axé sur le renforcement du Processus de Puebla		20 000			20 000			20 000										20 000
TOTAL - Projets		523 000	1	4	1 370 100	1	4	1 893 100	1	4	7	1 534 000	1 534 000	1	7	2 057 000	7	2 057 000
Reprise d'activité		300 000			300 000			300 000										300 000
Centre des compétences en matière de gestion de l'information (PRISM)		2 900 000			2 900 000			2 900 000										2 900 000
Sécurité du personnel	8	13 500 000	22	8	13 500 000	8	22	13 500 000	8	22	13 500 000	8	22	13 500 000	8	22	22	13 500 000
Activités et structures non inscrites au budget		3 500 000			3 500 000			3 500 000										3 500 000
Renforcement des capacités de coordination et de formulation de politiques		1 500 000			1 500 000			1 500 000										1 500 000
TOTAL	231	96 000 000	771	6 074	334 450 000	1 002	6 429	430 450 000	231	355	96 000 000	1 408	10 269	525 481 100	1 639	10 624	621 481 100	

^a Bureaux hébergeant des fonctions de coordination.

^b Bureaux hébergeant des fonctions de mobilisation des ressources.

^c Les références au Kosovo doivent être comprises à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

P— Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ; G— Catégorie des services généraux.

ANNEXE VI – MOUVEMENTS ESTIMATIFS

Service	Programme/Projet	Région d'origine	Pays/Régions de destination														Total		
			Etats-Unis	Canada	Australie	Argentine	Pays-Bas	Danemark	Finlande	Norvège	Suède	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Asie et Océanie	Europe			
Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise	Aide à la réinstallation	Afrique	14 415	6 935	625		105			10	20	1 240				15	2 235		
		Moyen-Orient	10 585	7 930	940	85	210		5	640	985					175	260	9 305	
		Amérique latine et Caraïbes	1 000	140	35												115	5	
		Asie et Océanie	8 000	1 700	1 160				5	5	250						545	80	
		Europe	6 000	1 870	75		1 220	105	155	310							1 750	5 600	
		Total partiel	40 000	18 575	2 835	85	1 535			125	820	2 785			175	2 685	17 225		
		Total partiel	16 075									15 390			685				
		Total partiel	16 075									15 390			685				
	Préparation aux situations d'urgence et aide d'urgence	Afrique																	
Moyen-Orient												7 500				15			
Europe													5 385			15			
		Total partiel										12 885			15				
	Gestion des mouvements et des migrations dans les situations d'urgence et d'après-crise – Total	Afrique	17 165										16 930			235			
Asie et Océanie		1 445										115	155		1 170	5			
Europe		70 680										14 265	11 960	970	9 615	33 870			
		Total partiel	89 290										31 310	12 115	970	11 020	33 875		
			415										390			25			
Migration régulée	Protection et aide aux migrants en situation de vulnérabilité et lutte contre la traite	Afrique	400	10	5		5												
		Amérique latine et Caraïbes	45																
		Europe	240																
			Total partiel	1 055	10	5		5											
				440										405			35		
Gestion de l'immigration et des frontières		Moyen-Orient	85										70			15			
		Amérique latine et Caraïbes	115													115			
		Asie et Océanie	160														160		
		Europe	125										5			25	95		
			Total partiel	925										480		115	235	95	
		Migration régulée – Total	45	10	5		5		5			32 235	12 165	1 210	11 360	34 290			
Migration assistée	Migration de main-d'œuvre	Afrique	35																
		Amérique latine et Caraïbes	5													5			
		Asie et Océanie	3 360													3 360			
			Total partiel	3 400												3 360	5		
				4 360	1 100	755		70	15	215	100	60	20				120	1 370	
Migration assistée et intégration des migrants	Traitement des dossiers et intégration des migrants	Moyen-Orient	390		140		15	35											
		Amérique latine et Caraïbes	3 155	275	800	20	95	15			5					5	50	65	
		Amérique du Nord	455														240	210	
		Asie et Océanie	2 785	165	635		5	5								205	280	690	
		Europe	1 485	15	20		5	5								10	870	5	
	Total partiel	12 630	1 540	2 350	20	190	70	225	115	65	235	285	1 420	1 090	4 160				
		Migration assistée – Total	1 540	865	2 350	20	190	70	225	65	235	285	1 420	1 090	4 160				
		TOTAL GÉNÉRAL	223 120	41 585	5 190	105	1 730	70	355	935	2 850	60 745	15 810	2 810	15 835	55 650			